REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ.
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME SEIZIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1838

LETTRES DU NORD

ET

DU MIDI DE L'EUROPE.

LA SICILE.

II.[1]

Après avoir passé l'île d'Ustica, ce lieu d'exil des condamnés politiques, qui semble placée là pour vous annoncer que ce n'est pas une terre libre que vous allez fouler, on aperçoit Palerme, Palerme, *la conca di oro e città felice,* comme la nommaient les poètes siciliens, quand il y avait des poètes en Sicile, *la città fedelissima*, comme elle s'intitulait elle-même, chaque fois qu'elle envoyait une députation à Naples, après quelqu'une de ses révolutions. L'artiste le plus habile n'eût pas mieux disposé et découpé cette côte, pour la rendre imposante, et en faire un tableau ravissant et complet. Dès que l'on a doublé le cap Gallo, la terre décrit un vaste hémicycle qu'on peut embrasser avec la lunette marine. A l'une de ses extrémités s'élèvent les rochers noirs du cap Gallo, et à l'autre extrémité, vers l'est, une haute montagne conique, qui est le cap Zaffarano, où croît le safran.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1838.

Entre ces deux caps, juste au milieu du croissant, dont ils forment les cornes, s'ouvre le golfe de Palerme, terminé par un joli port, un peu ensablé, il est vrai, mais où les vaisseaux sont à l'abri de tout danger.

C'est un spectacle unique, même en sortant de Naples, que cette entrée du port de Palerme. Le navire pénètre dans une baie profonde; de hautes montagnes la ceignent au levant et au couchant; au nord, s'ouvre la rade. Tout-à-fait dans le fond du golfe, se montre déjà Palerme avec ses coupoles mauresques, ses tours et les hauts piliers de la porte Felice, qui se présente avant de doubler le château. A notre droite, apparaissait l'immense monte Pellegrino, dominé par cette vigie dont l'a surmonté Charles-Quint; et sur ses flancs serpentait, comme un ruban blanc, la magnifique route qui mène à la chapelle de Sainte-Rosalie. Ce vieux *mons Erta* n'a déjà plus rien des montagnes de la Pouille et de la Calabre; à voir ses formes bizarres, l'éclat du soleil qui le dore, l'étendue et la profondeur de l'ombre que projette son sommet sur sa base, on sent qu'on vient de quitter l'Italie, et qu'on touche déjà à l'un des avant-postes de l'Afrique. De l'autre côté de Palerme, c'est encore l'Europe. La côte, qui s'incline et se relève doucement, offre une suite de délicieuses collines, qu'on nomme la Bagheria. Au pied de ces collines sont jetées les villas de la noblesse sicilienne et de charmans villages, qui s'étendent vers l'orient jusqu'à mi-chemin du cap Zaffarano, devant lequel sort, comme une pyramide, un autre cap, le Mongerbino. Dès qu'on a passé la petite baie sablonneuse de Mondello, on gagne en sûreté le *Porto-Grande*, une chaloupe vous conduit à la Calle, où l'on débarque les marchandises, et vous êtes dans Palerme.

Nous débarquâmes ainsi à Palerme, le 2 novembre 1837, le jour des Morts. Une grande cloche, peut-être la cloche qui sonna les vêpres siciliennes, retentissait jusque sur les eaux de la rade, et nous annonçait de loin que les soixante mille habitans que le choléra avait laissés dans Palerme, allaient prier pour trente mille de leurs frères, de leurs parens et de leurs amis, que le fléau avait enlevés en moins de deux mois. La brigantine où nous avions pris passage, était le premier bâtiment qui se présentait dans le port de Palerme, depuis l'invasion de la maladie qui en avait fait interdire rigoureusement l'entrée à tous les navires. Le nôtre, chargé de passagers, portait de malheureux Siciliens que la frayeur avait fait fuir dès le commencement de l'épidémie. Ils attendaient avec inquiétude des nouvelles de eurs familles et de leurs amis, et leurs regards se dirigeaient, avec une impatiente anxiété, vers les quais du môle, chargés de peuple,

pour tâcher d'y découvrir quelques-uns des leurs. L'absence était significative : c'était la mort. Il me serait impossible de donner une idée de l'expression de toutes ces figures, où se peignaient, tantôt la résignation pieuse de l'Espagnol, tantôt le sentiment de la fatalité arabe, ou l'expansion tout italienne de la douleur et de l'effroi. Tout à coup un canot fendit la rade à grands coups d'avirons, et plusieurs personnes qui le montaient, nous hélèrent, d'abord à l'aide d'un porte-voix, puis de la voix même. Un silence religieux accueillit leurs questions. Imaginez cent passagers se pressant le long du bastingage de notre petit navire, les uns appuyés sur la galerie, les autres montés sur des bancs ou sur des coffres, passant avidement leurs têtes brunes, entre les épaules de leurs compagnons mieux placés, altérés d'entendre ces voix de la patrie, dont leurs oreilles étaient déshabituées depuis tant de mois, et s'efforçant de démêler au milieu du vent, du craquement du vaisseau, et des bruyans cris de manœuvre des gens de mer italiens, les noms de ceux qu'ils espéraient encore retrouver au monde. Enfin, la barque toucha le bord de la brigantine, et l'on put entendre distinctement les paroles qu'on nous adressait. Un homme, vêtu de noir, s'informait si le *tenor* et le *basso cantante*, qu'on attendait pour l'ouverture du théâtre de Palerme, n'étaient pas parmi nous! Ce fut là le premier désir qui nous arriva de cette terre ravagée par la mort, livrée pendant huit mois à l'isolement le plus complet, et qui venait encore d'être désolée par l'insurrection et par ses suites, la rigueur de la justice militaire et la proscription! Je ne pus m'empêcher de songer à Boccace et à la passion des plaisirs qu'on éprouvait après la grande peste de Florence, et je me rappelai involontairement ce que disait Thucydide des Athéniens, quand ils étaient dévorés par ce fléau : ὅ τι δὲ ἤδει τε ἡδύ, τοῦτο καὶ καλὸν καὶ χρήσιμον κατέστη. Tant nous nous ressemblons, pauvres hommes, en tous les siècles et partout!

Une immense rue, tirée au cordeau, traverse toute la ville. Aussitôt que nous eûmes franchi le quai, nous nous trouvâmes dans cette rue, qui porte encore son nom arabe, *el Cassaro*, et qui mène, d'un côté, au château royal, l'ancien alcazar, et, de l'autre, à la Marina, qui est une délicieuse promenade le long de la mer. On se sent d'abord étourdi à la vue de cette longue rue ou plutôt de cette longue galerie, où fourmille la plus étrange cohue d'hommes, de femmes du peuple, de pénitens portant des cierges, de dames en carrosses, de cavaliers montés sur de beaux chevaux, de villani sur leurs mules, de capucins, de moines de la Grace, d'élégans bénédictins avec leur blanche

robe et leur chapeau de castor noir coquettement incliné en arrière, de bonnachis avec leurs bérets blancs, de bourgeoises, la tête enveloppée, comme les femmes russes, d'une vaste draperie, le *guardaspalle,* qu'elles tiennent de la main droite sous leur menton, et qui dessine autour du visage un pudique ovale plein de grace. D'autres, plus jeunes, étaient aussi couvertes d'un châle de mousseline blanche, qu'elles nomment harmonieusement *mantellina*. Les plus pauvres s'enveloppaient à demi le visage et les épaules sous leur brune *piddemia,* qui cachait de ses plis la misère de leurs haillons. Ainsi qu'à Naples et dans le midi de l'Italie, la vie est tout extérieure à Palerme. Les maisons sont ouvertes, les boutiques ne sont pas même défendues par un rideau, et vos regards plongent jusqu'au fond du rez-de-chaussée, si vous êtes à pied, et de l'entresol, si vous parcourez le Cassaro en voiture ou à cheval. A l'heure où nous débarquâmes, c'était avant midi, les rayons du soleil, dardant sur le sommet des hauts palais qui bordent la rue principale, ne descendaient pas encore sur les larges dalles dont elle est pavée; mais la lumière de l'Orient, dont on jouit déjà en Sicile, dessine encore plus les objets qu'en Italie. Les lignes sont si nettes, si pures, les masses de pierre des maisons, les angles des édifices, les sculptures, se détachent avec tant de vigueur sur le fond de l'air, que les moindres détails s'offrent avec intérêt à l'œil de l'habitant du nord, dont le regard est habitué à errer dans cette sorte d'atmosphère trouble, qui, même dans les plus beaux jours, enveloppe les paysages de l'Occident. Les voyageurs ont souvent parlé de cet effet, qu'ils éprouvent en mettant le pied en Italie, et qu'on ressent déjà dans nos provinces méridionales de la France. Plus on marche vers l'orient, plus cet effet est sensible; et j'attribue à cette circonstance le bien-être qui s'empare de l'homme lorsqu'il entre dans ces latitudes heureuses. C'est alors comme un réveil qui lui vient; il se sent doué d'une seconde vue toute matérielle, et son esprit pénètre dans un ordre de beautés tout nouveau pour lui. Ce charme tombé du ciel ne m'a jamais été révélé plus vivement et plus puissamment qu'en Sicile; mais ceux qui ne l'ont pas ressenti doivent renoncer à le comprendre. Cette prodigieuse transparence de l'atmosphère, l'intensité de cette lumière, cette pureté de l'horizon, ne sont que des mots vides quand on n'en a pas vu les effets.

Je cherchais vainement les traces de la mortalité qui venait de frapper le tiers de la population de Palerme; et, sans les lugubres vêtemens noirs dont presque tous les habitans étaient couverts, sans

quelques maisons fermées et évidemment abandonnées, il eût été difficile de croire que le désespoir et la mort régnaient, peu de jours avant, dans cette active et riante cité. Nous avions peine à nous frayer un passage à travers la foule; à chaque pas, les aquajoli et les marchands ambulans nous barraient le passage; des groupes d'oisifs rassemblés à la porte des cafés, des processions, des patrouilles de soldats napolitains, augmentaient encore les difficultés de notre route. La curiosité et l'intérêt nous arrêtaient aussi, de nous-mêmes, à chaque moment. Les palais de Gênes, de Florence et de Naples, ne peuvent, en effet, donner aucune idée de ceux de Palerme, surtout des palais de la rue du Cassaro. Dans cette rue, les palais se composent de trois parties bien distinctes et tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre. Ces grands édifices sont bâtis à l'espagnole. Une immense porte, garnie d'un perron de marbre et de colonnes, surmontée d'un cintre rompu par le milieu, dont l'interruption se combine avec les ornemens de la façade; de larges pilastres chargés d'arabesques s'élevant jusqu'au sommet du frontispice, semé de niches où se dressent, dans leurs armures, les statues des ancêtres; des écussons massifs en marbre orné de dorures: tel est le style général de ces palais. La partie inférieure est abandonnée à des marchands par leurs nobles et souvent très pauvres propriétaires; elle se compose de deux étages de boutiques ou d'ateliers tout ouverts; et, pour peu que la curiosité vous arrête à quelques pas, vous assistez à tous les actes de la vie privée des honnêtes familles qui les habitent. Cette vie-là n'est murée qu'à l'étage supérieur, et elle devient de plus en plus mystérieuse à mesure qu'on s'élève vers le faîte de la maison. Au grand étage, au bel étage, en effet, vit la noblesse sicilienne, dans de vastes appartemens somptueux et délabrés, au sein du luxe déjà bien effacé de ses pères, et au milieu de vieux serviteurs peu et mal payés. Quelquefois, les fenêtres profondes de cette partie de l'habitation restent ouvertes, et le vent fait flotter les épaisses draperies de soie qui les défendent contre le jour; mais l'étage supérieur est un sombre asile d'où rien ne transpire au dehors. Il se compose, en général, d'un immense balcon de pierre en saillie, pesamment sculpté, qui s'avance comme une sorte de conque d'une forme à peu près semblable au ventre d'une galère de l'époque de Louis XIV; et cette ressemblance est souvent d'autant plus grande que plusieurs de ces balcons sont peints à fresque et dorés. Une énorme grille de fer, en forme de voûte et compliquée d'un épais grillage, souvent encore de plantes saxatiles et de fleurs grimpantes,

couvre tout le balcon et le ferme hermétiquement. De semblables balcons s'étendent le long de toute la rue du Cassaro, qu'ils couvrent de vastes ombres, et forment ainsi une cité aérienne qui n'a rien de commun avec celle qui est au-dessous. C'est, en effet, une ville qui vit au-dessus de l'autre, et, en réalité, une ville céleste; car tous ces balcons appartiennent à des couvens de femmes et d'hommes, souvent très éloignés du palais sur lequel ils se trouvent et avec lesquels ils communiquent cependant. Voici ce qui a donné lieu à la fondation de cette république ascétique, placée là presque à moitié du chemin du ciel.

Sainte Rosalie est la patronne de Palerme. Pour bien savoir ce qu'est sainte Rosalie à Palerme, il faut monter sur le Pellegrino et jeter un coup d'œil sur le budget municipal de Palerme. Dans ce budget, l'apologie de la sainte est courte, mais elle est concluante. Le chapitre des frais annuels de sa fête y est porté à 14,460 onces. C'est à peu près le quart des dépenses qui se font, à cette occasion, dans la ville. On aura une idée de l'importance de cette fête quand on saura que les plus grosses dépenses de la ville sont au-dessous de celle-ci; car la subvention du théâtre ne compte que pour 13,500 onces, et l'entretien des rues pour 10,800. Le sanctuaire de Sainte-Rosalie est sur le mont Pellegrino, cette immense montagne où l'on a dépensé des sommes immenses pour faire, en partie sur de hautes arcades, une route *carrossable*, ou *rotabile*, comme on dit en Sicile, afin de pouvoir monter en procession jusqu'à la grotte de la patronne de Palerme, qui se trouve à 1,474 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Cette grotte est le lieu où se retira cette jeune et belle sainte, quand elle s'échappa de la maison de son père, pour fuir le fils du roi Roger, à qui elle était fiancée, et pour se consacrer à Dieu. C'était en 1159. Elle vécut là quatorze ans, dans le seul commerce des anges. A sa mort, ses dépouilles ne se trouvèrent pas; on ne les découvrit qu'en 1624, quand la peste ravageait Palerme. Dès que ses ossemens eurent été portés dans la ville, la peste cessa. La reconnaissance du peuple lui a élevé un magnifique tombeau.

La grotte et l'église de Sainte-Rosalie, ainsi que les vêtemens d'or massif de la statue de la sainte, ont été souvent décrits. Sa fête, qui a lieu au commencement du mois de juillet, attire beaucoup d'étrangers à Palerme; elle consiste surtout dans la procession de la statue d'argent de la sainte sur un char de quatre-vingts pieds de hauteur et de quarante pieds de longueur, de forme antique, et traîné par un grand nombre de chevaux, de bœufs et de mules cachés sous

des draperies. Cette procession a lieu pendant cinq jours. Autrefois le char était encore plus élevé, et la statue de la sainte, qui le surmonte, était au niveau des plus hautes églises. Dans sa course, il brisait souvent les façades des palais, écrasait les dévots qui se portaient à sa rencontre, et renversait tout sur son passage. La plus jolie fille de Palerme prenait la place de la statue et remplissait le rôle de la sainte; quinze paires de bœufs la traînaient, ainsi que les orphelins placés autour d'elle. De toutes ces anciennes solennités, il est resté encore une fête vraiment imposante, surtout le soir, quand toutes les églises sont illuminées et tendues de drap d'or, avec de grandes glaces qui réfléchissent des milliers de lumières. Le vice-roi, ou le *luogotenente*, comme on dit, a aussi conservé l'usage de *tenir chapelle* pendant les fêtes de sainte Rosalie. Le matin du cinquième jour, il se rend à la cathédrale, monte sur le trône qui s'y trouve, et, accompagné d'un sous-diacre en habit pontifical, il assiste à l'office divin. C'est un privilége qui date des rois normands et qui leur fut accordé par la reconnaissance des papes. Le roi de Sicile a, comme je l'ai déjà dit, la qualité de légat du Saint-Siége, et, en cette qualité, il juge, sans qu'il soit besoin de recourir à Rome, des questions ecclésiastiques, comme dispenses d'âge et de parenté, annulations de mariage; privilége immense et redoutable dans un pays aussi ardemment religieux que l'est la Sicile. Un évêque indépendant de Rome, et nommé juge de la monarchie, *giudice della monarchia*, exerce cet office au nom du roi. Le monument qui constate le mieux l'époque où fut accordé ce privilége se trouve dans l'église de la Martorana ou de Saint-Simon, qui fut élevée par George d'Antioche, amiral du roi Roger, en 1113. En entrant, à droite, on voit, en face du bas-relief qui représente le fondateur, sur une grande mosaïque, le roi Roger qui reçoit la couronne de Sicile des mains de Jésus-Christ, et qui porte la dalmatique, affectée alors seulement au souverain pontife.

Je reviens aux couvens du Cassaro. Jadis les religieuses des couvens de Palerme sollicitaient la permission de voir la procession de sainte Rosalie du haut des palais du Cassaro, d'où elles se trouvaient à portée de toucher presque les vêtemens de la sainte. Comme elles se trouvaient exposées aux regards, elles obtinrent des maîtres de ces palais que les terrasses seraient couverts d'une grille, et bientôt elles firent changer en concessions formelles les tolérances qui leur étaient accordées. C'est ainsi que presque tous les balcons supérieurs des maisons sont devenus la propriété de couvens qui ont construit, à

grands frais, des passages couverts sur les terrasses des maisons voisines, pour arriver souvent du lieu très éloigné où se trouve le couvent, jusqu'à ces balcons du Cassaro. On peut se faire ainsi une idée de la richesse et de la puissance des couvens en Sicile.

On sait que les couvens et les ordres religieux n'ont jamais été supprimés en Sicile, et que leurs biens n'ont jamais été saisis, comme à Naples, pendant l'époque qu'on y nomme *l'occupation militaire*. Les couvens sont donc propriétaires, et dans les grandes cités ils possèdent d'immenses richesses. Le clergé a un grand intérêt à maintenir l'ordre établi, et son influence, qui s'exerce dans ce sens, s'étend sur toutes les classes de la société, car les différens ordres religieux correspondent, en quelque sorte, à toutes les classes sociales. Chez les bénédictins, qui sont à la tête de la société monacale, il faut faire de grandes preuves de noblesse pour être admis, et cet ordre est presque uniquement réservé aux cadets des familles aristocratiques. L'ordre des jésuites se lie naturellement avec le parti lettré de la nation; ceux des minimes, des carmes chaussés, des augustins, se rapprochent de la bourgeoisie, et, d'ordre en ordre, on peut descendre jusqu'à la populace, représentée par les capucins et les carmes déchaux, qui se recrutent dans cette classe. La société se répète ainsi, on le voit, tout entière dans les cloîtres, où elle dépose ses otages, et où sont représentés tous ses intérêts et toutes ses passions. Aussi est-il rare qu'une famille, quel que soit son rang, si haut ou si bas placée qu'elle se trouve, ne compte pas dans les couvens quelques-uns des siens, quelque parent éloigné ou proche. Il est vrai de dire que l'organisation religieuse manque par là même d'unité, et que les intérêts si variés dont elle se compose la divisent comme la société dont elle est l'image. Quelle distance n'y a-t-il pas, en effet, d'un moine bénédictin qui tient à tout ce qu'il y a d'illustre, et qui a fait, pour entrer dans son riche couvent, des preuves de noblesse qui l'auraient fait monter dans les carrosses du roi, à un capucin sorti de la plus basse classe, et qui demande l'aumône!

J'ai sous les yeux une statistique très exacte des couvens de la Sicile. Dans la seule vallée de Palerme, on compte cent vingt-cinq couvens, dont un seul de bénédictins, un de théatins, un de trinitaires, un de pères de la Merci, un de carmes chaussés. Les couvens que j'appellerais volontiers démocratiques, sont, comme de raison, ceux qui se trouvent en plus grand nombre. Ainsi, on compte, dans ce recensement, vingt couvens de capucins, quinze de conventuels, vingt-trois de frères mineurs, douze de carmes déchaussés, onze de

dominicains, et cinq de l'ordre de saint François, tandis que la classe moyenne, je veux dire les communautés qui ne vivent ni d'aumônes ni d'une industrie vulgaire, mais qui ne sont pas composées de frères nobles, offrent un chiffre moyen entre les deux classes que je viens de citer. Ce sont les minimes, les frères de la Merci chaussés, les augustins déchaussés, les moines de l'ordre de saint Basile, du Mont-Cassin. Les différens couvens de la vallée de Palerme renferment 2,064 religieux, prêtres, novices, laïques, profès et frères servans. Dans la vallée de Catane, on compte cent dix-neuf couvens, dans celle de Messine, cent trente; les vallées de Girgenti, de Syracuse, de Trapani et de Caltanissetta, en offrent l'une soixante-dix, l'autre quatre-vingt-huit, la troisième soixante-huit, et l'on en trouve cinquante-huit dans la quatrième. 7,591 religieux sont renfermés dans tous ces couvens, ce qui établit le rapport des religieux à toute la population de la Sicile, de 1 sur 254 habitans. C'est à Palerme et dans sa vallée que les religieux se trouvent en plus grand nombre. On en compte 1 sur 227 habitans.

Dans le royaume de Naples, où les moines qui ont perdu leurs biens sous le règne du roi Murat, ont sans cesse besoin de la population, les ordres mendians dominent encore plus qu'en Sicile, et cependant les moines de ce côté du Phare vivent dans la meilleure intelligence avec le peuple. Les moines dépouillent le peuple, dit-on, ils vivent à ses dépens; sans doute ils le dépouillent, mais de son gré, et il faut avoir vu avec quel orgueil un paysan de la Pouille ou des Abruzzes, accablé de la chaleur et du poids d'une laborieuse journée, descend de son âne, pour y faire monter un indolent capucin, avec quelle joie il verse dans la besace du frère une partie des provisions qu'il portait à sa famille, pour se faire une idée de cet empire de la pensée, même la plus grossière. En Sicile, au contraire, presque tous les ordres religieux peuvent secourir et aider les classes inférieures, et l'intérêt se joint aux sentimens de dévotion pour assurer la durée de l'influence des moines.

Au reste, il y a de grandes difficultés à bien constater l'état du clergé en Sicile. D'après le concordat du 21 mars 1818, entre Ferdinand Ier et Pie VII, le roi nomme, il est vrai, les évêques et les dignitaires de l'église, mais le pape dispose, en général, des places ecclésiastiques, quand elles viennent à vaquer dans les six premiers mois de l'année; le roi est, à la vérité, nonce apostolique en Sicile (1),

(1) La bulle qui investit le roi de Sicile de la qualité de nonce apostolique est de la fin du XIe siècle; elle a été accordée par le pape Urbain II au comte Roger. Benoît XIII l'a confirmée en 1728.

mais les moines réguliers ne dépendent que des généraux qui sont à Rome, et les élections des abbés et des supérieurs des couvens ne sont valables qu'après avoir été confirmées en Italie, au siége des métropoles de chaque ordre, ce qui fait naître souvent des difficultés pour l'*exequatur* du roi, sans lequel on ne peut exécuter les bulles et les brefs. Enfin, le clergé a ses biens, et il a, jusqu'à présent, refusé au gouvernement d'en faire connaître la valeur. Il y a même, en Sicile, une autorité ecclésiastique, qui est à la fois indépendante de celle de Rome et du roi; c'est l'évêque grec *in partibus* de Lampsaque, qui ordonne les prêtres des quatres colonies gréco-albanaises, établies en Sicile et dans les îles adjacentes, depuis des siècles. Le roi de Sicile nommait aussi autrefois à l'évêché de Malte; il a dû renoncer à ce droit. Mais je m'écarte trop des rues et des églises de Palerme.

On peut se figurer tout ce qu'il y a de mystérieux et d'impénétrable dans une grande partie de cette ville, en pensant qu'on y trouve, outre les églises, soixante-sept couvens et quinze conservatoires de femmes. La plupart de ces retraites communiquent par des galeries souterraines, à des églises souvent très éloignées, et les religieuses viennent ainsi assister aux offices de nuit, sans traverser la ville. Les églises se trouvent d'ordinaire sur des places ou dans les principales rues, le Cassaro et la Via-Macqueda, ces deux longues lignes qui traversent, en forme de croix, toute la ville. De la Porta Felice, qui s'élève au bord de la mer, le coup d'œil est magnifique, et varie selon les heures. La rue du Cassaro, assez large, s'enfonce en droite ligne dans la ville, en s'élevant doucement jusqu'à la Porta Nuova, qui la termine en forme d'arc de triomphe, construit avec une somptuosité bizarre, et chargé d'ornemens empruntés à la fois aux styles gothique et sarrazin. L'autre rue se prolonge parallèlement au rivage de la mer, depuis la porte Antonino jusqu'à la porte Macqueda. A leur point d'intersection, les deux rues forment une place circulaire, composée de quatre grands palais uniformes, sur la façade desquels se voient, dans de magnifiques niches de marbre, les statues des rois Charles V, Philippe II, Philippe III et Philippe IV. Cette place est ornée de quatre charmantes fontaines, construites régulièrement sur trois ordres d'architecture, le dorique, l'ionien et le corinthien, et pavée de larges dalles. Il suffirait de la couvrir d'un plafond peint et doré, pour en faire le plus admirable salon du monde. La beauté, la noblesse et la richesse de ce lieu, qui ressemble plus à l'intérieur d'une habitation royale qu'à une place publique, vous arrêtent involontairement, et de ce carrefour de palais vos regards dé-

couvrent, dans les quatre directions qu'ils peuvent suivre, des points de vue d'un effet ravissant. Au-delà de la Porta Felice, c'est la mer qui vient rouler en lames étincelantes au pied de la Banchetta, ce large quai de pierre et de marbre qui la borde; et entre les deux piliers de cette porte sans voûte que surmontent les aigles siciliennes, on voit passer les voiles blanches des barques de pêcheur, ou se balancer les mâts des rares navires qui stationnent sur la rade. En se retournant vers la Porta Nuova, on découvre les coupoles de la cathédrale, de la chapelle du roi Roger, et, sous un arc colossal, se dessine la naissance de Mezzo-Morreal, lieu si célèbre par les premiers massacres des vêpres siciliennes. Les figuiers d'Inde, les palmiers et les orangers de la colline, ferment et couronnent de ce côté le tableau. Les deux autres branches des rues, dont on est le centre, s'étendent entre deux rangées de palais, de couvens et d'églises, jusqu'à deux autres portes également remarquables, qui mènent, l'une au faubourg de l'Orète, l'autre à celui du Môle. Ici les charmantes plaines de l'Oliva et de l'Olivuzza, couvertes de bosquets de nopals et de citronniers, avec leurs délicieuses villas; là, le long du fleuve Orète, la plaine de Saint-Érasme, des campagnes fertiles chargées d'amandiers et de figuiers, et terminées par de hautes, sombres et capricieuses montagnes.

De cette place Villena, qu'on nomme aussi *quattro Cantoni*, vous voyez, comme à vol d'oiseau, les quatre quartiers de Palerme, vieilles divisions sarrasines, comme le disent leurs noms : la Kalsa, Siralcadi, la Loggia et l'Albergaria. Les écussons des quatre quartiers les indiquent déjà de cette place. La Loggia porte l'aigle d'Autriche, une rose figure sur celui de la Kalsa, et les deux autres ont pour armes un serpent vert sur un champ d'or, et un Hercule étouffant un lion. Les deux autres quartiers, l'Orète et le Môle, ne sont que des faubourgs.

Ces quatre quartiers, jetés dans les quatre angles droits que forme la croix dont vous êtes le centre, sont autant de labyrinthes de petites rues étroites qui rappellent Alger. Là sont entassés les palais, les églises de marbre et d'or, les pauvres maisons et les couvens de toute espèce. C'est là qu'on trouve l'ombre, le mystère, le silence, toutes choses qui se rencontrent toujours quelque part dans les villes italiennes. Voulez-vous pénétrer d'un coup d'œil dans ces quatre dédales tracés de la main savante et compliquée des Arabes, ces vieux maîtres de Palerme? portez vos regards à l'extrémité du Cassaro, vers la mer; à droite de la porte Felice est une vaste place irrégulière,

c'est le *Piano della Marina*, qui sert comme de vestibule au quartier de la Kalsa. Les tribunaux, la Monnaie, la grand'garde avec quelques canons, la Douane, occupent deux des côtés de la place; et, dans un de ses angles, s'élève le beau palais des princes de Partanna, qui est meublé avec toute la magnificence de Londres et de Paris. Dans ce quartier de la Kalsa, entre les églises et les couvens, sont les théâtres : le théâtre de Saint-Ferdinand, le théâtre Carolino et celui de Sainte-Cécile. Un descendant de Fernand-Cortez, le duc de Monteleone, dirige le premier et le soutient de son immense fortune. Mais les églises dominent les palais et les théâtres, celle de la Martorana, surtout, dont vous pouvez voir, de la piazza Villena où vous êtes, le charmant campanile gothique orné de colonnettes. En entrant dans sa nef, on se demande si l'on est dans une des mestcheds de Damas ou dans un temple catholique, et si, sous ce dôme soutenu par huit colonnes de granit oriental, chargé d'inscriptions arabes et d'ornemens mauresques, on adore le Dieu des chrétiens ou celui de Mahomet. La partie supérieure des murs est revêtue de ces grandes mosaïques bizantines à fond d'or, où domine le lapis lazzuli, mais endommagées. La partie inférieure est couverte de porphyre et de vert antique : la voûte est imposante. Celle de la chapelle principale a été peinte par Antonio Grano, élève de Novelli, et le tableau d'autel est un des beaux ouvrages de Vincenzo Anemolo; il rappelle la manière de Raphaël. J'ai parlé du bas-relief de cette église, qui représente le roi Roger recevant la couronne des mains de Jésus-Christ. En face de ce bas-relief est une autre mosaïque; on y voit le fondateur de l'église, Giorgio Antiochène, aux genoux de la Vierge, qui est elle-même prosternée devant son fils, assis sur des nuages. Les moines de ce couvent ont leur belvédère sur le Cassaro, qui est loin de là, et ils s'y rendent par une galerie souterraine.

Ce Novelli dont je viens de vous parler, a peint presque toutes les églises de Palerme, et particulièrement celles du quartier de la Kalsa. Dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, si vous demandez de qui est le tableau qui représente saint Pierre d'Alcantara, on vous répond : de Novelli. Dans l'église des Franciscains, dans celle de Saint-Charles-des-Bénédictins, si vous admirez un saint Benoît, une Madone *col Bambino*, un saint Louis de France; à l'église des pères du Monte-Santo, à Sainte-Catherine, c'est toujours le Novelli. Ses tableaux sont remarquables par la sévérité du dessin, la sobriété de la couleur et le calme religieux des figures; on sent que ce pinceau tient de l'Orient et de l'Italie. Il est même impossible de méconnaître

une troisième influence dans ses compositions. Pietro Novelli, dit le Morrealese, parce qu'il était né à Morréal, est le Raphaël de la Sicile. Son maître fut Carrera de Trapani, qui eut de la réputation en son temps. Pietro Novelli, son élève, eut le bonheur de faire la connaissance de Van-Dick, qui se trouvait à Palerme, et de profiter de ses conseils. On retrouve le faire de ce grand maître dans les ajustemens de Novelli et dans l'air cavalier de ses personnages. Novelli étudia aussi beaucoup les tableaux de l'Espagnolet. Son chef-d'œuvre est au couvent de Montréal; on l'admirerait même entre un tableau de Rubens et un tableau de son maître Van-Dick. A son tour, Novelli a fait école. Ses élèves ne sont guère célèbres qu'en Sicile, et les amateurs éclairés, en Italie, connaissent seuls Carrega, Macro, Blasco, Gisello, Dimitri et le frère capucin Dominique de Palerme. Giacomo Loverde de Trapani est plus connu, et c'est, en effet, le premier des élèves de Novelli. Cette école est éteinte depuis long-temps.

Il y a, dans la Kalsa, une seule église où l'on ne trouve pas de tableaux de Novelli; mais elle mérite qu'on y entre. C'est une ancienne mosquée qui a été convertie en église pour le couvent de Saint-François-d'Assise. La façade est tournée du côté de l'occident, et la porte principale est ornée de huit colonnes de marbre d'ouvrage sarrasin, avec des inscriptions arabes. L'église est divisée en trois nefs d'une délicieuse originalité. Au second pilastre en entrant, le sculpteur Valerio Villareale a placé un beau médaillon où est représenté le plus célèbre poète moderne de la Sicile, Giovanni Meli. Si vous pénétrez dans le cloître, vous verrez un escalier royal, des dortoirs majestueux, et tout ce luxe et cette grandeur qui se cachent au fond de presque tous les monastères de la Sicile.

L'architecture siculo-arabe fut bientôt remplacée en Sicile par le style normand; les monumens de Palerme (et ces monumens sont presque tous des églises) sont de véritables chroniques. Les différentes dominations y sont écrites en arabesques, en cintres, en ogives, en chapiteaux, en rosaces, et à l'aide des ornemens des différens siècles. Chacun a marqué son passage en Sicile par quelque œuvre de son goût. Les Grecs ont laissé Ségeste, le temple de Minerve à Syracuse, quelques restes autour de Palerme; Agrigente a conservé sur ses murs le nom des architectes grecs; les Sarrasins se retrouvent partout; les palais de leurs émirs sont encore ouverts à Palerme, où l'on peut aller voir la Ziza et la Cuba, et, sur vingt frontispices d'églises, on lit des passages du Koran. La conquête normande a grossièrement taillé ses bas-reliefs gothiques près des œuvres gracieuses du

goût moresque. Le style gothique lui-même, bientôt corrigé par le moyen-âge, a produit les monumens siculo-normands; puis vinrent les rois suèves, qui aimaient plus les sciences que les arts, et dont les châteaux, placés dans les positions les plus inexpugnables, montrent le goût qu'ils avaient pour l'architecture militaire. Les arts ne tardèrent pas à être modifiés par l'Italie et par l'Espagne. L'architecture, sans direction, fut ramenée à un style pur et élevé par Antonio Gagini, et s'améliora encore depuis del Duca jusqu'à Morelli, qui ne dédaigna, comme Buonarotti, aucune des branches de l'art, pas même les fortifications. Il y eut alors une belle époque, où régna une pensée libre et large dont j'ai retrouvé des traces partout. Les meilleurs frontons de l'Italie sont égalés par la délicatesse, l'élégance et la hardiesse d'un portail d'église que j'ai remarqué dans la rue Macqueda, et dont les ornemens se composent de têtes de morts, en marbre, œuvre lugubre, mais belle comme un *Requiem* de Mozart.

Dans le quartier de la Kalsa sont encore le palais Butera, la Marina et la Flora, l'un des plus beaux jardins botaniques du monde. Le prince de Trabia, possesseur actuel du palais Butera, a encore un autre palais dans la rue Macqueda. L'abolition de la féodalité jure avec l'existence de pareils édifices. On cherche, en y entrant, les vassaux qui devraient remplir les cours, les pages, les écuyers, les gentilshommes de service, les gardes qui ont disparu des dix salons d'attente aux voûtes peintes et dorées, et dont la haie devrait mener jusqu'à la salle du trône, car il y a une salle du trône dans les deux palais du prince Trabia, qui est de la maison de Branciforte où l'on comptait des princes souverains. Je ne sais de quel Branciforte ou Trabia est le portrait qui figure sous le dais du trône. C'est sans doute l'un de ces mille souverains de Sicile que la constitution anglaise a détrônés, et dont les enfans viennent quelquefois visiter, en frac noir, leur palais abandonné. Le dernier rejeton de la maison de Butera est le jeune prince de Scordia, qui était préteur de Palerme lorsque je visitai la Sicile, et qui ne songe guère, assurément, à rétablir le système féodal dans sa patrie.

Le palais Butera est une des merveilles de Palerme. Sa principale façade est du côté de la mer et la domine. Des fenêtres on aperçoit la Marina, la Bagheria et l'éternel Monte-Pellegrino. Le bon et respectable prince de Trabia voulut bien me montrer lui-même ce palais qu'il n'habite pas. Quand il s'y présenta avec moi, les gardiens et les serviteurs qui sont chargés du soin de cette habitation, vinrent avec joie à la rencontre de leur vieux maître, et l'entourèrent avec

attendrissement en lui baisant les mains. C'est là un de ces restes de féodalité que nulle constitution ne pourra abolir, et dont mes idées du siècle ne furent nullement révoltées. A Palerme, ces liens qui attachent les serviteurs aux anciennes familles, sont encore dans toute leur force, et j'ai vu plusieurs exemples curieux de ces humbles dévouemens qui ont survécu aux anciennes institutions.

Il y a dix ans, le palais Butera était un édifice d'un temps et d'un goût surannés. Aujourd'hui, il semble construit d'hier, et ses salons ressemblent, mais en grand, aux plus beaux et aux plus somptueux appartemens de Paris. Imaginez cent vastes chambres meublées dans le goût du règne de Louis XV, dorées, lambrissées, garnies de tentures à ramages, de lustres et de bronzes de Venise. Les bergers et les bergères de Vatteau, enlacés de guirlandes, ornent les trumeaux, et tous les gracieux écarts de la fantaisie du XVIII[e] siècle décorent cet immense palais. On dirait que Marly ou quelque autre résidence royale, soustraite à la torche révolutionnaire, a été secrètement apportée sur le rivage de la mer Tyrrhénienne! Une seule galerie m'a paru tout-à-fait dans le goût sicilien. Les grands sophas, les meubles, les rideaux et les draperies des murailles sont de satin broché d'or et brodé de fruits massifs en corail de plusieurs doigts d'épaisseur. Je ne crois pas qu'il y ait un seul souverain en Europe qui possède un salon d'une telle magnificence. Dans un de ses autres palais, le prince de Trabia a des tableaux d'un grand prix. J'y ai vu un admirable Salvator Rosa, un Michel-Ange, un Gérard de la nuit, un Annibal et un Augustin Carrache, un des plus beaux Giordano, une curieuse statue de Sénèque s'ouvrant les veines au bain, que je voudrais voir ailleurs que dans une cheminée, et la plus riche collection de médailles de tous les pays, mais surtout de l'époque siculo-normande.

Les palais de Palerme, que j'ai visités, ne sont pas tous de cette magnificence; mais rien n'est plus imposant que ces vastes demeures avec leur péristyle espagnol et leur sombre cour moresque. La solitude qui règne dans la plupart de ces palais ajoute encore à leur effet mélancolique. Parmi ceux qui sont encore habités, ou qui l'étaient du moins pendant mon séjour en Sicile, je dois citer le palais du prince de Campo-Franco, qui était alors *luogotenente* de Sicile. En sa qualité de vice-roi, le prince avait, dans sa salle des gardes, quand j'eus l'honneur de lui rendre visite, un poste considérable de soldats napolitains, et leur présence, ainsi que celle des huissiers, répandait dans cette immense salle comme un air de royauté qui ne lui messeyait pas, à mon avis, surtout en me rappelant à quelle famille s'est allié

le prince de Campo-Franco par le mariage de son plus jeune fils, le comte de Lucchési-Palli. Le choléra, qui n'a pas laissé sans vide une seule maison dans Palerme, venait d'enlever la princesse de Campo-Franco, et je trouvai ses charmantes filles vêtues de deuil, près de leur père, dans le fond d'une autre salle, remplie de tableaux du Guide, du Carrache et de tous les maîtres. Le prince attendait son successeur le duc de Laurenzana, et disposait déjà tout pour se rendre à Naples où il était appelé. Le gouvernement napolitain avait jugé que son esprit modéré, son caractère doux et conciliant, n'étaient pas en rapport avec les circonstances orageuses où se trouvait la Sicile; et il commençait par le rappel du prince le nouveau système d'administration dont j'aurai plus tard à vous parler. Le prince de Campo-Franco est maintenant à Naples où il fait partie de la consulte d'état. A mon départ, il était question de le nommer gouverneur du prince royal des Deux-Siciles. L'héritier du trône de Naples a deux ans, je crois, et le prince de Campo-Franco compte plus de soixante ans. C'est donc simplement un honneur par lequel on aura voulu le dédommager de son éloignement de la Sicile.

J'avais pris, à Naples, l'engagement de visiter un jeune prince sicilien, noble rejeton d'une des plus illustres familles de la Sicile, de celles qui ont laissé s'écouler les richesses accumulées depuis tant de siècles, dans leur maison, par la conquête et par la faveur des souverains. Les larges degrés du palais, éclairés par une lampe allumée devant la madone, étaient abandonnés. Je pénétrai dans trois vastes salles qui devaient avoir été meublées avec un grand luxe du temps de la reine Caroline, et dans un salon noblement orné de tentures de soie brodées d'argent, je trouvai toute une famille de serviteurs, tristement assise en cercle et devisant à voix basse. Dans la chambre voisine, était le prince qui s'attendait à ma visite, et qui me reçut comme un ami qu'on n'a pas vu depuis long-temps. C'était la première fois que nous étions en présence l'un de l'autre. J'étais étranger, nouveau-venu, la Sicile était encore livrée aux troubles; on ignorait l'issue des émeutes de Catane, de Messine et de Syracuse; la défiance et la réserve semblaient commandées aux Siciliens dans ces circonstances. Le jeune prince me parla cependant tout de suite avec un rare abandon, et les larmes dans les yeux, de la situation malheureuse de la Sicile, du triste sort de son beau pays, de l'isolement de toute cette jeunesse sicilienne, qui est condamnée, disait-il, à ne prendre part ni au mouvement général de l'Europe, ni à l'administration de son pays, qui n'a de patrie ni à Naples, ni à Palerme, et qui

prévoit un avenir encore plus fâcheux. Au lieu du désir si commun de briller et de cacher la médiocrité de sa fortune sous les dehors affectés du luxe, le prince me montra d'un geste douloureux tous les restes de splendeur qui l'environnaient; et, se jetant près de moi sur un vaste sopha de soie, il me demanda si je savais quelque pays où l'épée d'un jeune homme, courageux et fier, pût lui frayer le chemin de l'honneur et de la fortune. Mais nous ne sommes plus au temps où un gentilhomme pouvait aller offrir le secours de son bras à quelque noble cause; ma réponse dissipa cette aimable et touchante ignorance et rappela le prince à la réalité. Il rêva quelques momens. — « Au moins, dit-il, que notre triste situation ne m'empêche pas de vous bien recevoir. Dans ce palais, vous trouveriez le luxe, mais non le nécessaire. Ma villa est inculte et déserte; je n'ai que mon cheval; c'est l'unique chose qui m'appartienne. Montez-le, de grace, tant que vous serez ici. C'est la seule manière dont je puisse remplir les devoirs de l'hospitalité envers vous. Au nom de nos amis, ne me refusez pas. Nous sommes bien malheureux! » ajouta-il. — Ce peu de mots vous en dira plus que toutes mes réflexions sur le caractère de la jeune noblesse sicilienne.

J'ai souvent vu s'exhaler ces douleurs et ces regrets en Sicile; mais j'ai pu me convaincre, en plusieurs circonstances, que les craintes du gouvernement napolitain, à l'égard de la Sicile, étaient très exagérées, même dans le moment où la Sicile se trouvait le plus livrée au désordre et à l'anarchie. De son côté, le gouvernement napolitain fait en Sicile ce que font tous les gouvernemens qui sont ou qui se croient menacés par leurs sujets. C'est son système antérieur, et non sa conduite actuelle, que la bonne politique désapprouve. Il craint les Siciliens et il les traite avec rigueur; mais si cet excès de rigueur ne tient qu'à la crainte que la Sicile inspire, elle est de trop, car les Siciliens ont déjà dépassé le degré de misère où l'on se révolte. Pour moi, je n'ai jamais assisté qu'en France à des actes de révolte, et là j'ai observé qu'elle n'a lieu que par l'excès d'aisance et de prospérité. En 1789, quoi qu'on en ait dit, le peuple était heureux, et le mauvais état des finances n'avait pas influé sur le sort des classes inférieures, qui prospéraient sans droits politiques, mais qui prospéraient enfin. L'excitation politique, en France, augmenta singulièrement vers la fin du ministère de M. de Villèle, c'est-à-dire à une époque de prospérité inouie, où l'on avait à peine gardé le souvenir des suites désastreuses de l'invasion étrangère et des malheurs de la réaction de 1815. Sous le ministère de M. de Polignac, en 1830,

le commerce et l'industrie étaient arrivés à un haut degré de splendeur, l'agriculture florissait, et le bien-être général dont jouissait la nation, avait répandu en elle un surcroît de vitalité qui lui prêta les forces et l'énergie nécessaires pour la lutte dans laquelle elle s'engagea avec toute sorte de raison, sans doute, mais où elle eût peut-être succombé, si elle avait été faible et misérable comme l'était, par exemple, la Sicile, quand je la visitai. La Sicile venait d'être livrée à de grandes agitations; mais à peine quelques bataillons suisses se furent-ils montrés, que l'ordre se rétablit sans peine. Supposez la Sicile florissante, riche, abondamment pourvue de toutes ses anciennes ressources, sa noblesse en possession de ses droits féodaux, riche et énergique, au lieu d'être pauvre et affaiblie par ses catastrophes domestiques, la lutte eût été terrible et se fût peut-être terminée par de nouvelles vêpres. Tout s'est, au contraire, réduit aux proportions d'un mouvement partiel, comprimé en peu de jours et comprimé de lui-même presque partout. Ici donc, comme en quelques pays de vieille civilisation, on pourra dire encore que si la misère fait des émeutes, l'abondance fait des révolutions.

Je voudrais bien qu'on ne se méprît pas à mes paroles; je plaiderai, dans ces pages, la cause de la Sicile et non celle du gouvernement napolitain. Je la plaiderai parce que la Sicile est malheureuse, parce que le devoir de tous les gouvernemens est de travailler au bonheur des nations qui leur sont confiées par la Providence ou par les congrès, sans se demander ce qui résultera de l'accomplissement de cette tâche. Peu importe, en droit politique, si la misère, ou toute autre cause, a empêché les Siciliens de se lever en masse, comme au temps de Procita, et si la maladie qui dévorait sa population, si l'isolement, disons le mot, l'abandon où se trouvait la Sicile dans ces circonstances cruelles, n'y a fait naître, au lieu de soulèvemens généraux, que des émeutes aussitôt éteintes, que des excès sans but commis par la plus basse populace. Si la misère a causé ces maux, il faut se hâter de faire cesser cette misère, et le remède est dans les mains du gouvernement napolitain. Je vous le prouverai bientôt.

La bonne politique ne s'accommode pas plus que la morale de ces calculs qui consistent à retenir un peuple dans l'abjection et dans la misère, pour le soumettre plus facilement. La Russie, qui se permet de grands excès d'autorité envers la Pologne, ne l'oserait pas elle-même, et la même main qui arrache au peuple polonais son costume national, et qui élève des citadelles menaçantes aux portes de la ca-

pitale, fonde la banque de Pologne, contribue à l'établissement des nouvelles et magnifiques usines de Varsovie, et encourage l'agriculture dans toutes les campagnes. En Autriche, on exige l'obéissance absolue du peuple et sa soumission brutale au pouvoir, au nom de la prospérité qu'on lui donne et de la modicité des impôts qu'on lève sur lui. J'espère voir un jour ce système suivi en Sicile. Que le sol le plus riche de l'Europe cesse d'en être le plus pauvre et le plus stérile, par l'effet de l'administration du pays; que la population la plus intelligente, celle qui compte des marins intrépides comme les matelots grecs et hardis comme les capitaines américains, des légistes consommés, des commerçans actifs et fins, une noblesse propre à toutes les grandes choses, ne soit plus condamnée à l'oisiveté et à l'isolement, Naples aura fait alors beaucoup pour la Sicile. Les constitutions viendront ensuite, quand il se pourra; mais que la prospérité publique précède les constitutions : c'est le moyen de les rendre profitables.

Il y a sans doute de grandes causes de division entre Naples et la Sicile. La noblesse y regarde le traité de Laybach comme déchiré en ce qui concerne la Sicile; le paysan garde ses sentimens de haine pour la domination étrangère; le marchand se sent froissé dans ses intérêts, et prévoit qu'il le sera davantage. Mais l'esprit de rébellion a diminué; la crainte domine tout, et quoique le Sicilien se fasse une religion de mépriser le soldat napolitain, on ne peut nier que la terreur qu'inspirent les troupes suisses ne soit un moyen réel de répression.

D'autres causes, non moins puissantes, s'unissent pour maintenir le lien qui unit, tant bien que mal, les deux parties du royaume des Deux-Siciles. Parmi ces causes, il faut compter, en première ligne, ces vieilles haines municipales que j'ai dites, haines déjà bien antérieures à l'époque de la domination espagnole, où les vice-rois les ravivaient à dessein, et qui existent dans toute leur force entre Palerme et Messine. A ces causes s'ajoute la crainte que le peuple déchaîné a, de tous les temps, inspirée à la noblesse, qui agira toujours, dans les insurrections populaires, comme elle fit en 1820; l'influence des idées de la classe moyenne, qui grossit chaque jour, et dont les velléités libérales, ou, pour mieux dire, dont l'orgueil naissant s'accommoderait peu du retour d'un état de choses où la noblesse, grace à son influence journalière sur le bas peuple, jouerait un trop grand rôle; et, enfin, la scission de la noblesse elle-même,

dont une partie est à Naples, au service de Naples, et dont l'autre partie reste enfouie à Palerme, s'isolant chaque jour davantage par ses antipathies, et gardant une bonne part de sa haine pour les gentilshommes qui vont chercher la fortune ou les honneurs de l'autre côté du Phare.

J'ai vu à Messine un singulier exemple de cette antique haine de cité à cité, qui est restée toute vivante dans cette partie de la Sicile.

Messine, la ville commerçante où vient aboutir tout le négoce des ports du littoral sicilien de la mer Ionienne, jalouse Palerme, où vit une nombreuse noblesse oisive, et qui est, depuis des siècles, en possession du siége du gouvernement. Messine, placée en vue de la Calabre, séparée de l'Italie par une heure de mer, au centre de la Méditerranée; Messine, qui est le point de jonction des deux principaux côtés que forme l'île triangulaire dont elle est, en quelque sorte, la clé; Messine, qui est en même temps la porte d'un canal qui mène de l'Europe en Afrique; elle qui récemment encore (de 1805 à 1812) a eu un si beau moment de fortune, quand l'or qu'y jetaient les Anglais, et la présence de leur flotte, ranimèrent son industrie et son commerce; Messine, riche, animée, qui donne à elle seule, grace à ses douanes, un cinquième du million d'onces affecté, nominalement il est vrai, aux routes de Sicile; Messine, depuis des siècles, frémit de se voir reléguée au second rang. Le seul nom de Palerme fait pâlir un véritable Messinois, et je vous ai rappelé dans ma première lettre quels résultats avait eus cette haine sur les destinées de la Sicile, déjà du temps de l'amiral Vivonne. Cette haine, que ne partage pas Palerme, je dois le dire, va si loin, encore aujourd'hui, que j'ai trouvé à Messine beaucoup de partisans d'un projet qui est peut-être né sous le Phare. Il s'agissait de séparer la province de Messine de la Sicile, et de la réunir à la partie du royaume des Deux-Siciles qu'on nomme officiellement, à Naples, *di qua del faro, de ce côté du phare,* tandis que la Sicile proprement dite est nommée *reali dominj oltre il faro, domaines royaux au-delà du phare.* Que de fois, me promenant sur la plage de Messine, de la citadelle à Salvadore de'i Greci, j'ai entendu vanter, à la vue des hautes montagnes noires de la Calabre, dont les ombres couvrent le canal, tous les avantages de cette réunion pour Messine, qui s'affranchirait ainsi des misères de la Sicile, dont elle portece pendant le moindre poids! J'étais encore à Messine quand eut lieu l'établissement du système de promiscuité, qui consiste, contrairement aux déclarations de Laybach, à envoyer des

fonctionnaires napolitains en Sicile, et à appeler les fonctionnaires siciliens dans les provinces napolitaines. Messine avait alors pour intendant civil, c'est-à-dire pour préfet, le marquis della Cerda, noble Palermitain, qui avait épousé avec ardeur les intérêts de cette ville qu'il administrait depuis six ans. Le marquis della Cerda est un homme simple, modeste, énergique et d'un grand sens. Sa conversation est pleine d'intérêt; ses vues m'ont paru celles que pourrait avoir un de nos préfets qui aurait sérieusement réfléchi sur la nature de ses devoirs. C'est un grand seigneur comme il s'en trouve quelques-uns parmi les grands seigneurs siciliens. Il a habité la France, ce qui ne veut pas dire qu'il a visité les salons de Paris; il connaît, au contraire, une grande partie de nos départemens, dont il a étudié les besoins et les richesses; il a aussi fructueusement séjourné en Angleterre, et il appliquait à sa nouvelle situation tous les résultats de ses voyages et de ses études. Il faut savoir que Messine est une ville de cinquante ans. Les incendies, la peste et les tremblemens de terre l'ont détruite plusieurs fois de fond en comble, et le magnifique quai de la mer, composé d'une suite de palais uniformes, n'en est encore qu'à son premier étage. M. della Cerda s'occupait activement d'achever cette jeune cité; il y faisait élever partout des fontaines, des édifices utiles, il parait la ville de monumens; sous son administration, trente milles de route carrossable avaient été faits vers Palerme, le long de la mer, jusqu'à Nocito, près de Milazzo, et cette route est de la plus haute importance pour Messine, car la route de Palerme à Messine, par Castrogiovanni et le centre de l'île, est inutilement trop longue. On a voulu la faire passer par Catane, tandis que la route directe entre les deux capitales (je parle le langage de Messine) est le long de la mer, par Termini et Cefalù. Le marquis della Cerda était donc tout occupé de ce vaste et dernier projet, quand vint le choléra, dont la présence fut signalée à Messine, comme à Catane et à Syracuse, par une insurrection très courte, qui se réduisit à un petit mouvement populaire dont voici les principales phases.

Un paquebot napolitain, *le San-Antonio,* avait paru en rade. Il était chargé de médicamens et d'objets nécessaires aux hôpitaux. Le bruit se répandit dans le peuple que ce navire apportait le poison qui donne le choléra, à l'aide duquel le gouvernement napolitain voulait se débarrasser d'une partie de la population sicilienne. La foule se porta sur le quai, tenta de s'opposer au débarquement, repoussa jusque dans la citadelle la faible garnison napolitaine que commandait le brave et spirituel général Luigi Caraffa, frère d'un homme

non moins spirituel, le duc de Noja, et se répandant sur tous les points de la ville, brûla les archives et les effets d'habillement des hôpitaux. L'intendant, livré à lui-même, fit demander du monde au général Luigi Caraffa qui occupait la citadelle, mais celui-ci répondit nettement que ses soldats étaient en trop petit nombre, et que c'eût été sacrifier sans utilité les hommes dont la vie lui était confiée. En même temps, la porte de la citadelle s'ouvrit et se referma sur le général, qui sortit seul, en grand uniforme napolitain, et vint se placer au milieu de la populace furieuse, en l'exhortant à rentrer dans l'ordre. Pendant que le général exposait ainsi sa vie, la regardant comme moins précieuse que celle du dernier de ses soldats, l'intendant organisait, en quinze heures, une garde nationale qui, à l'aide des troupes, réprima le peuple sans effusion de sang. Bientôt la garde nationale commença à devenir turbulente à son tour, et à pousser quelques cris d'indépendance qui obligèrent les autorités à la dissoudre; mais l'émotion n'avait pas augmenté, et Messine était déjà parfaitement calme, lorsque le marquis del Caretta, chargé des pouvoirs d'*alter ego* du roi des Deux-Siciles, vint y débarquer. Le marquis della Cerda fut relégué dans une petite intendance en Calabre; et de Messine, cette résidence opulente et animée, le général Caraffa, envoyé à Noto, à quelques milles de l'Afrique, fut puni de l'impuissance où il s'était trouvé, par sa nomination au commandement d'une province misérable, morne et abandonnée. Un officier napolitain, vieux soldat très honoré, mais inconnu à Messine, le commandeur de Liguoris, y remplaça l'intendant rappelé, et Messine se trouvait très satisfaite de ce choix quand j'y arrivai. Le nouvel intendant était Napolitain, mais celui qu'il remplaçait était de Palerme, et, en haine de Palerme, on vota par acclamations, au nouveau venu, les fonds de construction d'un théâtre, qu'on avait obstinément refusés à celui qui s'éloignait. Ceci doit donner à réfléchir aux Siciliens qui rêveraient l'indépendance, surtout s'ils veulent bien faire attention à la situation géographique de Messine, à peine séparée de la Calabre par une enjambée, et qui est, qu'on me passe ce terme, le goulot de la bouteille par lequel Naples peut verser sans cesse des troupes en Sicile. Le camp d'observation, de quatre mille hommes, établi depuis, dit-on, à Reggio, prouve que le gouvernement napolitain sait toute la valeur de cette importante position.

Il faut aussi se rappeler ce qui eut lieu, lors de la révolution de Palerme, en 1820 : je m'en tiens au récit du général Coletta. Le gé-

néral Naselli avait été envoyé de Naples, avec le chevalier de Thomasis, aujourd'hui duc de Cumia, pour rétablir l'ordre en Sicile. Quand l'indépendance fut proclamée à Palerme, le général, privé du fort de Castellamare, son unique point de défense, nomma une junte de nobles pour administrer la ville. En peu de jours, la révolte fut à son comble. Les statues du roi furent renversées, les résidences royales dévastées, les palais, les maisons particulières mis au pillage ou incendiés, et les têtes des princes de Cattolica et de Iaci, les deux premières victimes du peuple, portées au haut d'une pique dans les rues de Palerme. Naselli s'enfuit sur une petite barque, sa junte fut renversée, et le peuple en nomma une autre, composée de seigneurs mêlés à des hommes de la populace. Le cardinal Gravina fut forcé de la présider. Les vallées de Palerme et de Girgenti s'insurgèrent également. Les cinq autres restèrent fidèles au gouvernement napolitain, qui se hâta de diriger une expédition vers la Sicile. Le général Florestan Pépé commandait les neuf mille fantassins et les cinq cents cavaliers qui la composaient. Le général Pépé fut bientôt sous les murs de Palerme avec dix mille hommes; il avait réuni à ces troupes quelques volontaires siciliens enrôlés du côté de Messine, et plusieurs bataillons de la milice de Calabre.

La noblesse de Sicile, enfermée dans Palerme, sous le joug du peuple, sentait déjà que cette révolution n'était pas faite pour elle, et ne demandait, en secret, que le rétablissement de l'ordre, au prix même du rétablissement de l'autorité du gouvernement napolitain. Le cardinal Gravina avait été déjà déposé par le peuple, le prince de Villafranca s'était éloigné, et le découragement était si grand parmi les nobles, qu'aucun d'eux n'osait agir sur le peuple et tenter d'opérer la contre-révolution, qu'ils désiraient tous ardemment. Le vieux prince de Paternò, le plus riche propriétaire de la Sicile, goutteux, plus qu'octogénaire, mais connaissant à fond le peuple sicilien, au milieu duquel il avait passé sa vie, s'en alla seul sur la *Piazza-Maggiore*, et se mit à haranguer les souverains en haillons qui régnaient alors à Palerme, leur disant, en leur langage populaire, que l'ennemi était aux portes, l'eau et les vivres épuisés, la ville sans ressources, et qu'il fallait prendre un parti décisif. Ce parti, selon lui, était de combattre l'ennemi hors des murs, et de mourir courageusement plutôt que de se remettre sous le joug de Naples. Mais, ajoutait-il, un tel parti demandait de mûres réflexions; il s'agissait de la vie, de la liberté, de l'honneur. Il leur donnait donc jusqu'au

lendemain au lever du jour; si Dieu et ses saints leur inspiraient alors la pensée de marcher à l'ennemi, ils se mettraient tous sous la protection des légions célestes et s'en iraient hors des murs de Palerme, pour sauver la cité en péril ou mourir en héros!

Le lendemain, le vieux prince fut exact au rendez-vous. Il arriva sur la place dès l'aurore. Il était en habit de guerre du temps passé, et soutenait ses jambes goutteuses à l'aide d'un long sabre. Le peuple fut également exact à l'heure; mais il vint désarmé, et des cris de paix sortaient de toutes les bouches. C'est ce que le prince avait prévu; il fut nommé négociateur par acclamations, et partit aussitôt pour le camp du général Pépé, avec un avocat et un colonel qu'on lui avait adjoints.

On s'entendit bientôt, et les conditions du traité furent toutes à l'avantage de la Sicile. On accorda aux députés de Palerme le droit de décider en parlement, à la majorité des voix, de la réunion ou de la séparation de Naples et de la Sicile; on leur accorda la constitution espagnole, le droit de gouverner Palerme par une junte prise au sein de ses habitans, amnistie pour les délits de la révolution, liberté des opinions, oubli, clémence, liberté; bref on passa par toutes les clauses qui furent proposées, et on n'en imposa qu'une seule : l'entrée des troupes napolitaines dans Palerme, dernier article à l'aide duquel on était sûr de réduire tous les autres au néant.

Le salut de la noblesse palermitaine était dans cette clause du traité, et l'habile prince de Paternò rentra lui-même à la tête des bataillons napolitains, faisant des signes de victoire et des gestes populaires pour montrer au peuple la faiblesse des Napolitains, se moquant ainsi à la fois des vainqueurs et des vaincus. Il y avait quatre-vingts jours que la populace régnait à Palerme. En se rendant aux troupes napolitaines, la noblesse sicilienne ne fit que changer de joug. Dans ma prochaine lettre, je vous montrerai que la révolution de Catane, qui finissait à peine quand j'arrivai dans cette ville, il y a un an, a suivi exactement, mais avec plus de rapidité, toutes les phases de la révolution de Palerme en 1820. C'est que les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets.

Je vous ai dit aussi que l'autorité du gouvernement napolitain en Sicile s'appuie encore, en fait de divisions, sur l'éloignement qu'éprouvent les Siciliens contre ceux des leurs qui exercent des emplois conférés par la cour de Naples. Je citerai, entre autres exemples, celui du dernier vice-roi, le prince de Campo-Franco, dont les excel-

lentes intentions se réalisaient rarement, il est vrai, faute d'un pouvoir réel, mais qui n'a jamais cessé de veiller aux intérêts de la patrie et de travailler à son bien-être. A son départ, le prince de Campo-Franco a été peu regretté. Il n'a pas fait le bien, disait-on, et il n'a pas empêché le mal. Chaque jour, on le chargeait de quelques accusations nouvelles, et j'ai lieu de croire qu'elles n'étaient souvent pas fondées. Le fait suivant l'est-il? je l'ignore; mais fût-il réel, le vice-roi aurait eu sans doute la main forcée. Le roi avait accordé 3,000 onces à Palerme, à l'époque du choléra (40,000 francs environ). Le prince de Campo-Franco affecta cette somme, dit-on, au remboursement d'une créance déjà ancienne du trésor royal sur la ville de Palerme, en sorte que les 3,000 onces ne sortirent pas des caisses du gouvernement. Encore une fois, j'ignore si ce rigoureux exemple de comptabilité administrative a été donné par l'excellent prince de Campo-Franco; mais ce que je sais bien, c'est qu'il donnait sur son traitement de *luogotenente*, une rente annuelle de 4,000 ducats au dépôt de mendicité (*nuovo deposito di mendici*). Là, du moins, on regrettera, j'en suis bien sûr, l'administration du prince de Campo-Franco.

Je viens à une autre cause de désunion en Sicile. Je veux parler de la classe moyenne qui grossit chaque jour. Vous savez combien la division des propriétés, qui a eu lieu en France depuis 1789, a fait augmenter le nombre des gens de loi, notaires, avoués, huissiers et autres. Outre la division des propriétés qui a lieu en Sicile, et qui augmente le nombre de ces *patrocinarii*, il y a, je ne dis pas le goût, mais la rage des procès, qui les enrichit. Les avocats sont déjà jaloux des nobles, ce qui est une notable preuve de civilisation. Ils n'osent pas encore imiter le luxe des seigneurs, mais ils achètent leurs terres à mesure que ceux-ci se trouvent ruinés. Ceci est un progrès tout récent de la bourgeoisie. Il y a quelques années, elle se contentait de placer son argent; maintenant elle en est à la seconde phase des lumières, elle veut posséder la terre, et, dans quelques années, elle voudra déjà lutter d'influence avec la classe supérieure. Dans les grandes villes, telles que Palerme, le peuple s'entend mieux avec la noblesse qu'avec la bourgeoisie, car les seigneurs ont une certaine manière affable et paternelle de traiter les inférieurs qui les entourent, manière toute de tradition, et que ne peut acquérir, avec les domaines seigneuriaux, la classe moyenne, toujours un peu avide et rude aux pauvres gens. Une tradition qui vient aussi d'un temps bien reculé, et qui règne encore dans les classes inférieures, fait que les

gens du peuple aiment mieux être mal payés chez un seigneur que bien payés chez un bourgeois. Ce goût est bizarre sans doute; mais il est resté dans les classes dont je parle une sorte de respect pour les grandes familles qui s'entourent bénévolement de valets inutiles, et qui les traitent avec une familiarité qui dépasse encore tout ce qu'on peut voir, dans ce genre, en Italie. Il faut aller jusqu'en Espagne pour trouver ces rapports de maîtres à serviteurs, et c'est d'Espagne aussi, avec tant d'autres coutumes, qu'ils sont venus sur le sol sicilien. Toutefois cette servitude volontaire et cette féodalité restée dans les mœurs, en dépit des lois, diminuent chaque jour, et déjà elles ne sont plus que des exceptions.

Enfin, j'ajouterai que les choses ont bien changé, en Sicile, depuis le jour des vêpres siciliennes, où sept vallées se mettaient sur pied au premier son d'une cloche. 'ai vu à peu près opérer, ville à ville, et village à village, le désarmement de la Sicile. J'étais à Palerme quand on publia un édit qui obligeait chaque citoyen à venir renouveler son port d'armes, en exhibant les armes qu'il possédait. Tous les ports d'armes étant inscrits, personne ne put se soustraire à cet ordre, et les armes furent reprises et déposées dans les arsenaux de l'état, à mesure que la déclaration en était faite par ceux qui les possédaient. Cette mesure n'avait pas été prise seulement à Palerme; sur toute la route que je parcourus depuis, de Palerme à Catane, j'appris que le désarmement avait eu lieu déjà. A Villafrati, à Vallelonga, à Villarosa, des soldats suisses, envoyés de Catane, avaient opéré le désarmement sans résistance. Dans la seule petite commune de Léonforte, où les deux tiers des habitans vont demi-nus par les rues, six cents Suisses avaient enlevé sept milliers de fusils, tandis qu'à Asaro, situé sur le pic voisin de celui où est juché Léonforte, on ignorait cette circonstance! A Palerme, quinze jours après, cette nouvelle n'avait pas encore transpiré, et la reprise des armes eut lieu tout-à-fait inopinément. Où donc eût été l'accord, et comment se fussent concertés les Siciliens, en cas de soulèvement? Le moyen qu'un pays songe à lever le drapeau de la révolution, quand toutes les parties qui le composent se montrent si insouciantes l'une de l'autre, et vivent dans ce mutuel isolement? Je vous dirai comment se firent toutes ces petites révolutions siciliennes de 1830, dont l'une s'allumait aussitôt qu'une autre venait de s'éteindre, et vous verrez que la misère, le défaut d'administration, l'ignorance où l'on tient e peuple, ont été les seules causes de ces émotions. C'est donc du pain, ce sont des routes et des écoles qu'il faudrait au peuple sici-

lien. Les rigueurs et les mesures violentes ne le soulèveront pas en entier, je ne le pense point, et je viens de vous dire les raisons sur lesquelles je me fonde; mais ces rigueurs causeront de grands embarras au gouvernement napolitain, et elles n'ont pas d'excuse, puisqu'elles sont inutiles. C'est là, ce me semble, la manière la plus formelle de les condamner.

Mais j'oublie que nous sommes restés les pieds sur les dalles de la belle place des *Quattro Cantoni*. Les tristes intérêts politiques et matériels de la Sicile m'ont fait perdre de vue ses belles églises et ses beaux palais. Je vous y ramènerai. C'est un dédommagement que je vous dois pour l'ennui que va vous donner cette longue lettre, qui ressemble, plus que je ne voudrais, à une dépêche officielle ou à un article de journal, deux sortes de lectures peu divertissantes selon vous.

Je suis, etc.

(*La troisième lettre à un prochain n°.*)

MARGOT.

I.

Dans une grande et gothique maison, rue du Perche au Marais, habitait, en 1804, une vieille dame, connue et aimée de tout le quartier; elle s'appelait Mme Doradour. C'était une femme du temps passé, non pas de la cour, mais de la bonne bourgeoisie, riche, dévote, gaie et charitable. Elle menait une vie très retirée; sa seule occupation était de faire l'aumône et de jouer au boston avec ses voisins. On dînait chez elle à deux heures, on soupait à neuf. Elle ne sortait guère que pour aller à l'église et faire quelquefois, en revenant, un tour à la Place-Royale. Bref, elle avait conservé les mœurs et à peu près le costume de son temps, ne se souciant que médiocrement du nôtre, lisant ses heures plutôt que les journaux, laissant le monde aller son train, et ne pensant qu'à mourir en paix.

Comme elle était causeuse et même un peu bavarde, elle avait toujours eu, depuis vingt ans qu'elle était veuve, une demoiselle de compagnie. Cette demoiselle, qui ne la quittait jamais, était devenue pour elle une amie. On les voyait sans cesse toutes deux ensemble, à la messe, à la promenade, au coin du feu. Mlle Ursule tenait les clés de la cave, des armoires, et même du secrétaire. C'était une grande fille sèche, à tournure masculine, parlant du bout des lèvres, fort impérieuse, et passablement acariâtre. Mme Doradour, qui n'était pas grande, se suspendait en babillant au bras de cette vilaine créature, l'appelait sa toute-bonne, et se laissait mener à la lisière. Elle témoignait à sa favorite une confiance aveugle; elle lui avait assuré

d'avance une large part dans son testament. Mlle Ursule ne l'ignorait pas; aussi faisait-elle profession d'aimer sa maîtresse plus qu'elle-même, et n'en parlait-elle que les yeux au ciel avec des soupirs de reconnaissance.

Il va sans dire que Mlle Ursule était la véritable maîtresse au logis. Pendant que Mme Doradour, enfoncée dans sa chaise longue, tricotait dans un coin de son salon, Mlle Ursule, affublée de ses clés, traversait majestueusement les corridors, tapait les portes, payait les marchands, et faisait damner les domestiques; mais dès qu'il était l'heure de dîner, et dès que la compagnie arrivait, elle apparaissait avec timidité, dans un vêtement foncé et modeste; elle saluait avec componction, savait se tenir à l'écart, et abdiquer en apparence. A l'église, personne ne priait plus dévotement qu'elle, et ne baissait les yeux plus bas; il arrivait à Mme Doradour, dont la piété était sincère, de s'endormir au milieu d'un sermon; Mlle Ursule lui poussait le coude, et le prédicateur lui en savait gré. Mme Doradour avait des fermiers, des locataires, des gens d'affaires; Mlle Ursule vérifiait leurs comptes, et en matière de chicane, elle se montrait incomparable. Il n'y avait pas, grace à elle, un grain de poussière dans la maison; tout était propre, net, frotté, brossé, les meubles en ordre, le linge blanc, la vaisselle luisante, les pendules réglées; tout cela était nécessaire à la gouvernante pour qu'elle pût gronder à son aise, et régner dans toute sa gloire.

Mme Doradour ne se dissimulait pas, à proprement parler, les défauts de sa bonne amie, mais elle n'avait su, de sa vie, distinguer en ce monde que le bien. Le mal ne lui semblait jamais clair; elle l'endurait sans le comprendre. L'habitude, d'ailleurs, pouvait tout sur elle; il y avait vingt ans que Mlle Ursule lui donnait le bras, et qu'elles prenaient le matin leur café ensemble. Quand sa protégée criait trop fort, Mme Doradour quittait son tricot, levait la tête, et demandait de sa petite voix flûtée : « Qu'est-ce donc, ma toute-bonne? » Mais la toute-bonne ne daignait pas toujours répondre, ou, si elle entrait en explication, elle s'y prenait de telle sorte que Mme Doradour revenait à son tricot en fredonnant un petit air, pour n'en pas entendre davantage.

Il fut reconnu tout à coup, après une si longue confiance, que Mlle Ursule trompait tout le monde, à commencer par sa maîtresse; non-seulement elle se faisait un revenu sur les dépenses qu'elle dirigeait, mais elle s'appropriait, en anticipation sur le testament, des hardes, du linge, et jusqu'à des bijoux. Comme l'impunité enhardit elle en était enfin venue jusqu'à dérober un écrin de diamans, dont,

il est vrai, Mme Doradour ne faisait nul usage, mais qu'elle gardait avec respect dans un tiroir depuis un temps immémorial, en souvenir de ses appas perdus. Mme Doradour ne voulut point livrer aux tribunaux une femme qu'elle avait aimée; elle se borna à la renvoyer de chez elle, et refusa de la voir une dernière fois; mais elle se trouva subitement dans une solitude si cruelle, qu'elle versa les larmes les plus amères. Malgré sa piété, elle ne put s'empêcher de maudire l'instabilité des choses d'ici-bas, et les impitoyables caprices du hasard, qui ne respecte pas même une vieille et douce erreur.

Un de ses bons voisins, nommé M. Desprès, étant venu la voir pour la consoler, elle lui demanda conseil :

— Que vais-je devenir à présent? lui dit-elle. Je ne puis vivre seule; où trouverai-je une nouvelle amie? Celle que je viens de perdre m'a été si chère, et je m'y étais si habituée, que, malgré la triste façon dont elle m'en a récompensée, j'en suis au regret de ne l'avoir plus; qui me répondra d'une autre? quelle confiance pourrais-je maintenant avoir pour une inconnue?

— Le malheur qui vous est arrivé, répondit M. Desprès, serait à jamais déplorable, s'il faisait douter de la vertu une ame telle que la vôtre. Il y a, dans ce monde, des misérables et beaucoup d'hypocrites, mais il y a aussi d'honnêtes gens. Prenez une autre demoiselle de compagnie, non pas à la légère, mais sans y apporter non plus trop de scrupule. Votre confiance a été trompée une fois; c'est une raison pour qu'elle ne le soit pas une seconde.

— Je crois que vous dites vrai, répliqua Mme Doradour, mais je suis bien triste et bien embarrassée. Je ne connais pas une ame à Paris. Ne pourriez-vous me rendre le service de prendre quelques informations, et de me trouver une honnête fille qui serait bien traitée ici, et qui servirait du moins à me donner le bras pour aller à Saint-François d'Assises?

M. Desprès, en sa qualité d'habitant du Marais, n'était ni fort ingambe, ni fort répandu. Il se mit cependant en quête, et, quelques jours après, Mme Doradour eut une nouvelle demoiselle, à laquelle, au bout de deux mois, elle avait donné toute son amitié, car elle était aussi légère qu'elle était bonne. Mais il fallut, au bout de deux autres mois, mettre la nouvelle venue à la porte, non comme malhonnête, mais comme peu honnête. Ce fut pour Mme Doradour un second sujet de chagrin. Elle voulut faire elle-même un nouveau choix; elle eut recours à tout le voisinage, s'adressa même aux petites affiches, et ne fut pas plus heureuse.

Le découragement la prit; on vit alors cette bonne dame s'appuyer sur une canne et se rendre seule à l'église; elle avait résolu, disait-elle, d'achever ses jours sans l'aide de personne, et elle s'efforçait, en public, de porter gaiement sa tristesse et ses années, mais ses jambes tremblaient en montant l'escalier, car elle avait soixante-quinze ans; on la trouvait le soir auprès du feu, les mains jointes et la tête basse; elle ne pouvait supporter la solitude; sa santé, déjà faible, s'altéra bientôt, elle tombait peu à peu dans la mélancolie.

Elle avait un fils unique nommé Gaston, qui avait embrassé de bonne heure la carrière des armes, et qui, en ce moment, était en garnison. Elle lui écrivit pour lui conter sa peine et pour le prier de venir à son secours dans l'ennui où elle se trouvait. Gaston aimait tendrement sa mère; il demanda un congé et l'obtint, mais le lieu de sa garnison était, par malheur, la ville de Strasbourg, où se trouvent, comme on sait, en grande abondance, les plus jolies grisettes de France. On ne voit que là de ces brunes allemandes, pleines à la fois de la langueur germanique et de la vivacité française. Gaston était dans les bonnes graces de deux jolies marchandes de tabac qui ne voulurent pas le laisser s'en aller; il tenta vainement de les persuader, il alla même jusqu'à leur montrer la lettre de sa mère; elles lui donnèrent tant de mauvaises raisons, qu'il s'en laissa convaincre, et retarda de jour en jour son départ.

Mme Doradour, pendant ce temps-là, tomba sérieusement malade. Elle était née si gaie, et le chagrin lui était si peu naturel, qu'il ne pouvait être pour elle qu'une maladie. Les médecins n'y savaient que faire : « Laissez-moi, disait-elle, je veux mourir seule; puisque tout ce que j'aimais m'a abandonnée, pourquoi tiendrais-je à un reste de vie auquel personne ne s'intéresse? »

La plus profonde tristesse régnait dans la maison, et en même temps le plus grand désordre. Les domestiques, voyant leur maîtresse moribonde, et sachant son testament fait, commençaient à la négliger. L'appartement, jadis si bien entretenu, les meubles si bien rangés, étaient couverts de poussière. « O ma chère Ursule, s'écriait Mme Doradour, ma toute-bonne, où êtes-vous? Vous me chasseriez ces marauds-là! »

Un jour qu'elle était au plus mal, on la vit avec étonnement se redresser tout à coup sur son séant, écarter ses rideaux, et mettre ses lunettes. Elle tenait à la main une lettre qu'on venait de lui apporter et qu'elle déplia avec grand soin. Au haut de la feuille était une belle vignette représentant le temple de l'amitié avec un autel au milieu,

3.

et deux cœurs enflammés sur l'autel. La lettre était écrite en grosse bâtarde, les mots parfaitement alignés, avec de grands traits de plume aux queues des majuscules. C'était un compliment de bonne année, à peu près conçu en ces termes :

« MADAME ET CHÈRE MARRAINE,

« C'est pour vous la souhaiter bonne et heureuse, que je prends la plume pour toute la famille, étant la seule qui sache écrire chez nous. Papa, maman, et mes frères vous la souhaitent de même; nous avons appris que vous étiez malade, et nous prions Dieu qu'il vous conserve, ce qui arrivera sûrement. Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint des rillettes, et je suis avec bien du respect et de l'attachement,

« Votre filleule et servante,

« MARGUERITE PIÉDELEU. »

Après avoir lu cette lettre, Mme Doradour la mit sous son chevet; elle fit aussitôt appeler M. Desprès et elle lui dicta sa réponse; personne dans la maison n'en eut connaissance, mais dès que cette réponse fut partie, la malade se montra plus tranquille, et peu de jours après on la trouva aussi gaie et aussi bien portante qu'elle l'avait jamais été.

II.

Le bonhomme Piédeleu était Beauceron, c'est-à-dire natif de la Beauce, où il avait passé sa vie et où il comptait bien mourir. C'était un vieux et honnête fermier de la terre de la Honville, près de Chartres, terre qui appartenait à Mme Doradour. Il n'avait vu de ses jours ni une forêt, ni une montagne, car il n'avait jamais quitté sa ferme que pour aller à la ville ou aux environs, et la Beauce, comme on sait, n'est qu'une plaine. Il avait vu, il est vrai, une rivière, l'Eure, qui coulait près de sa maison; pour ce qui est de la mer, il y croyait comme au paradis, c'est-à-dire qu'il pensait qu'il fallait y aller voir; aussi ne trouvait-il en ce monde que trois choses dignes d'admiration, le clocher de Chartres, une belle fille, et un beau champ de blé. Son érudition se bornait à savoir qu'il fait chaud en été, froid en hiver, et le prix des grains au dernier marché. Mais quand, par le soleil de midi, à l'heure où les laboureurs se reposent, le bonhomme sortait de la basse-cour pour dire bonjour à ses moissons, il faisait bon voir sa haute taille et ses larges épaules se dessiner sur l'horizon. Il sem-

blait alors que les blés se tinssent plus droits et plus fiers que de coutume, que le soc des charrues fût plus étincelant. A sa vue, ses garçons de ferme, couchés à l'ombre et en train de dîner, se découvraient respectueusement, tout en avalant leurs belles tranches de pain et de fromage. Les bœufs ruminaient en bonne contenance, les chevaux se redressaient sous la main du maître qui frappait leur croupe rebondie : « Notre pays est le grenier de la France, » disait quelquefois le bon homme; puis il penchait la tête en marchant, regardait ses sillons bien alignés, et se perdait dans cette contemplation.

Mme Piédeleu, sa femme, lui avait donné neuf enfans, dont huit garçons, et si tous les huit n'avaient pas six pieds de haut, il ne s'en fallait guère. Il est vrai que c'était la taille du bonhomme et la mère avait ses cinq pieds cinq pouces; c'était la plus belle femme du pays. Les huit garçons, forts comme des taureaux, terreur et admiration du village, obéissaient en esclaves à leur père. Ils étaient, pour ainsi dire, les premiers et les plus zélés de ses domestiques, faisant tour à tour le métier de charretiers, de laboureurs, de batteurs en grange. C'était un beau spectacle que ces huit gaillards, soit qu'on les vît, les manches retroussées, la fourche au poing, dresser une meule; soit qu'on les rencontrât, le dimanche, allant à la messe, bras dessus bras dessous, leur père marchant à leur tête; soit, enfin, que le soir, après le travail, on les vît, assis autour de la longue table de la cuisine, deviser en mangeant la soupe et choquer en trinquant leurs grands gobelets d'étain.

Au milieu de cette famille de géans était venue au monde une petite créature, pleine de santé, mais toute mignonne; c'était le neuvième enfant de Mme Piédeleu, Marguerite, qu'on appelait Margot; sa tête ne venait pas au coude de ses frères, et quand son père l'embrassait, il ne manquait jamais de l'enlever de terre et de la poser sur la table. La petite Margot n'avait pas seize ans; son nez retroussé, sa bouche bien fendue, bien garnie et toujours riante, son teint doré par le soleil, ses bras potelés, sa taille rondelette, lui donnaient l'air de la gaieté même; aussi faisait-elle la joie de la famille; assise au milieu de ses frères, elle brillait et réjouissait la vue comme un bluet dans un bouquet de blés. Je ne sais, ma foi, disait le bon homme, comment ma femme s'y est prise pour me faire cet enfant-là; c'est un cadeau de la Providence; mais toujours est-il que ce brin de fillette me fera rire toute ma vie.

Margot dirigeait le ménage; la mère Piédeleu, bien qu'elle fût encore verte, lui en avait laissé le soin, afin de l'habituer de bonne

heure à l'ordre et à l'économie. Margot serrait le linge et le vin, avait la haute main sur la vaisselle, qu'elle ne daignait pas laver, mais elle mettait le couvert, versait à boire et chantait la chanson au dessert. Les servantes de la maison ne l'appelaient que M[lle] Marguerite, car elle avait un certain quant-à-soi. Du reste, comme disent les bonnes gens, elle était sage comme une image. Je ne veux pas dire qu'elle ne fût pas coquette; elle était jeune, jolie et fille d'Ève. Mais il ne fallait pas qu'un garçon, même des plus huppés de l'endroit, s'avisât de lui serrer la taille trop fort; il ne s'en serait pas bien trouvé; le fils d'un fermier, nommé Jarry, qui était ce qu'on appelle un *mauvais gas*, l'ayant embrassée un jour à la danse, avait été payé d'un bon soufflet.

M. le curé professait pour Margot la plus haute estime. Quand il avait un exemple à citer, c'était elle qu'il choisissait. Il lui fit même un jour l'honneur de parler d'elle en plein sermon et de la donner pour modèle à ses ouailles. Si le progrès des lumières, comme on dit, n'avait pas fait supprimer les rosières, cette vieille et honnête coutume de nos aïeux, Margot eût porté les roses blanches, ce qui eût mieux valu qu'un sermon; mais ces messieurs de 89 ont supprimé bien autre chose. Margot savait coudre et même broder; son père avait voulu, en outre, qu'elle sût lire et écrire, qu'elle apprît l'orthographe, un peu de grammaire et de géographie; une religieuse carmélite s'était chargée de son éducation. Aussi Margot était-elle l'oracle de l'endroit; dès qu'elle ouvrait la bouche, les paysans s'ébahissaient. Elle leur disait que la terre était ronde, et ils l'en croyaient sur parole. On faisait cercle autour d'elle, le dimanche, lorsqu'elle dansait sur la pelouse, car elle avait eu un maître de danse, et son *pas de bourrée* émerveillait tout le monde. En un mot elle trouvait moyen d'être en même temps aimée et admirée, ce qui peut passer pour difficile.

Le lecteur sait déjà que Margot était filleule de M[me] Doradour, et que c'était elle qui lui avait écrit, sur un beau papier à vignettes, un compliment de bonne année. Cette lettre, qui n'avait pas dix lignes, avait coûté à la petite fermière bien des réflexions et bien de la peine, car elle n'était pas forte en littérature. Quoi qu'il en soit, M[me] Doradour, qui avait toujours beaucoup aimé Margot, et qui la connaissait pour la plus honnête fille du pays, avait résolu de la demander à son père, et d'en faire, s'il se pouvait, sa demoiselle de compagnie.

Le bonhomme était un soir dans sa cour, fort occupé à regarder

une roue neuve qu'on venait de remettre à une de ses charrettes. La mère Piédeleu, debout sous le hangar, tenait gravement avec une grosse pince le nez d'un taureau ombrageux, pour l'empêcher de remuer pendant que le vétérinaire le pansait. Les garçons de ferme bouchonnaient les chevaux qui revenaient de l'abreuvoir. Les bestiaux commençaient à rentrer; une majestueuse procession de vaches se dirigeait vers l'étable au soleil couchant, et Margot, assise sur une botte de trèfle, lisait un vieux numéro du *Journal de l'Empire* que le curé lui avait prêté.

Le curé lui-même parut en ce moment, s'approcha du bonhomme, et lui remit une lettre de la part de Mme Doradour. Le bonhomme ouvrit la lettre avec respect, mais il n'en eut pas plus tôt lu les premières lignes qu'il fut obligé de s'asseoir sur un banc, tant il était ému et surpris : Me demander ma fille! s'écria-t-il, ma fille unique, ma pauvre Margot!

A ces mots, Mme Piédeleu, épouvantée, accourut; les garçons, qui revenaient des champs, s'assemblèrent autour de leur père; Margot seule resta à l'écart, n'osant bouger ni respirer. Après les premières exclamations, toute la famille garda un morne silence.

Le curé commença alors à parler et à énumérer tous les avantages que Margot trouverait à accepter la propositior de sa marraine. Mme Doradour avait rendu de grands services aux Piédeleu, elle était leur bienfaitrice; elle avait besoin de quelqu'un qui lui rendît la vie agréable, qui prît soin d'elle et de sa maison; elle s'adressait avec confiance à ses fermiers; elle ne manquerait pas de bien traiter sa filleule et d'assurer son avenir. Le bonhomme écouta le curé sans mot dire, puis il demanda quelques jours pour réfléchir avant de prendre une détermination.

Ce ne fut qu'au bout d'une semaine, après bien des hésitations et bien des larmes, qu'il fut résolu que Margot se mettrait en route pour Paris. La mère était inconsolable; elle disait qu'il était honteux de faire de sa fille une servante, lorsqu'elle n'avait qu'à choisir parmi les plus beaux garçons du pays pour devenir une riche fermière. Les fils Piédeleu, pour la première fois de leur vie, ne pouvaient réussir à se mettre d'accord; ils se querellaient toute la journée, les uns consentant, les autres refusant; enfin c'était un désordre et un chagrin inouis dans la maison; mais le bonhomme se souvenait que, dans une mauvaise année, Mme Doradour, au lieu de lui demander son terme, lui avait envoyé un sac d'écus; il imposa silence à tout le monde, et décida que sa fille partirait.

Le jour du départ arrivé, on mit un cheval à la carriole, afin de mener Margot à Chartres, où elle devait prendre la diligence. Personne n'alla aux champs ce jour-là; presque tout le village se rassembla dans la cour de la ferme. On avait fait à Margot un trousseau complet; le dedans, le derrière et le dessus de la carriole étaient encombrés de boîtes et de cartons; les Piédeleu n'entendaient pas que leur fille fît mauvaise figure à Paris. Margot avait fait ses adieux à tout le monde, et elle allait embrasser son père, lorsque le curé la prit par la main et lui fit une allocution paternelle sur son voyage, sur la vie future, et sur les dangers qu'elle allait courir. Conservez votre sagesse, jeune fille, s'écria le digne homme en terminant; c'est le plus précieux des trésors; veillez sur lui, Dieu fera le reste.

Le bonhomme Piédeleu était ému jusqu'aux larmes, quoiqu'il n'eût pas tout compris clairement dans le discours du curé. Il serra sa fille sur son cœur, l'embrassa, la quitta, revint à elle et l'embrassa encore; il voulait parler et son trouble l'en empêchait : Retiens bien les conseils de M. le curé, dit-il enfin d'une voix altérée; retiens-les bien, ma pauvre enfant... Puis il ajouta brusquement : Mille pipes de diable! n'y manque pas!

Le curé, qui étendait les mains pour donner à Margot sa bénédiction, s'arrêta court à ce gros mot. C'était pour vaincre son émotion que le bonhomme avait juré; il tourna le dos au curé et rentra chez lui sans en dire davantage.

Margot grimpa dans la carriole, et le cheval allait partir, lorsqu'on entendit un si gros sanglot, que tout le monde se retourna. On aperçut alors un petit garçon de quatorze ans à peu près, auquel on n'avait pas fait attention. Il s'appelait Pierrot, et son métier n'était pas bien noble, car il était gardeur de dindons; mais il aimait passionnément Margot, non pas d'amour, mais d'amitié. Margot aimait aussi ce pauvre petit diable; elle lui avait donné maintes fois une poignée de cerises ou une grappe de raisin pour accompagner son pain sec. Comme il ne manquait pas d'intelligence, elle se plaisait à le faire causer et à lui apprendre le peu qu'elle savait, et comme ils étaient tous deux presque du même âge, il était souvent arrivé que, la leçon finie, la maîtresse et l'écolier avaient joué ensemble à cligne-musette. En ce moment, Pierrot portait une paire de sabots que Margot lui avait donnée, ayant pitié de le voir marcher pieds nus. Debout dans un coin de la cour, entouré de son modeste troupeau, Pierrot regardait ses sabots et pleurait de tout son cœur; Margot lui fit signe d'approcher, et lui tendit sa main; il la prit et la porta à son visage comme

s'il eût voulu la baiser, mais il la posa sur ses yeux; Margot la retira toute baignée de larmes; elle dit une dernière fois adieu à sa mère, et la carriole se mit en marche.

III.

Lorsque Margot monta en diligence à Chartres, l'idée de faire vingt lieues et de voir Paris la bouleversait à tel point qu'elle en avait perdu le boire et le manger. Toute désolée qu'elle était de quitter son pays, elle ne pouvait s'empêcher d'être curieuse, et elle avait si souvent entendu parler de Paris comme d'une merveille, qu'elle avait peine à s'imaginer qu'elle allait voir de ses yeux une si belle ville. Parmi ses compagnons de route se trouva un commis-voyageur, qui, selon les habitudes du métier, ne manqua pas de bavarder. Margot l'écoutait faire ses contes avec une attention religieuse. Au peu de questions qu'elle hasarda, il vit combien elle était novice, et renchérissant sur lui-même, il fit de la capitale un portrait si extravagant et si ampoulé, qu'on n'aurait su, à l'entendre, s'il s'agissait de Paris ou de Pékin. Margot n'avait garde de le reprendre, et, pour lui, il n'était pas homme à s'arrêter à la pensée qu'au premier pas qu'elle ferait, elle verrait qu'il avait menti. C'est en quoi on ne peut trop admirer le suprême attrait de la forfanterie. Je me souviens qu'allant en Italie, il m'en arriva autant qu'à Margot; un de mes compagnons de voyage me fit une description de Gênes que j'allais voir : il mentait sur le bateau qui nous y conduisait, il mentait en vue de la ville, et il mentait encore dans le port.

Les voitures qui viennent de Chartres entrent à Paris par les Champs-Élysées. Je laisse à penser l'admiration d'une Beauceronne à l'aspect de cette magnifique entrée qui n'a pas sa pareille au monde, et qu'on dirait faite pour recevoir un héros triomphant, maître du reste de l'univers. Les tranquilles et étroites rues du Marais parurent ensuite bien tristes à Margot; cependant, quand son fiacre s'arrêta devant la porte de Mme Doradour, la belle apparence de la maison l'enchanta. Elle souleva le marteau d'une main tremblante, et frappa avec une crainte mêlée de plaisir. Mme Doradour attendait sa filleule; elle la reçut à bras ouverts, lui fit mille caresses, l'appela sa fille, l'installa dans une bergère, et lui fit d'abord donner à souper.

Étourdie du bruit de la route, Margot regardait les tapisseries, les lambris et les meubles dorés, mais surtout les belles glaces qui décoraient le salon. Elle qui ne s'était jamais coiffée que dans le miroir à

barbe de son père, il lui semblait charmant et prodigieux de voir son image répétée autour d'elle de tant de manières différentes. Le ton délicat et poli de sa marraine, ses expressions nobles et réservées, lui faisaient aussi une grande impression. Le costume même de la bonne dame, son ample robe de pou de soie à fleurs, son grand bonnet et ses cheveux poudrés, donnaient à penser à Margot, et lui faisaient voir qu'elle se trouvait en face d'un être particulier. Comme elle avait l'esprit prompt et facile, et en même temps ce penchant à l'imitation qui est naturel aux enfans, elle n'eut pas plus tôt causé une heure avec Mme Doradour qu'elle essaya de se modeler sur elle. Elle se redressa, rajusta sa cornette, et appela à son secours tout ce qu'elle savait de grammaire. Malheureusement, un peu de fort bon vin que sa marraine lui avait fait boire pur, pour réparer la fatigue du voyage, avait embrouillé ses idées. Ses paupières se fermaient; Mme Doradour la prit par la main et la conduisit dans une belle chambre; après quoi, l'ayant embrassée de nouveau, elle lui souhaita une bonne nuit et se retira.

Presque aussitôt on frappa à la porte; une femme de chambre entra, débarrassa Margot de son schall et de son bonnet, et se mit à genoux pour la déchausser. Margot dormait tout debout et se laissait faire. Ce ne fut que lorsqu'on lui ôta sa chemise qu'elle s'aperçut qu'on la déshabillait, et sans réfléchir qu'elle était toute nue, elle fit un grand salut à sa femme de chambre; elle expédia ensuite sa prière du soir, et se mit promptement au lit. A la lueur de sa veilleuse, elle vit que sa chambre avait aussi des meubles dorés, et qu'il s'y trouvait une de ces magnifiques glaces qui lui tenaient si fort au cœur. Au-dessus de cette glace était un trumeau, et les petits amours qui y étaient sculptés lui parurent autant de bons génies qui l'invitaient à se mirer. Elle se promit bien de n'y pas manquer, et, bercée par les plus doux songes, elle s'endormit délicieusement.

On se lève de bonne heure aux champs; notre petite campagnarde s'éveilla le lendemain avec les oiseaux. Elle se mit sur son séant, et, apercevant dans sa chère glace son joli minois chiffonné, elle s'honora d'un gracieux sourire. La femme de chambre reparut bientôt, et demanda respectueusement si mademoiselle voulait prendre un bain. En même temps elle lui posa sur les épaules une robe de flanelle écarlate, qui parut à Margot la pourpre d'un roi.

La salle de bain de Mme Doradour était un réduit plus mondain qu'il n'appartient à un bain de dévote; elle avait été construite sous Louis XV. La baignoire, exhaussée sur une estrade, était placée dans

un cintre de stuc, encadré de roses dorées, et les inévitables amours foisonnaient autour du plafond. Sur le panneau opposé à l'estrade, on voyait une copie des baigneuses de Boucher, copie faite peut-être par Boucher lui-même. Une guirlande de fleurs se jouait sur le lambris; un tapis moelleux couvrait le parquet, et un rideau de soie, galamment retroussé, laissait pénétrer à travers la persienne un demi-jour mystérieux. Il va sans dire que tout ce luxe était un peu fané par le temps, et que les dorures avaient vieilli; mais par cette raison même on s'y plaisait mieux, et on y sentait comme un reste de parfum de ces soixante années de folie où régna le roi bien-aimé.

Margot, seule dans cette salle, s'approcha timidement de l'estrade. Elle examina d'abord les griffons dorés placés de chaque côté de la baignoire; elle n'osait entrer dans l'eau, qui lui semblait devoir pour le moins être de l'eau de rose; elle y fourra doucement une jambe, puis l'autre, puis elle resta debout, en contemplation devant le panneau. Elle n'était pas connaisseuse en peinture; les nymphes de Boucher lui parurent des déesses; elle n'imaginait pas que de pareilles femmes pussent exister sur la terre, qu'on pût manger avec des mains si blanches, ni marcher avec de si petits pieds; que n'eût-elle pas donné pour être aussi belle! Elle ne se doutait pas qu'avec ses mains hâlées elle valait cent fois mieux que ces poupées. Un léger mouvement du rideau la tira de sa distraction; elle frémit à l'idée d'être surprise ainsi, et se plongea dans l'eau jusqu'au cou.

Un sentiment de mollesse et de bien-être ne tarda pas à s'emparer d'elle. Elle commença, comme font les enfans, par jouer dans l'eau avec le coin de son peignoir; elle s'amusa ensuite à compter les fleurs et les rosaces de la chambre; puis elle examina les petits amours, mais leurs gros ventres lui déplaisaient; elle appuya sa tête sur le bord de la baignoire, et regarda par la fenêtre entr'ouverte.

La salle de bain était au rez-de-chaussée, et la fenêtre donnait sur le jardin. Ce n'était pas, comme on le pense bien, un jardin anglais, mais un antique jardin à la mode française, qui en vaut bien une autre. De belles allées sablées, bordées de buis, de grands parterres brillant de couleurs bien assorties, de jolies statues d'espace en espace, et, dans le fond, un labyrinthe en charmille. Margot regardait le labyrinthe, dont la sombre entrée la faisait rêver. La cligne-musette lui revenait en mémoire, et elle pensait que dans les détours de la charmille il devait y avoir de bonnes cachettes.

Un beau jeune homme, en costume de hussard, sortit en ce moment du labyrinthe, et se dirigea vers la maison. Après avoir traversé

le parterre, il passa si près de la fenêtre de la salle de bain, que son coude ébranla la persienne. Margot ne put retenir un léger cri que la frayeur lui arracha; le jeune homme s'arrêta, ouvrit la persienne, et avança la tête; il aperçut Margot dans son bain, et, quoique hussard, il rougit. Margot rougit aussi, et le jeune homme s'éloigna.

IV.

Il y a sous le soleil une chose fâcheuse pour tout le monde, et particulièrement pour les petites filles; c'est que la sagesse est un travail, et que, pour être seulement raisonnable, il faut se donner beaucoup de mal, tandis que, pour faire des sottises, il n'y a qu'à se laisser aller. Homère nous apprend que Sisyphe était le plus sage des mortels; cependant les poètes le condamnent unanimement à rouler une grosse roche au haut d'une montagne, d'où elle retombe aussitôt sur ce pauvre homme, qui recommence à la rouler. Les commentateurs se sont épuisés à chercher la raison de ce supplice; quant à moi, je ne doute pas que, par cette belle allégorie, les anciens n'aient voulu représenter la sagesse. La sagesse est, en effet, une grosse pierre que nous roulons sans désemparer, et qui nous retombe sans cesse sur la tête. Notez que le jour où elle nous échappe, il ne nous est tenu aucun compte de l'avoir roulée pendant nombre d'années, tandis qu'au contraire, si un fou vient à faire, par hasard, une action raisonnable, on lui en sait un gré infini. La folie est bien loin d'être une pierre; c'est une bulle de savon qui s'en va dansant devant nous, et se colorant, comme l'arc-en-ciel, de toutes les nuances de la création. Il arrive, il est vrai, que la bulle crève, et nous envoie quelques gouttes d'eau dans les yeux; mais aussitôt il s'en forme une nouvelle, et, pour la maintenir en l'air, nous n'avons besoin que de respirer.

Par ces réflexions philosophiques, je veux montrer qu'il n'est pas étonnant que Margot fût un peu amoureuse du jeune garçon qui l'avait aperçue dans son bain, et je veux dire aussi que, pour cela, on ne doit pas prendre mauvaise opinion d'elle. Lorsque l'amour se mêle de nos affaires, il n'a pas grand besoin qu'on l'aide, et on sait que lui fermer la porte, n'est pas le moyen de l'empêcher d'entrer; mais il entra ici par la croisée, et voici comment.

Ce jeune garçon, en habit de hussard, n'était pas autre que Gaston, fils de Mme Doradour, qui s'était arraché, non sans peine, aux amourettes de sa garnison, et qui venait d'arriver chez sa mère. Le ciel voulut que la chambre où logeait Margot fût à l'angle de la maison,

et que celle du jeune homme y fût aussi, c'est-à-dire que leurs deux croisées étaient presque en face l'une de l'autre, et en même temps fort rapprochées. Margot dînait avec Mme Doradour, et passait près d'elle l'après-midi jusqu'au souper; mais, de sept heures du matin jusqu'à midi, elle restait dans sa chambre. Or, Gaston, la plupart du temps, était dans la sienne à cette heure-là. Margot n'avait donc rien de mieux à faire que de coudre près de la croisée et de regarder son voisin.

Le voisinage a de tout temps causé de grands malheurs; il n'y a rien de si dangereux qu'une jolie voisine; fût-elle laide, je ne m'y fierais pas, car, à force de la voir sans cesse, il arrive tôt ou tard un jour où l'on finit par la trouver jolie. Gaston avait un petit miroir rond accroché à sa fenêtre, selon la coutume des garçons. Devant ce miroir, il se rasait, se peignait, et mettait sa cravate. Margot remarqua qu'il avait de beaux cheveux blonds qui frisaient naturellement; cela fut cause qu'elle acheta d'abord un flacon d'huile à la violette, et qu'elle prit soin que les deux petits bandeaux de cheveux noirs qui sortaient de son bonnet fussent toujours bien lisses et bien brillans. Elle s'aperçut ensuite que Gaston avait de jolies cravates et qu'il les changeait fort souvent; elle fit emplette d'une douzaine de foulards, les plus beaux qu'il y eût dans tout le Marais. Gaston avait, en outre, cette habitude qui indignait si fort le philosophe de Genève, et qui le brouilla avec son ami Grimm; il se faisait les ongles, comme dit Rousseau, avec un instrument fait exprès. Margot n'était pas un si grand philosophe que Rousseau; au lieu de s'indigner, elle acheta une brosse, et, pour cacher sa main qui était un peu rouge, comme je l'ai déjà dit, elle prit des mitaines noires qui ne laissaient voir que le bout de ses doigts. Gaston avait encore bien d'autres belles choses que Margot ne pouvait imiter, par exemple, un pantalon rouge et une veste bleu de ciel avec des tresses noires. Margot possédait, il est vrai, une robe de chambre de flanelle écarlate; mais que répondre à la veste bleue? Elle prétendit avoir mal à l'oreille, et elle se fit, pour le matin, une petite toque de velours bleu. Ayant aperçu au chevet de Gaston le portrait de Napoléon, elle voulut avoir celui de Joséphine. Enfin, Gaston ayant dit un jour, à déjeuner, qu'il aimait assez une bonne omelette, Margot vainquit sa timidité et fit un acte de courage; elle déclara que personne au monde ne savait faire les omelettes comme elle, que, chez ses parens, elle les faisait toujours, et qu'elle suppliait sa marraine d'en goûter une de sa main.

Ainsi tâchait la pauvre enfant de témoigner son modeste amour,

mais Gaston n'y prenait pas garde. Comment un jeune homme hardi, fier, habitué aux plaisirs bruyans et à la vie de garnison, aurait-il remarqué ce manége enfantin? Les grisettes de Strasbourg s'y prennent d'autre manière lorsqu'elles ont un caprice en tête. Gaston dînait avec sa mère, puis sortait pour toute la soirée, et comme Margot ne pouvait dormir qu'il ne fût rentré, elle l'attendait derrière son rideau. Il arriva bien quelquefois que le jeune homme, voyant de la lumière chez elle, se dit, en traversant la cour : « Pourquoi cette petite fille n'est-elle pas couchée? » Il arriva encore qu'en faisant sa toilette, il jeta sur Margot un coup d'œil distrait qui la pénétrait jusqu'à l'ame, mais elle détournait la tête aussitôt, et elle serait plutôt morte que d'oser soutenir ce regard. Il faut dire aussi qu'au salon elle ne se montrait plus la même. Assise auprès de sa marraine, elle s'étudiait à paraître grave, réservée, et à écouter décemment le babillage de Mme Doradour. Quand Gaston lui adressait la parole, elle lui répondait de son mieux; mais, ce qui semblera singulier, elle lui répondait presque sans émotion. Expliquera qui pourra ce qui se passe dans une cervelle de quinze ans; l'amour de Margot était, pour ainsi dire, enfermé dans sa chambre; elle le retrouvait dès qu'elle y entrait, et elle l'y laissait en sortant; mais elle ôtait la clef de sa porte, pour que personne ne pût, en son absence, profaner son petit sanctuaire.

Il est facile, du reste, de supposer que la présence de Mme Doradour devait la rendre circonspecte et l'obliger à réfléchir, car cette présence lui rappelait sans cesse la distance qui la séparait de Gaston. Une autre que Margot s'en serait peut-être désespérée ou plutôt se serait guérie, voyant le danger de sa passion, mais Margot ne s'était jamais demandé, même dans le plus profond de son cœur, à quoi lui servirait son amour; et, en effet, y a-t-il une question plus vide de sens que celle-là, qu'on adresse continuellement aux amoureux : A quoi cela vous mènera-t-il? — Eh! bonnes gens, cela me mène à aimer.

Dès que Margot s'éveillait, elle sautait à bas de son lit, et elle courait, pieds nus, en cornette, écarter le coin de son rideau, pour voir si Gaston avait ouvert ses jalousies. Si les jalousies étaient fermées, elle allait vite se recoucher, et elle guettait l'instant où elle entendrait le bruit de l'espagnolette, auquel elle ne se trompait pas. Cet instant venu, elle mettait ses pantoufles et sa robe de chambre, ouvrait à son tour sa croisée, et penchait la tête de côté et d'autre d'un air endormi, comme pour regarder quel temps il faisait. Elle

poussait ensuite un des battans de la fenêtre, de manière à n'être vue que de Gaston, puis elle posait son miroir sur une petite table, et commençait à peigner ses beaux cheveux. Elle ne savait pas qu'une vraie coquette se montre quand elle est parée, mais ne se laisse pas voir pendant qu'elle se pare; comme Gaston se coiffait devant elle, elle se coiffait devant lui. Masquée par son miroir, elle hasardait de timides coups d'œil, prête à baisser les yeux si Gaston la regardait. Quand ses cheveux étaient bien peignés et retroussés, elle posait sur sa tête son petit bonnet de tulle brodé à la paysanne, qu'elle n'avait pas voulu quitter; ce petit bonnet était toujours tout blanc, ainsi que le grand collet rabattu qui lui couvrait les épaules et lui donnait un peu l'air d'une nonnette. Elle restait alors les bras nus, en jupon court, attendant son café. Bientôt paraissait Mlle Pélagie, sa femme de chambre, portant un plateau, et escortée du chat du logis, meuble indispensable au Marais, qui ne manquait jamais le matin de rendre ses devoirs à Margot. Il jouissait alors du privilége de s'établir dans une bergère en face d'elle, et de partager son déjeuner. Ce n'était pour elle, comme on pense, qu'un prétexte de coquetterie. Le chat qui était vieux et gâté, roulé en boule dans son fauteuil, recevait fort gravement des baisers qui ne lui étaient pas adressés. Margot l'agaçait, le prenait dans ses bras, le jetait sur son lit, tantôt le caressait, tantôt l'irritait; depuis dix ans qu'il était de la maison, il ne s'était jamais vu à pareille fête, et il ne s'en trouvait pas précisément satisfait, mais il prenait le tout en patience, étant au fond d'un bon naturel et ayant beaucoup d'amitié pour Margot. Le café pris, elle s'approchait de nouveau de la fenêtre, regardait encore un peu s'il faisait beau temps, puis elle poussait le battant resté ouvert, mais sans le fermer tout-à-fait. Pour qui aurait eu l'instinct du chasseur, c'était alors le temps de se mettre à l'affût. Margot achevait sa toilette, et veux-je dire qu'elle se montrait? Non pas; elle mourait de peur d'être vue, et d'envie de se laisser voir. Et Margot était une fille sage? Oui, sage, honnête et innocente. Et que faisait-elle? Elle se chaussait, mettait son jupon et sa robe, et de temps en temps, par la fente de la fenêtre, on aurait pu la voir allonger le bras pour prendre une épingle sur la table. Et qu'eût-elle fait si on l'eût guettée? Elle aurait sur-le-champ fermé sa croisée. Pourquoi donc la laisser entr'ouverte? Demandez-le-lui, je n'en sais rien.

Les choses en étaient là, lorsqu'un certain jour Mme Doradour et son fils eurent un long entretien tête-à-tête. Il s'établit entre eux un air de mystère, et ils se parlaient souvent à mots couverts. Peu de

temps après, Mme Doradour dit à Margot : « Ma chère enfant, tu vas revoir ta mère; nous passerons l'automne à la Honville. »

V.

L'habitation de la Honville était à une lieue de Chartres, et à une demi-lieue, environ, de la ferme où demeuraient les parens de Margot. Ce n'était pas tout-à-fait un château, mais une très belle maison avec un grand parc. Mme Doradour n'y venait pas souvent, et depuis nombre d'années on n'y avait vu qu'un régisseur. Ce voyage précipité, les entretiens secrets entre le jeune homme et la vieille dame, surprenaient Margot et l'inquiétaient.

Il n'y avait que deux jours que Mme Doradour était arrivée, et tous les paquets n'étaient pas encore déballés, lorsqu'on vit s'avancer dans la plaine dix colosses marchant en bon ordre; c'était la famille Piédeleu qui venait faire ses complimens; la mère portait un panier de fruits, les fils tenaient à la main chacun un pot de giroflées, et le bonhomme se prélassait, ayant dans ses poches deux énormes melons qu'il avait choisis lui-même et jugés les meilleurs de son potager. Mme Doradour reçut ces présens avec sa bonté ordinaire, et comme elle avait prévu la visite de ses fermiers, elle tira aussitôt de son armoire huit gilets de soie à fleurs pour les garçons, une dentelle pour la mère Piédeleu, et, pour le bonhomme, un beau chapeau de feutre à larges bords dont la gance était retenue par une boucle d'or. Les complimens étant échangés, Margot, brillante de joie et de santé, comparut devant sa famille; après qu'elle eut été embrassée à la ronde, sa marraine fit tout haut son éloge, vanta sa douceur, sa sagesse, son esprit, et les joues de la jeune fille, toutes vermeilles des baisers qu'elle avait reçus, se colorèrent encore d'une pourpre plus vive; la mère Piédeleu, voyant la toilette de Margot, jugea qu'elle devait être heureuse, et elle ne put s'empêcher, en bonne mère, de lui dire qu'elle n'avait jamais été si jolie. — C'est ma foi vrai, dit le bonhomme. — C'est vrai, répéta une voix qui fit trembler Margot jusqu'au fond du cœur; c'était Gaston qui venait d'entrer.

En ce moment, la porte étant restée ouverte, on aperçut dans l'antichambre le petit gardeur de dindons, Pierrot, qui avait tant pleuré au départ de Margot. Il avait suivi ses maîtres à quelque distance, et n'osant entrer dans le salon, il fit, de loin, un salut craintif. — Quel est ce petit gas? dit Mme Doradour. Approche donc, petit, viens nous dire bonjour. Pierrot salua de nouveau, mais rien ne put le décider

à entrer; il devint rouge comme le feu et se sauva à toutes jambes.

— C'est donc vrai que vous me trouvez jolie? se répéta Margot à voix basse en se promenant seule dans le parc, lorsque sa famille fut partie. Mais quelle hardiesse ont les garçons pour dire des choses pareilles devant tout le monde! Moi qui n'ose pas le regarder en face, comment se fait-il qu'il me dise tout haut une chose que je ne puis entendre sans rougir? Il faut que ce soit chez lui une grande habitude, ou qu'il le regarde comme indifférent; et pourtant, dire à une fille qu'on la trouve jolie, c'est beaucoup, cela ressemble un peu à une déclaration d'amour.

A cette pensée, Margot s'arrêta, et se demanda ce que c'était, au juste, qu'une déclaration d'amour. Elle en avait beaucoup entendu parler, mais elle ne s'en rendait pas compte bien clairement. Comment dit-on qu'on aime? se demandait-elle, et elle ne pouvait se figurer que ce fût seulement en disant : Je vous aime. Il lui semblait que ce devait être bien autre chose, qu'il devait y avoir pour cela un secret, un langage particulier, quelque mystère plein de péril et de charme. Elle n'avait jamais lu qu'un roman, j'ignore quel en était le titre; c'était un volume dépareillé qu'elle avait trouvé dans le grenier de son père; il y était question d'un brigand sicilien qui enlevait une religieuse, et il s'y trouvait bien quelques phrases inintelligibles qu'elle avait jugées devoir être des paroles d'amour; mais elle avait entendu dire au curé que tous les romans n'étaient que des sottises, et c'était la vérité seule qu'elle brûlait de connaître; mais à qui oser la demander?

La chambre de Gaston, à la Honville, n'était plus si près qu'à Paris. Plus de coups d'œil furtifs, plus de bruit d'espagnolette. Tous les jours, à cinq heures du matin, la cloche résonnait faiblement. C'était le garde-chasse qui réveillait Gaston, la cloche se trouvant près de sa fenêtre. Le jeune homme se levait et partait pour la chasse. Cachée derrière sa persienne, Margot le voyait, entouré de ses chiens, le fusil au poing, monter à cheval et se perdre dans le brouillard qui couvrait les champs. Elle le suivait des yeux avec autant d'émotion que si elle eût été une châtelaine captive dont l'amant partait pour la Palestine. Il arrivait souvent que Gaston, au lieu d'ouvrir le premier échalier, le faisait franchir à son cheval. Margot, à cette vue, poussait des soupirs ignorés, mais à la fois bien doux et bien cruels. Elle se figurait qu'à la chasse on courait les plus grands dangers. Quand Gaston rentrait le soir, couvert de poussière, elle le regardait des pieds à la tête pour s'assurer qu'il n'était point blessé, comme

s'il fût revenu d'un combat; mais lorsqu'elle le voyait tirer, de son carnier, un lièvre ou une couple de perdrix, et les déposer sur la table, il lui semblait voir un guerrier vainqueur chargé des dépouilles de l'ennemi.

Ce qu'elle craignait arriva un jour; Gaston, en sautant une haie, fit une chute de cheval; il tomba au milieu des ronces, et en fut quitte pour quelques égratignures. De quelles poignantes émotions ce léger accident fut la cause! La prudence de Margot faillit l'abandonner; elle fut d'abord près de se trouver mal. On la vit joindre les mains et prier tout bas: que n'eût-elle pas donné pour avoir la permission d'essuyer le sang qui coulait sur la main du jeune homme! Elle mit dans sa poche son plus beau mouchoir, le seul en sa possession qui fût brodé, et elle attendait impatiemment quelque occasion de le tirer à l'improviste pour que Gaston en pût envelopper un instant sa main; mais elle n'eut pas même cette consolation. Le cruel garçon étant à souper, et quelques gouttes de sang coulant de sa blessure, il refusa le mouchoir de Margot et roula sa serviette autour de son poignet. Margot en sentit un tel déplaisir, que ses yeux se remplirent de larmes.

Elle ne pouvait penser cependant que Gaston méprisât son amour; mais il l'ignorait; que faire à cela? Tantôt Margot se résignait, et tantôt elle s'impatientait. Les évènemens les plus indifférens devenaient tour à tour, pour elle, des motifs de joie ou de chagrin. Un mot obligeant, un regard de Gaston, la rendaient heureuse une journée entière; s'il traversait le salon sans prendre garde à elle, s'il se retirait le soir sans lui adresser un léger salut qu'il avait coutume de lui faire, elle passait la nuit à chercher en quoi elle avait pu lui déplaire. S'il s'asseyait près d'elle par hasard, et s'il lui faisait un compliment sur sa tapisserie, elle rayonnait d'aise et de reconnaissance; s'il refusait à dîner de manger d'un plat qu'elle lui offrait, elle s'imaginait qu'il ne l'aimait plus.

Il y avait de certains jours où elle se faisait, pour ainsi dire, pitié à elle-même; elle en venait à douter de sa beauté et à se croire laide toute une après-dînée. En d'autres momens, l'orgueil féminin se révoltait en elle; quelquefois, devant son miroir, elle haussait les épaules de dépit, en pensant à l'indifférence de Gaston. Un mouvement de colère et de découragement lui faisait chiffonner sa collerette et enfoncer son bonnet sur ses yeux; un élan de fierté réveillait sa coquetterie; elle paraissait tout à coup, au milieu de la journée, revêtue de tous ses atours, et dans sa robe du dimanche, comme pour protester de tout son pouvoir contre l'injustice du destin.

Margot, dans sa nouvelle condition, avait conservé les goûts de son premier état. Pendant que Gaston était à la chasse, elle passait souvent ses matinées dans le potager; elle savait manier à propos la serpe, le rateau et l'arrosoir, et plus d'une fois elle avait donné un bon conseil au jardinier. Le potager s'étendait devant la maison et servait en même temps de parterre; les fleurs, les fruits et les légumes y venaient en compagnie. Margot affectionnait surtout un grand espalier couvert des plus belles pêches; elle en prenait un soin extrême, et c'était elle qui, chaque jour, y choisissait, d'une main économe, quelques fruits pour le dessert. Il y avait sur l'espalier une pêche beaucoup plus grosse que toutes les autres; Margot ne pouvait se décider à cueillir cette pêche; elle la trouvait si veloutée et d'une si belle couleur de pourpre, qu'elle n'osait la détacher de l'arbre, et qu'il lui semblait que c'eût été un meurtre de la manger. Elle ne passait jamais devant sans l'admirer et elle avait recommandé au jardinier qu'on ne s'avisât pas d'y toucher, sous peine d'encourir sa colère et les reproches de sa marraine. Un jour, au soleil couchant, Gaston, revenant de la chasse, traversa le potager; pressé par la soif, il étendit la main en passant près de l'espalier, et le hasard fit qu'il en arracha le fruit favori de Margot, dans lequel il mordit sans respect. Elle était à quelques pas de là, arrosant un carré de légumes; elle accourut aussitôt, mais le jeune homme, ne la voyant pas, continua sa route. Après une ou deux bouchées, il jeta le fruit à terre et entra dans la maison. Margot avait vu du premier coup d'œil que sa chère pêche était perdue. Le brusque mouvement de Gaston, l'air d'insouciance avec lequel il avait jeté la pêche, avaient produit sur la petite fille un effet bizarre et inattendu. Elle était désolée et en même temps ravie, car elle pensait que Gaston devait avoir grand'soif, par le soleil ardent qu'il faisait, et que ce fruit devait lui avoir fait plaisir. Elle ramassa la pêche, et après avoir soufflé dessus pour en essuyer la poussière, elle regarda si personne ne pouvait la voir, puis elle y déposa un baiser furtif; mais elle ne put s'empêcher en même temps de donner un petit coup de dent pour y goûter. Je ne sais quelle singulière idée lui traversa l'esprit, et pensant peut-être au fruit, peut-être à elle-même : Méchant garçon, murmura-t-elle, comme vous gaspillez sans le savoir!

Je demande grace au lecteur pour les enfantillages que je lui raconte, mais comment raconterais-je autre chose, mon héroïne étant un enfant? Mme Doradour avait été invitée à dîner dans un château des environs. Elle y mena Gaston et Margot; on se sépara fort tard, et il

faisait nuit close quand on reprit le chemin de la maison; Margot et sa marraine occupaient le fond de la voiture; Gaston, assis sur le devant, et n'ayant personne à côté de lui, s'était étendu sur le coussin, en sorte qu'il y était presque couché. Il faisait un beau clair de lune, mais l'intérieur de la voiture était fort sombre; quelques rayons de lumière n'y pénétraient que par instans; la conversation languissait; un bon dîner, un peu de fatigue, l'obscurité, le balancement moelleux de la berline, tout invitait nos voyageurs au sommeil. Mme Doradour s'endormit la première, et, en s'endormant, elle posa son pied sur la banquette de devant, sans s'inquiéter si elle gênait Gaston. L'air était frais; un épais manteau, jeté sur les genoux, enveloppait à la fois la marraine et la filleule. Margot, enfoncée dans son coin, ne bougeait pas, quoique bien éveillée; mais elle était fort inquiète de savoir si Gaston dormait. Il lui semblait que, puisqu'elle avait les yeux ouverts, il devait les avoir aussi; elle le regardait sans le voir, et elle se demandait s'il en faisait de même. Dès qu'un peu de clarté glissait dans la voiture, elle se hasardait à tousser légèrement. Le jeune homme était immobile, et la petite fille n'osait parler, de peur de troubler le sommeil de sa marraine. Elle avança la tête et regarda au dehors; l'idée d'un long voyage a tant de ressemblance avec l'idée d'un long amour, qu'en voyant le clair de lune et les champs, Margot oublia aussitôt qu'elle était sur le chemin de la Honville; elle ferma à demi les paupières, et tout en regardant passer les arbres de la route, elle se figura qu'elle partait pour la Suisse ou l'Italie avec Mme Doradour et son fils. Ce rêve, comme on pense, lui en fit faire bien d'autres, et de si doux, qu'elle s'y abandonna entièrement. Elle se vit, non pas femme de Gaston, mais sa fiancée, allant courir le monde, aimée de lui, ayant droit de l'aimer, et au bout du voyage était le bonheur, ce mot charmant qu'elle se répétait sans cesse, et que, heureusement pour elle, elle comprenait si peu. Pour mieux rêver, elle ferma tout-à-fait les yeux; elle s'assoupit, et, par un mouvement involontaire, elle fit comme Mme Doradour: elle étendit son pied sur le coussin qui était devant elle; le hasard fit qu'elle posa ce pied, fort bien chaussé d'ailleurs et très petit, précisément sur la main de Gaston. Gaston ne parut rien sentir; mais Margot s'éveilla en sursaut; elle ne retira pourtant pas son pied tout de suite, elle le glissa seulement un peu à côté. Son rêve l'avait si bien bercée, que le réveil même ne l'en tirait pas; et ne peut-on mettre son pied sur la banquette où dort son amant, quand on part avec lui pour la Suisse? Peu à peu, toutefois, l'illusion se dissipa; Margot commença à penser à l'étour-

derie qu'elle venait de faire : S'en est-il aperçu? se demanda-t-elle; dort-il? ou en fait-il semblant? S'il s'en est aperçu, comment n'a-t-il pas ôté sa main? et, s'il dort, comment cela ne l'a-t-il pas réveillé? Peut-être me méprise-t-il trop pour daigner me montrer qu'il a senti mon pied; peut-être qu'il en est bien aise, et qu'en feignant de ne pas le sentir, il s'attend que je vais recommencer; peut-être croit-il que je dors moi-même. Il n'est pourtant pas agréable d'avoir le pied d'un autre sur sa main, à moins qu'on n'aime cette personne-là. Mon soulier doit avoir sali son gant, car nous avons beaucoup marché aujourd'hui; mais peut-être qu'il ne veut pas avoir l'air de tenir à si peu de chose. Que dirait-il si je recommençais? Mais il sait bien que je n'oserai jamais; peut-être devine-t-il mon incertitude, et s'amuse-t-il à me tourmenter. Tout en réfléchissant ainsi, Margot retirait doucement son pied, avec toute la précaution possible; ce petit pied tremblait comme une feuille; en tâtonnant dans l'obscurité, il effleura de nouveau le bout des doigts du jeune homme, mais si légèrement que Margot elle-même eut à peine le temps de s'en apercevoir. Jamais son cœur n'avait battu si vite; elle se crut perdue, et s'imagina qu'elle avait commis une imprudence irréparable. Que va-t-il penser? se dit-elle; quelle opinion aura-t-il de moi? Dans quel embarras vais-je me trouver? Je n'oserai plus le regarder en face. C'était déjà une grande faute de l'avoir touché la première fois, mais c'est bien pis maintenant. Comment pourrai-je prouver que je ne l'ai pas fait exprès? Les garçons ne veulent jamais rien croire. Il va se moquer de moi et le dire à tout le monde, à ma marraine peut-être, et ma marraine le dira à mon père; je ne pourrai plus me montrer dans le pays. Où irai-je? Que vais-je devenir? J'aurai beau me défendre; il est certain que je l'ai touché deux fois, et que jamais une femme n'a fait une chose pareille. Après ce qui vient de se passer, le moins qu'il puisse m'arriver, c'est de sortir de la maison. — A cette idée, Margot frissonna. Elle chercha long-temps dans sa tête quelque moyen de se justifier; elle fit le projet d'écrire le lendemain une grande lettre à Gaston, qu'elle lui ferait remettre en secret, et dans laquelle elle lui expliquerait que c'était par mégarde qu'elle avait posé son pied sur sa main, qu'elle lui en demandait pardon, et qu'elle le priait de l'oublier. — Mais s'il ne dort pas? pensa-t-elle encore; s'il se doute que je l'aime? s'il m'a devinée? si c'était lui qui vînt demain me parler le premier de notre aventure? s'il me disait qu'il m'aime aussi? s'il me faisait une déclaration..... La voiture s'arrêta en ce moment. Gaston, qui dormait en conscience, étendit les bras

en se réveillant avec fort peu de cérémonie. Il lui fallut quelque temps pour se rappeler où il était; à cette triste découverte, les rêveries de Margot s'évanouirent; et quand le jeune homme lui offrit, pour descendre, la main qu'elle avait effleurée, elle ne vit que trop clairement qu'elle venait de voyager seule.

VI.

Deux évènemens imprévus, dont l'un fut ridicule et l'autre sérieux, arrivèrent presque en même temps. Gaston était un matin dans l'avenue de la maison, essayant un cheval qu'il venait d'acheter, lorsqu'un petit garçon, à demi couvert de haillons et presque nu, vint à lui d'un air résolu, et s'arrêta devant son cheval. C'était Pierrot, le gardeur de dindons. Gaston ne le reconnut pas, et croyant qu'il lui demandait l'aumône, il lui jeta quelques sous dans son bonnet. Pierrot mit les sous dans sa poche, mais, au lieu de s'éloigner, il courut après le cavalier et se replaça devant lui quelques pas plus loin. Gaston lui cria deux ou trois fois de se garer, mais en vain; Pierrot le suivait et l'arrêtait toujours. — Que me veux-tu, petit drôle? demanda le jeune homme; as-tu juré de te faire écraser?

— Monsieur, répondit Pierrot sans se déranger, je voudrais être domestique de monsieur.

— De qui?

— De vous, monsieur.

— De moi? Et à propos de quoi me fais-tu cette demande?

— Pour être domestique de monsieur.

— Mais je n'ai pas besoin de domestique; qui t'a dit que j'en cherchais un?

— Personne, monsieur.

— Que viens-tu donc faire, alors?

— Je viens demander à monsieur d'être son domestique.

— Est-ce que tu es fou, ou te moques-tu de moi?

— Non, monsieur.

— Tiens, laisse-moi en repos.

Gaston lui jeta encore quelque monnaie, et détournant son cheval, il continua sa route. Pierrot s'assit sur le bord de l'avenue, et Margot venant à y passer quelque temps après, l'y trouva pleurant à chaudes larmes. Elle accourut à lui aussitôt:

— Qu'as-tu, mon pauvre Pierrot? que t'est-il arrivé?

Pierrot refusa d'abord de répondre. « Je voulais être domestique de monsieur, dit-il enfin en sanglottant, et monsieur ne veut pas. »

Ce ne fut pas sans peine que Margot parvint à le faire s'expliquer. Elle comprit enfin de quoi il s'agissait; depuis qu'elle avait quitté la ferme, Pierrot s'ennuyait de ne plus la voir. Moitié honteux et moitié pleurant, il lui raconta ses chagrins, et elle ne put s'empêcher d'en rire et d'en avoir en même temps pitié. Le pauvre garçon, pour exprimer ses regrets, parlait à la fois de son amitié pour Margot, de ses sabots qui étaient usés, de sa triste solitude dans les champs, d'un de ses dindons qui était mort; tout cela se mêlait dans sa tête. Enfin, ne pouvant plus supporter sa tristesse, il avait pris le parti de venir à la Honville, et de s'offrir à Gaston comme domestique ou comme palefrenier. Cette détermination lui avait coûté huit jours de réflexions, et, comme on vient de le voir, elle n'avait pas eu grand succès. Aussi parlait-il de mourir, plutôt que de retourner à la ferme : « Puisque monsieur ne veut pas de moi, dit-il en terminant son récit, et puisque je ne peux pas être auprès de lui comme vous êtes auprès de Mme Doradour, je me laisserai mourir de faim. » Je n'ai pas besoin de dire que ces derniers mots furent accompagnés d'un nouveau déluge de larmes.

Margot le consola de son mieux, et, le prenant par la main, l'emmena à la maison. Là, en attendant qu'il fût temps pour lui de mourir de faim, elle le fit entrer dans l'office et lui donna un morceau de pain avec du jambon et des fruits. Pierrot, inondé de larmes, mangea de bon appétit en regardant Margot de tous ses yeux. Elle lui fit comprendre aisément que, pour entrer au service de quelqu'un, il faut attendre qu'il y ait une place vacante, et elle lui promit qu'à la première occasion elle se chargerait de sa demande. Elle le remercia de son amitié, l'assura qu'elle l'aimait de même, essuya ses larmes, l'embrassa sur le front avec un petit air maternel, et le décida enfin à s'en retourner. Pierrot, convaincu, fourra dans ses poches ce qui restait de son déjeuner; Margot lui donna en outre un écu de cent sous pour s'acheter un gilet et des sabots. Ainsi consolé, il prit la main de la jeune fille et y colla ses lèvres en lui disant d'une voix émue : « Au revoir, mamselle Marguerite. » Pendant qu'il s'éloignait à pas lents, Margot s'aperçut que le petit garçon commençait à devenir grand. Elle fit réflexion qu'il n'avait qu'un an de moins qu'elle, et elle se promit, à la première occasion, de ne plus l'embrasser si vite.

Le lendemain, elle remarqua que Gaston, contre son ordinaire, n'était point allé à la chasse, et qu'il y avait dans sa toilette plus de

recherche que de coutume. Après dîner, c'est-à-dire vers quatre heures, le jeune homme donna le bras à sa mère, et tous deux se dirigèrent vers l'avenue. Ils causaient à voix basse, et paraissaient inquiets; Margot, restée seule au salon, regardait avec anxiété par la fenêtre, lorsqu'une chaise de poste entra dans la cour. Gaston courut ouvrir la portière; une vieille dame descendit d'abord, puis une jeune demoiselle d'environ dix-neuf ans, élégamment vêtue et belle comme le jour. A l'accueil qu'on fit aux deux étrangères, Margot jugea qu'elles n'étaient pas seulement des personnes de distinction, mais qu'elles devaient être des parentes de sa marraine; les deux meilleures chambres de la maison avaient été préparées. Lorsque les nouvelles arrivées entrèrent au salon, Mme Doradour fit un signe et dit tout bas à Margot de se retirer. Celle-ci s'éloigna à contre-cœur, et le séjour de ces deux dames ne lui sembla rien promettre d'agréable.

Elle hésitait, le jour suivant, à descendre au déjeuner, quand sa marraine vint la prendre, et la présenta à Mme et à Mlle de Vercelles; ainsi se nommaient les deux étrangères. En entrant dans la salle à manger, Margot vit qu'il y avait une serviette blanche à sa place ordinaire, qui était à côté de Gaston. Elle s'assit en silence, mais non sans tristesse, à une autre place; la sienne fut prise par Mlle de Vercelles, et il ne fut pas difficile de voir bientôt que le jeune homme regardait beaucoup sa voisine. Margot resta muette pendant le repas; elle servit un plat qui était devant elle, et quand elle en offrit à Gaston, il n'eut pas même l'air de l'avoir entendue. Après le déjeuner, on se promena dans le parc; lorsqu'on eut fait quelques tours d'allées, Mme Doradour prit le bras de la vieille dame, et Gaston offrit aussitôt le sien à la belle jeune fille; Margot, restée seule, marchait derrière la compagnie; personne ne pensait à elle ni ne lui adressait la parole; elle s'arrêta et revint à la maison. A dîner, Mme Doradour fit apporter une bouteille de frontignan, et, comme elle avait conservé en tout les vieilles coutumes, elle tendit son verre, avant de boire, pour inviter ses hôtes à trinquer. Tout le monde imita son exemple, excepté Margot, qui ne savait trop quoi faire. Elle souleva pourtant aussi un peu son verre, espérant être encouragée. Personne ne répondit à son geste craintif, et elle remit le verre devant elle sans avoir bu ce qu'il contenait. — C'est dommage que nous n'ayons pas un cinquième, dit Mme de Vercelles après dîner, nous ferions une bouillotte (on jouait alors la bouillotte à cinq). Margot, assise dans un coin, se garda bien de dire qu'elle savait y jouer, et sa marraine proposa un whist. Le souper venu, au dessert, on pria Mlle de Vercelles de chanter; la demoi-

selle se fit long-temps prier, puis elle entonna d'une voix fraîche et légère un petit refrain assez joyeux. Margot ne put s'empêcher, en l'écoutant, de soupirer, et de songer à la maison de son père, où c'était elle qui chantait au dessert; lorsqu'il fut temps de se retirer, elle trouva, en entrant dans sa chambre, qu'on en avait enlevé deux meubles qui étaient ceux qu'elle préférait, une grande bergère et une petite table en marqueterie sur laquelle elle posait son miroir pour se coiffer. Elle entr'ouvrit sa croisée en tremblant, pour regarder un instant la lumière qui brillait ordinairement derrière les rideaux de Gaston : c'était son adieu de tous les soirs; mais ce jour-là point de lumière. Gaston avait fermé ses volets; elle se coucha la mort dans l'ame, et ne put dormir de la nuit.

Quel motif amenait les deux étrangères, et combien de temps durerait leur séjour? Voilà ce que Margot ne pouvait savoir; mais il était clair que leur présence se rattachait aux entretiens secrets de Mme Doradour et de son fils. Il y avait là un mystère impossible à deviner, et, quel que fût ce mystère, Margot sentait qu'il devait détruire son bonheur. Elle avait d'abord supposé que ces dames étaient des parentes; mais on leur témoignait à la fois trop d'amitié et trop de politesse pour qu'il en fût ainsi. Mme Doradour, pendant la promenade, avait pris grand soin de faire remarquer à la mère jusqu'où s'étendaient les murs du parc; elle lui avait parlé à l'oreille des produits et de la valeur de sa terre; peut-être s'agissait-il de vendre la Honville, et, dans ce cas, que deviendrait la famille de Margot? Un nouveau propriétaire conserverait-il les anciens fermiers? Mais, d'une autre part, quel motif pouvait avoir Mme Doradour pour vendre une maison où elle était née, où son fils paraissait se plaire, lorsqu'elle jouissait d'une si grande fortune? Les étrangères venaient de Paris; elles en parlaient à tout propos, et ne semblaient pas d'humeur à vivre aux champs. Mme de Vercelles avait fait entendre à souper qu'elle approchait souvent l'impératrice, qu'elle l'accompagnait à la Malmaison, et qu'elle avait ses bonnes graces. Peut-être était-il question de demander de l'avancement pour Gaston, et il devenait alors naturel qu'on fît de grandes flatteries à une dame en crédit. Telles étaient les conjectures de Margot; mais, quelque effort qu'elle pût faire, son esprit n'en était pas satisfait, et son cœur l'empêchait de s'arrêter à la seule supposition vraisemblable qui eût été en même temps la seule vraie.

Deux domestiques avaient apporté à grand' peine une grosse caisse de bois dans l'appartement qu'occupait Mlle de Vercelles. Au moment

où Margot sortit de sa chambre, elle entendit le son d'un piano; c'était la première fois de sa vie que de pareils accords frappaient ses oreilles; elle ne connaissait, en fait de musique, que les contredanses de son village. Elle s'arrêta, pleine d'admiration. Mlle de Vercelles jouait une valse; elle s'interrompit pour chanter, et Margot s'approcha doucement de la porte, afin d'écouter les paroles. Les paroles étaient italiennes. La douceur de cette langue inconnue parut encore plus extraordinaire à Margot que l'harmonie de l'instrument. Qu'était-ce donc que cette belle demoiselle qui prononçait ainsi des mots mystérieux au milieu d'une si étrange mélodie? Margot, vaincue par la curiosité, se baissa, essuya ses yeux, où roulaient encore quelques larmes, et regarda par le trou de la serrure. Elle vit Mlle de Vercelles en déshabillé, les bras nus, les cheveux en désordre, les lèvres entr'ouvertes et les yeux au ciel. Elle crut voir un ange; jamais rien de si charmant ne s'était offert à ses regards. Elle s'éloigna à pas lents, éblouie et en même temps consternée, sans pouvoir distinguer ce qui se passait en elle. Mais, tandis qu'elle descendait l'escalier, elle répéta plusieurs fois d'une voix émue : — Sainte Vierge, la belle beauté!

VII.

Il est singulier qu'aux choses de ce monde, ceux qui se trompent le mieux, soient précisément ceux qui y sont intéressés. A la contenance de Gaston près de Mlle de Vercelles, le plus indifférent témoin aurait deviné qu'il en était amoureux. Cependant Margot ne le vit pas d'abord, ou plutôt ne voulut pas le voir. Malgré le chagrin qu'elle en éprouvait, un sentiment inexplicable, et que bien des gens croiraient impossible, l'empêcha long-temps de discerner la vérité: je veux parler de cette admiration que Mlle de Vercelles lui avait inspirée.

Mlle de Vercelles était grande, blonde, avenante. Elle faisait mieux que plaire; elle était, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une beauté consolante. Il y avait, en effet, dans son regard et dans son parler un calme si singulier et si doux, qu'il n'était pas possible de résister au plaisir que causait sa présence. Au bout de quelques jours, elle témoigna à Margot beaucoup d'amitié; elle lui fit même les premières avances. Elle lui enseigna quelques petits secrets de broderie et de tapisserie; elle lui prit le bras à la promenade, et lui fit chanter, en l'accompagnant au piano, les airs de son village. Margot fut d'autant plus touchée de ces marques de bienveillance, qu'elle avait le cœur

déchiré. Il y avait près de trois jours qu'elle vivait dans l'abandon le plus cruel, lorsque la jeune Parisienne s'approcha d'elle et lui adressa pour la première fois la parole. Margot tressaillit d'aise, de crainte et de surprise. Elle souffrait de se voir entièrement oubliée par Gaston, et elle en soupçonnait bien la cause. Elle trouva dans cette action de sa rivale je ne sais quel charme mêlé d'amertume; elle sentit d'abord avec joie qu'elle allait sortir de l'isolement où elle venait de tomber tout à coup; elle fut en même temps flattée de se voir distinguée par une si belle personne. Cette beauté, qui aurait dû ne lui donner que de la jalousie, l'enchanta dès le premier mot. Devenue peu à peu plus familière, elle se prit de passion pour M[lle] de Vercelles. Après avoir admiré son visage, elle admira sa démarche, son exquise simplicité, ses airs de tête, et jusqu'au moindre ruban qu'elle portait. Elle ne la quittait presque pas des yeux, et elle l'écoutait parler avec une attention extrême. Quand M[lle] de Vercelles se mettait au piano, les regards de Margot étincelaient et semblaient dire à tout le monde : Voilà ma bonne amie qui va jouer, car c'était ainsi qu'elle l'appelait, non sans éprouver intérieurement un petit mouvement de vanité. Quand elles traversaient le village ensemble, les paysans se retournaient. M[lle] de Vercelles n'y prenait pas garde, mais Margot rougissait de plaisir. Presque tous les matins, elle faisait, avant le déjeuner, une visite à sa bonne amie; elle l'aidait à sa toilette, la regardait laver ses belles mains blanches, l'écoutait chanter dans son doux langage italien. Puis elle descendait au salon avec elle, fière d'avoir retenu quelque ariette, qu'elle fredonnait dans l'escalier. Au milieu de tout cela, elle était dévorée de chagrin, et dès qu'elle était seule, elle pleurait.

M[me] Doradour avait l'esprit trop léger pour s'apercevoir de quelque changement dans sa filleule. — Il me semble que tu es pâle, lui disait-elle quelquefois; est-ce que tu n'as pas bien dormi? Puis, sans attendre de réponse, elle s'occupait d'autre chose. Gaston était plus clairvoyant, et quand il se donnait la peine d'y penser, il ne se méprenait pas sur la tristesse de Margot; mais il se disait que ce n'était sûrement qu'un caprice d'enfant, un peu de jalousie naturelle aux femmes, et qui passerait avec le temps. Il faut observer que Margot avait toujours évité toute occasion de se trouver seule avec lui. La pensée d'un tête-à-tête la faisait frémir, et, du plus loin qu'elle le voyait lorsqu'elle se promenait seule, elle se détournait, en sorte que les précautions qu'elle prenait pour cacher son amour paraissaient au jeune homme l'effet d'un caractère sauvage. Singulière petite fille!

s'était-il dit souvent en la voyant s'enfuir dès qu'il faisait mine de l'approcher; et, pour se divertir de son trouble, il l'avait quelquefois abordée malgré elle. Margot baissait alors la tête, ne répondait que par monosyllables et se repliait, pour ainsi dire, sur elle-même, comme une sensitive.

Les journées s'écoulaient dans une monotonie extrême; Gaston n'allait plus à la chasse; on jouait peu, on se promenait rarement; tout se passait en entretiens, et deux ou trois fois par jour Mme Doradour avertissait Margot de se retirer, afin de ne pas gêner la compagnie. La pauvre enfant ne faisait que descendre de sa chambre et y remonter. S'il lui arrivait d'entrer au salon mal à propos, elle voyait les deux mères échanger des signes, et tout le monde se taisait; lorsqu'on la rappelait, après une longue conversation secrète, elle s'asseyait sans regarder personne, et l'inquiétude qu'elle sentait ressemblait à ce qu'on éprouve en mer, lorsqu'un orage s'annonce au loin et s'avance lentement au milieu d'un ciel calme.

Elle passait un matin devant la porte de Mlle de Vercelles, lorsque celle-ci l'appela. Après quelques mots indifférens, Margot remarqua au doigt de sa bonne amie une jolie bague :

— Essayez-la, dit Mlle de Vercelles, et voyons un peu si elle vous irait.

— Oh! mademoiselle, ma main n'est pas assez belle pour porter de pareils bijoux.

— Laissez donc, cette bague vous va à merveille. Je vous en ferai cadeau le jour de mes noces.

— Est-ce que vous allez vous marier? demanda Margot en tremblant.

— Qui sait? répondit en riant Mlle de Vercelles; nous autres filles, nous sommes exposées tous les jours à ces choses-là.

Je laisse à penser dans quel trouble ces paroles jetèrent Margot; elle se les répéta cent fois jour et nuit, mais presque machinalement et sans oser y réfléchir. Cependant, peu de temps après, comme on apportait le café après souper, Gaston lui en ayant présenté une tasse, elle le repoussa doucement en lui disant : Vous me donnerez cela le jour de vos noces. Le jeune homme sourit et parut un peu étonné, il ne répondit rien; mais Mme Doradour fronça le sourcil et pria Margot avec humeur de se mêler de ses affaires.

Margot se le tint pour dit; ce qu'elle désirait et craignait tant de savoir lui sembla prouvé par cette circonstance. Elle courut s'enfermer dans sa chambre; là, elle posa son front dans ses mains et

pleura amèrement. Dès qu'elle fut revenue à elle-même, elle eut soin de tirer son verrou, afin que personne ne fût témoin de sa douleur. Ainsi enfermée, elle se sentit plus libre et commença à démêler peu à peu ce qui se passait dans son ame.

Malgré son extrême jeunesse et le fol amour qui l'occupait, Margot avait beaucoup de bon sens. La première chose qu'elle sentit, ce fut l'impossibilité où elle était de lutter contre les évènemens. Elle comprit que Gaston aimait Mlle de Vercelles, que les deux familles s'étaient accordées et que le mariage était décidé. Peut-être le jour était-il fixé déjà; elle se souvenait d'avoir vu, dans la bibliothèque, un homme habillé de noir qui écrivait sur du papier timbré; c'était probablement un notaire qui dressait le contrat. Mlle de Vercelles était riche, Gaston devait l'être après la mort de sa mère; que pouvait-elle contre des arrangemens pris, si naturels, si justes? Elle s'attacha à cette pensée, et plus elle s'y appesantit, plus elle trouva l'obstacle invincible. Ne pouvant empêcher ce mariage, elle crut que tout ce qui lui restait à faire était de ne pas y assister. Elle tira de dessous son lit une petite malle qui lui appartenait, et elle la plaça au milieu de la chambre, pour y mettre ses hardes, résolue à retourner chez ses parens; mais le courage lui manqua : au lieu d'ouvrir la malle, elle s'assit dessus et recommença à pleurer. Elle resta ainsi près d'une heure, dans un état vraiment pitoyable. Les motifs qui l'avaient d'abord frappée se troublaient dans son esprit; les larmes qui coulaient de ses yeux l'étourdissaient; elle secouait la tête comme pour s'en délivrer. Pendant qu'elle s'épuisait à chercher le parti qu'elle avait à prendre, elle ne s'était pas aperçue que sa bougie allait s'éteindre. Elle se trouva tout à coup dans les ténèbres; elle se leva et ouvrit sa porte, afin de demander de la lumière; mais il était tard et tout le monde était couché. Elle marcha néanmoins à tâtons, ne croyant pas l'heure si avancée.

Lorsqu'elle vit, en descendant, que l'escalier était obscur, et qu'elle était, pour ainsi dire, seule dans la maison, un mouvement de frayeur, naturel à son âge, la saisit. Elle avait traversé un long corridor qui menait à sa chambre; elle s'arrêta, n'osant revenir sur ses pas. Il arrive quelquefois qu'une circonstance, en apparence peu importante, change le cours de nos idées; l'obscurité, plus que toute autre chose, produit cet effet. L'escalier de la Honville était, comme dans beaucoup de vieux bâtimens, construit dans une petite tourelle qu'il remplissait en entier, tournant en spirale autour d'une colonne de pierre. Margot, dans son hésitation, s'appuya sur cette colonne, dont le

froid, joint à la peur et au chagrin, lui glaça le sang. Elle demeura quelque temps immobile; une pensée sinistre se présenta tout à coup à elle; la faiblesse qu'elle éprouvait lui donna l'idée de la mort, et, chose étrange, cette idée, qui ne dura qu'un instant et s'évanouit aussitôt, lui rendit ses forces. Elle regagna sa chambre, et s'y enferma de nouveau jusqu'au jour.

Dès que le soleil fut levé, elle descendit dans le parc. Cette année-là, l'automne était superbe; les feuilles, déjà jaunies, paraissaient comme dorées. Rien ne tombait encore des rameaux, et le vent calme et tiède semblait respecter les arbres de la Honville. On venait d'entrer dans cette saison où les oiseaux font leurs dernières amours. La pauvre Margot n'en était pas si avancée, mais, à la chaleur bienfaisante du soleil, elle sentit sa peine s'adoucir. Elle commença à songer à son père, à sa famille, à sa religion; elle revint à son premier dessein, qui était de s'éloigner et de se résigner. Bientôt même elle ne le jugea plus si indispensable qu'il lui avait semblé la veille; elle se demanda quel mal elle avait fait pour mériter d'être bannie des lieux où elle avait passé ses plus heureux jours. Elle s'imagina qu'elle pouvait y rester, non sans souffrir, mais en souffrant moins que si elle partait. Elle s'enfonça dans les sombres allées, tantôt marchant à pas lents, tantôt de toutes ses forces; puis elle s'arrêtait et se disait : Aimer, c'est une grande affaire; il faut avoir du courage pour aimer. Ce mot d'*aimer*, et la certitude que personne au monde ne se doutait de sa passion, la faisaient espérer malgré elle, quoi? elle l'ignorait, et, par cela même, espérait plus facilement. Son secret chéri lui semblait un trésor caché dans son cœur; elle ne pouvait se résoudre à l'en arracher; elle se jurait de l'y conserver toujours, de le protéger contre tous, dût-il y rester enseveli. En dépit de la raison, l'illusion reprenait le dessus, et comme elle avait aimé en enfant, après s'être désolée en enfant, elle se consolait de même. Elle pensa aux cheveux blonds de Gaston, aux fenêtres de la rue du Perche; elle essaya de se persuader que le mariage n'était pas conclu, et qu'elle avait pu se tromper à ce qu'avait dit sa marraine. Elle se coucha au pied d'un arbre, et, brisée d'émotion et de fatigue, elle ne tarda pas à s'endormir.

Il était midi lorsqu'elle s'éveilla. Elle regarda autour d'elle, se souvenant à peine de ses chagrins. Un léger bruit qu'elle entendit à peu de distance lui fit tourner la tête. Elle vit venir à elle sous la charmille Gaston et Mlle de Vercelles; ils étaient seuls, et Margot, cachée par un taillis épais, ne pouvait être aperçue d'eux. Au milieu

de l'allée, Mlle de Vercelles s'arrêta et s'assit sur un banc; Gaston resta quelque temps debout devant elle, la regardant avec tendresse; puis il fléchit le genou, l'entoura de ses bras, et lui donna un baiser. A ce spectacle, Margot se leva hors d'elle-même; une douleur inexprimable la saisit, et, sans savoir où elle allait, elle s'enfuit en courant vers la campagne.

VIII.

Depuis que Pierrot avait échoué dans la grande entreprise qu'il avait formée d'être pris pour domestique par Gaston, il était devenu de jour en jour plus triste. Les consolations que Margot lui avait données l'avaient satisfait un moment; mais cette satisfaction n'avait pas duré plus long-temps que les provisions qu'il avait emportées dans ses poches. Plus il pensait à sa chère Margot, plus il sentait qu'il ne pouvait vivre loin d'elle, et, à dire vrai, la vie qu'il menait à la ferme n'était pas faite pour le distraire, non plus que la compagnie avec laquelle il passait son temps; or, le jour même du désespoir de notre héroïne, il s'en allait rêvant le long de la rivière, chassant ses dindons devant lui, lorsqu'il vit, à une centaine de pas de distance, une femme qui courait à perdre haleine, et qui, après avoir erré de côté et d'autre, disparut tout à coup au milieu des saules qui bordaient la rive. Cela le surprit et l'inquiéta; il se mit à courir aussi pour tâcher d'atteindre cette femme, mais, en arrivant à l'endroit où elle avait disparu, il la chercha en vain dans les champs environnans; il pensa qu'elle était entrée dans un moulin qui se trouvait dans le voisinage; toutefois il suivit le cours de l'eau avec un pressentiment de mauvais augure. L'Eure était enflée ce jour-là par des pluies abondantes, et Pierrot, qui n'était pas gai, trouvait les flots plus sinistres que de coutume. Il lui sembla bientôt apercevoir quelque chose de blanc qui s'agitait dans les roseaux; il s'approcha, et s'étant mis à plat-ventre sur le rivage, il attira à lui un cadavre qui n'était pas autre que Margot elle-même; la malheureuse fille ne donnait plus aucun signe de vie; elle était sans mouvement, froide comme le marbre, les yeux ouverts et immobiles.

A cette vue, Pierrot poussa des cris qui firent sortir du moulin tous ceux qui s'y trouvaient. Sa douleur fut si violente, qu'il eut d'abord l'idée de se jeter à l'eau à son tour et de mourir à côté du seul être qu'il eût aimé. Il fit cependant réflexion qu'on lui avait dit que les noyés pouvaient revenir à la vie, s'ils étaient secourus à temps. Les

paysans affirmèrent, il est vrai, que Margot était morte sans retour, mais il ne voulut pas les en croire, ni les laisser déposer le corps dans le moulin; il le chargea sur ses épaules, et, marchant aussi vite qu'il put, il le porta dans la masure qu'il habitait. Le ciel voulut que, dans sa route, il rencontrât le médecin du village, qui s'en allait à cheval faire ses visites aux environs; il l'arrêta et l'obligea à entrer avec lui, afin d'examiner s'il restait quelque espoir.

Le médecin fut du même avis que les paysans; à peine eut-il vu le cadavre, qu'il s'écria : « Elle est bien morte, et il n'y a plus qu'à l'enterrer; d'après l'état où se trouve le corps, il doit avoir séjourné sous l'eau plus d'un quart d'heure. » Sur quoi le docteur sortit de la chaumière, et se disposa à remonter à cheval, ajoutant qu'il fallait aller chez le maire faire la déclaration voulue par la loi.

Outre qu'il aimait passionnément Margot, Pierrot était fort obstiné; il savait très bien qu'elle n'était pas restée un quart d'heure dans la rivière, puisqu'il l'avait vue s'y jeter. Il courut après le médecin et le supplia au nom du ciel de ne pas s'en aller avant d'être bien sûr que ses secours étaient inutiles. Et quels secours veux-tu que je lui donne? s'écria le médecin de mauvaise humeur. Je n'ai pas ici un seul des instrumens qui me seraient indispensables.

— Je les irai chercher chez vous, monsieur, répondit Pierrot; dites-moi seulement ce que c'est, et attendez-moi ici; je serai bientôt revenu.

Le médecin, pressé de partir, se mordit les lèvres de la sottise qu'il venait de faire, en parlant de ses instrumens; bien qu'il fût convaincu que la mort était réelle, il sentit qu'il ne pouvait se refuser à tenter quelque chose, sous peine de se faire tort dans le pays et de compromettre sa réputation. Va donc, et dépêche-toi, dit-il à Pierrot, tu prendras une boîte de fer-blanc que ma gouvernante te donnera, et tu me retrouveras ici; je vais en attendant envelopper le corps dans ces couvertures, et essayer des frictions. Tâche, en même temps, de trouver de la cendre que nous puissions faire chauffer; mais tout cela ne servira à rien qu'à perdre mon temps, ajouta-t-il en haussant les épaules et en frappant du pied; allons! entends-tu ce que je te dis?

— Oui, monsieur, dit Pierrot, et pour aller plus vite, si monsieur veut, je vais prendre le cheval de monsieur.

Et sans attendre la permission du docteur, il sauta sur le cheval et disparut. Un quart d'heure après, il revint au galop, avec deux gros sacs pleins de cendre, l'un devant, l'autre derrière lui. — Monsieur

voit que je n'ai pas perdu de temps, dit-il en montrant le cheval qui n'en pouvait plus; je ne me suis pas amusé à causer, je n'ai dit un mot à personne; votre gouvernante était sortie, et j'ai tout arrangé moi-même.

— Que le diable t'emporte! pensa le docteur, voilà mon cheval en bon état pour la journée; et tout en murmurant tout bas, il commença à souffler, au moyen d'une vessie, dans la bouche de la pauvre Margot, pendant que Pierrot lui frottait les bras. Le feu s'alluma; quand la cendre fut chaude, ils la répandirent sur le lit de telle sorte que le corps y était entièrement enseveli. Le médecin versa alors quelques gouttes de liqueur sur les lèvres de Margot, puis il secoua la tête et tira sa montre : J'en suis désolé, dit-il d'un ton pénétré, mais il ne faut pas que les morts fassent tort aux malades; on m'attend fort loin, et je m'en vais.

— Si monsieur voulait rester encore une demi-heure, dit Pierrot, je lui donnerais bien un écu.

— Non, mon garçon, c'est impossible, et je ne veux pas de ton argent.

— Le voilà, l'écu, répondit Pierrot en le mettant dans la main du médecin, sans avoir l'air de l'écouter. C'était toute la fortune du pauvre garçon; il venait de tirer de la paillasse de son lit toutes ses économies, et le docteur les prit, bien entendu.

— Soit, dit-il, encore une demi-heure, mais après cela, je pars sans rémission, car tu vois bien que tout est inutile.

Au bout de la demi-heure, Margot, toujours raide et glacée, n'avait pas donné le moindre signe de connaissance. Le médecin lui tâta le pouls, puis, décidé à en finir, il prit sa canne et son chapeau, et se dirigea vers son cheval. Pierrot, n'ayant plus d'argent, et voyant que les prières ne serviraient de rien, suivit le médecin hors de la chaumière, puis il se posta devant le cheval avec le même air de tranquillité que le jour où il avait arrêté Gaston dans l'avenue. — Qu'est-ce à dire? demanda le docteur; veux-tu me faire coucher ici?

— Nenni, monsieur, répondit Pierrot, mais il vous faut rester encore une demi-heure; ça reposera votre bidet. En parlant ainsi, il tenait à la main un échalas, et regardait de travers d'une façon si étrange, que le médecin rentra pour la troisième fois dans la chaumière; mais, cette fois, il ne se contraignit plus : Maudit soit l'entêté! s'écria-t-il, ce garnement me fera perdre un louis avec ses six francs!

— Mais, monsieur, répliqua Pierrot, puisqu'on dit qu'on en revient au bout de six heures?

—Jamais; où as-tu pris cela? il ne me manquerait plus que de passer six heures dans ton galetas.

—Et vous les y passerez, les six heures, poursuivit Pierrot, ou bien vous me laisserez la boîte, les tuyaux, et tout, sauf votre permission, et quand je vous aurai vu travailler encore une couple d'heures, je saurai peut-être bien m'en servir.

Le médecin eut beau se mettre en fureur, il fallut céder bon gré, mal gré, et rester encore deux heures entières. Ce temps expiré, Pierrot, qui commençait à désespérer lui-même, laissa sortir son prisonnier. Il resta seul alors, au chevet du lit, immobile, dans un morne abattement; il passa ainsi le reste du jour, sans bouger, les regards fixés sur Margot. La nuit venue, il se leva, et il pensa qu'il était temps d'aller prévenir le bonhomme Piédeleu de la mort de sa fille. Il sortit de la chaumière, et ferma sa porte; en la fermant, il crut entendre une voix faible qui l'appelait; il tressaillit et courut au lit, mais rien ne remuait; il jugea qu'il s'était trompé: c'en fut assez cependant de cet instant d'espérance pour qu'il ne pût se décider à quitter la place. J'irai aussi bien demain, se dit-il, et il se rassit au chevet.

En regardant attentivement Margot, il crut remarquer tout à coup un changement sur son visage. Il lui semblait que lorsqu'il avait voulu la quitter, elle avait les dents serrées, et maintenant ses lèvres étaient entr'ouvertes; il s'empara aussitôt de l'instrument du docteur, et essaya de souffler comme lui dans la bouche de Margot, mais il ne savait comment s'y prendre; le tuyau ne s'adaptait pas bien à la vessie. Pierrot s'épuisait à souffler, et l'air se perdait; il versa quelques gouttes d'ammoniaque sur lèvres de la malade, mais elles ne purent pénétrer dans sa gorge; il eut de nouveau recours au tuyau; rien ne réussissait. Quelles sottes machines! s'écria-t-il enfin, lorsqu'il fut hors d'haleine; tout ça n'est rien et ne fait rien qui vaille. Il jeta l'instrument, s'inclina sur Margot, posa ses lèvres sur les siennes, et dans un effort désespéré, soufflant de toute la force de ses robustes poumons, il fit pénétrer l'air vital dans la poitrine de la jeune fille; au même instant, la cendre s'agita, deux bras mourans se soulevèrent, puis retombèrent sur le cou de Pierrot; Margot poussa un profond soupir, et s'écria: Je gèle, je gèle.

—Non, tu ne gèles pas, répondit Pierrot, tu es dans de la bonne cendre chaude.

—Tu as raison; pourquoi m'a-t-on mis là?

—Pour rien, Margot, pour te faire du bien. Comment te portes-tu à présent?

— Pas mal ; je suis seulement bien lasse; aide-moi un peu à me lever.

Le bonhomme Piédeleu et Mme Doradour, avertis par le médecin, entrèrent dans la chaumière au moment où la noyée, à demi nue, nonchalamment penchée dans les bras de Pierrot, avalait une cuillerée d'eau de cerises.

— Ah ça, qu'est-ce que vous venez me chanter? s'écria le bonhomme. Savez-vous bien que ça ne se fait pas, de venir dire aux gens que leur fille est morte! il ne faudrait pas recommencer, mille tonnerres! ça ne se passerait pas comme ça!

Et il sauta au cou de sa fille : Prenez garde, cher père, dit celle-ci en souriant, ne me serrez pas trop fort; il n'y a pas encore bien longtemps que je ne suis plus morte.

Je n'ai pas besoin de peindre la surprise, la joie de Mme Doradour et de tous les parens de Margot, qui arrivèrent les uns après les autres; Gaston et Mlle de Vercelles vinrent aussi, et Mme Doradour ayant pris le bonhomme à part, il commença à comprendre de quoi il s'agissait. Les conjectures, qu'on avait faites trop tard, avaient aisément tout expliqué ; lorsque le bonhomme eut appris que l'amour était la cause du désespoir de sa fille, et qu'elle avait failli payer de sa vie son séjour chez sa marraine, il se promena quelque temps de long en large. — Nous sommes quittes, dit-il enfin brusquement à Mme Doradour. Je vous devais beaucoup, et je vous ai beaucoup payé; il prit alors sa fille par la main et la mena dans un coin de la chaumière : Tiens, malheureuse, lui dit-il, en lui montrant un drap préparé pour servir de linceul, prends ça, et, si tu es une honnête fille, garde-le pour moi, et ne t'avise plus de te noyer. Il s'approcha ensuite de Pierrot, et lui donnant une bonne tape sur l'épaule : Parlez donc, monsieur, lui dit-il, qui soufflez si bien dans la bouche des filles. Est-ce qu'il ne faut pas qu'on te le rende, cet écu que tu as donné au docteur?

— Monsieur, s'il vous plaît, répondit Pierrot, je veux bien qu'on me rende mon écu, mais je ne veux pas davantage, entendez-vous? non pas par fierté, mais c'est qu'on a beau n'être rien dans ce monde...

— Vas donc, bêtat! répliqua le bonhomme, en lui donnant une seconde tape; vas donc un peu soigner ta malade; ce gaillard-là lui a soufflé dans la bouche, mais il ne l'a seulement pas embrassée.

IX.

Dix ans s'étaient passés. Les victorieux désastres de 1814 couvraient la France de soldats; enveloppé par l'Europe entière, l'empereur

finissait comme il avait commencé, et retrouvait en vain, au terme de sa carrière, les inspirations des campagnes d'Italie. Les divisions russes, en marche sur Paris par les rives de la Seine, venaient d'être mises en déroute au combat de Nangis, où dix mille étrangers avaient succombé; un officier, gravement blessé, avait quitté le corps d'armée commandé par le général Gérard, et gagnait par Étampes la route de la Beauce. Il pouvait à peine se tenir à cheval; épuisé de fatigue, il frappa un soir à la porte d'une ferme de belle apparence, où il demanda un gîte pour la nuit. Après lui avoir donné un bon souper, le fermier, qui n'avait pas plus de vingt-cinq ans, lui amena sa femme, jeune et jolie campagnarde, à peu près du même âge, et déjà mère de cinq enfans. En la voyant entrer, l'officier ne put retenir un cri de surprise, et la belle fermière le salua d'un sourire. — Ne me trompé-je pas? dit l'officier; n'avez-vous pas été demoiselle de compagnie auprès de Mme Doradour, et ne vous appelez-vous pas Marguerite?

— A votre service, répondit la fermière, et c'est au colonel comte Gaston de la Honville, que j'ai l'honneur de parler, si j'ai bonne mémoire. Voici Pierre Blanchard, mon mari, à qui je dois d'être encore au monde; embrassez mes enfans, monsieur le comte, c'est tout ce qui reste d'une famille qui a long-temps et fidèlement servi la vôtre. — Est-ce possible? répondit l'officier; que sont donc devenus vos frères? — Ils sont restés à Champaubert et à Montmirail, dit la fermière d'une voix émue; et depuis six ans, notre père les attendait. — Et moi aussi, poursuivit l'officier, j'ai perdu ma mère, et, par cette seule mort, j'ai perdu autant que vous. A ces mots, il essuya une larme.

— Allons, Pierrot, ajouta-t-il gaiement en s'adressant au mari, et en lui tendant son verre, buvons à la mémoire des morts, mon ami, et à la santé de tes enfans! il y a de rudes momens dans la vie; le tout est de savoir les passer!

Le lendemain, en quittant la ferme, l'officier remercia ses hôtes, et, au moment de remonter à cheval, il ne put s'empêcher de dire à la fermière: Et vos amours d'autrefois, Margot, vous en souvient-il?

— Ma foi, monsieur le comte, répondit Margot, ils sont restés dans la rivière.

— Et avec la permission de monsieur, ajouta Pierrot, je n'irai pas les y repêcher.

ALFRED DE MUSSET.

LE
COMMERCE DÉCENNAL
COMPARÉ,
1827 à 1836.

FRANCE. — GRANDE-BRETAGNE. — ÉTATS-UNIS.

§ I. — COUP D'OEIL GÉNÉRAL.

Les destinées des peuples de notre époque les plus avancés dans les voies de la civilisation sont liées de la manière la plus intime à leur prospérité commerciale. Le commerce est la source la plus féconde de la richesse et par conséquent de la puissance; mais les graves intérêts dont la discussion se renouvelle chaque jour, ne peuvent être compris et appréciés qu'autant que les faits qui s'y rattachent sont exposés clairement et sous toutes les formes propres à en démontrer l'enchaînement. La grande tâche, celle de recueillir ces faits à mesure qu'ils se forment, et de n'en omettre aucun qui soit important, est nécessairement dévolue aux gouvernemens, qui peuvent seuls en obtenir la communication : c'est de leurs mains que le public reçoit les détails du mouvement social dont l'observation leur est confiée, et pour laquelle les efforts des citoyens isolés ne peuvent les suppléer. Le pays doit savoir d'autant plus de gré à l'administration, qu'elle se sera montrée plus attentive à ne négliger aucun des élémens de cette enquête de tous les jours, sur la progression de la fortune publique. Appelés autrefois à déplorer l'insuffisance

des communications utiles, à nous plaindre de la réserve avec laquelle le pouvoir dispensait les lumières dont seul il était en possession, nous éprouvons une satisfaction d'autant plus vive d'avoir à louer la libéralité avec laquelle on facilite aujourd'hui, en France, les travaux des hommes qui se vouent à l'examen des causes de la prospérité nationale.

Dans ses rapports avec le public, l'administration des douanes a échappé à la fausse direction qui lui avait été imprimée sous l'empire, et que la restauration avait soigneusement conservée; elle a cessé, au grand avantage de l'état, de renfermer dans ses archives les faits importans dont chaque jour elle recueille les détails. Surveillante d'une des branches du revenu public, elle possède les moyens de constater chacun des actes du commerce, dont les mouvemens lui sont soumis. Le système qu'elle applique ne lui appartient point; ce système émane du pouvoir politique, et il est l'expression de l'économie politique, à ce degré où, comme science, elle a pénétré dans les lois du pays. Sous ce rapport, on doit savoir d'autant plus de gratitude à cette administration du soin extrême qu'elle apporte dans les travaux qui émanent d'elle, et qui doivent servir à déterminer les modifications que notre système exige. Les hommes éclairés qui dirigent cette administration et président à ces travaux, ne s'arrêtent point dans la voie des améliorations qu'ils peuvent y introduire; les documens qui sortent de leurs mains se montrent de plus en plus complets, et le deviendront encore davantage, à mesure que les chambres, sentant le besoin de lumières nouvelles, ne reculeront pas devant la dépense nécessaire pour les obtenir.

Après avoir fait succéder, depuis 1824, aux renseignemens au-dessous de toute critique, que l'ancienne direction livrait à regret aux chambres, des tableaux annuels méthodiquement disposés, et soumis à une loi commune d'appréciation, l'administration des douanes vient de faire paraître le résumé de ses travaux sur le commerce intérieur en un beau volume, sous le titre de TABLEAU DÉCENNAL DU COMMERCE *de la France avec ses Colonies et les puissances étrangères*, *de* 1827 *à* 1836. Importations, exportations, navigation, transit, entrepôts, pêche, revenu recueilli et primes payées, tout est rassemblé et groupé sous des points de vue divers, afin qu'aucune des idées que ce travail peut faire germer ne soit arrêtée faute d'une donnée qui conduise à la solution. Ce n'est pas que nous accordions notre assentiment à toutes les subdivisions et à toutes les classifications dont l'administration fait usage: quelques-unes sont inutiles, d'autres reposent sur des erreurs; mais, comme nous ne voyons pas que l'importance de l'ouvrage en soit altérée, ni qu'il soit plus difficile de s'en servir, notre critique sur ce point ne nous empêche point de convenir de son utilité extrême.

Dans l'état de paix où, depuis tout à l'heure un quart de siècle, l'Europe, ou, pour mieux dire, le monde, a pu heureusement se maintenir, la fortune publique de chaque état s'est accrue avec une grande rapidité. Le travail a partout produit des capitaux nouveaux, et comme la terrible consommation de la guerre n'est pas venue les détruire, ces capitaux nouveaux ont fructifié

et ont donné lieu, entre toutes les nations, à un commerce d'échange dont la progression est encore loin de s'arrêter. Des troubles passagers, même de grandes révolutions, des crises de crédit produites par le sur-excitement de la concurrence intérieure et extérieure, ont pu ralentir quelques instans le mouvement; mais dès que les causes cessent d'agir, les peuples s'empressent à l'envi de réparer le temps perdu, et l'époque subséquente vient, par un redoublement d'activité, compenser l'interruption momentanée et rétablir l'équilibre en conservant la loi d'accroissement.

Faut-il conclure de ce que nous venons de dire que chacune des nations appelées à prendre part au commerce général a gardé la situation relative d'où toutes sont parties? Nous ne le croyons pas, et nous pensons, au contraire, que chaque jour la France cède une portion du terrain qu'elle avait conquis et qu'il lui était donné d'occuper. La démonstration de cette malheureuse vérité sera sans doute plus utile qu'une froide analyse du tableau décennal dans lequel nous puiserons cependant les élémens de notre conviction.

En Europe, le Portugal, à peine rendu à la tranquillité, n'a pu songer à rétablir ni le commerce, ni le travail. L'Espagne se consume en efforts stériles dans une lutte que les spectateurs laissent se prolonger, faute de pouvoir s'entendre sur le moyen de la terminer. En Italie, les états sardes, chaque jour plus façonnés à une domination uniforme, trouvent dans l'activité des anciens Ligures les élémens d'une prospérité commerciale en dehors de la vie politique; les autres états suivent de leur mieux cet exemple, tandis que la Lombardie et Venise, devenant de plus en plus partie intégrante de l'empire autrichien, se contentent des richesses qu'un sol fertile assure comme récompense à leurs travaux. Les Pays-Bas, depuis leur séparation, ont lutté à l'envi : la Belgique, dans le développement des richesses de son sol et de ses capitaux; la Hollande, dans l'amélioration de ses colonies lointaines dont l'importance s'accroît sans que le monde le remarque. L'un ou l'autre de ces deux états finira-t-il par céder une porte sur la mer du Nord à la grande confédération de douane des états germaniques? La Prusse a réuni sous son patronage vingt-cinq millions d'Allemands, qui, au moyen d'un tarif uniforme, protecteur, mais point prohibitif, a plus fait que toutes les diètes et les confédérations politiques. Ce lien fictif, en créant des intérêts homogènes, acquiert chaque jour une solidité qu'il sera difficile d'entamer. Le Hanovre, le Brunswick et les villes anséatiques maritimes, gênés dans leurs rapports avec les états confédérés, paraissent destinés à accroître et compléter la réunion allemande. La nation germanique, comme peuple commerçant et comme peuple producteur, se trouvera bientôt confondue dans une seule direction, et à même d'user plus facilement de l'arme des représailles et du remède des traités de commerce. Quant à l'Autriche, avec des frontières naturelles du côté de terre, les yeux tournés vers l'Adriatique et vers ses possessions italiennes, préoccupée de la navigation du Danube, elle a peu à s'enquérir de ce qui se passera vers le Rhin et vers l'Elbe. Elle renonce facilement

à entrer en participation avec un système en dehors duquel il lui est si facile de rester.

En terminant cette esquisse rapide de la situation encore nouvelle ou incertaine d'états divers soumis presque tous à des modes de gouvernement pour qui la publicité n'est pas un besoin, nous remarquerons qu'il est difficile d'obtenir, sur le mouvement commercial qui appartient à chacun d'eux, des renseignemens assez détaillés et portant sur une période assez longue pour en faire usage par comparaison avec le commerce de la France. Mais deux autres grandes nations, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, livrant chaque année à l'impression les documens les plus complets sur les diverses branches de leur état social, nous nous en sommes servis de notre mieux pour apprécier leur marche simultanée. Ces trois peuples, dans des positions différentes, se montrent aujourd'hui, par leur puissance, leur intelligence et leur activité, à la tête du monde civilisé.

Notre intention n'est point, ainsi que nous l'avons dit, de présenter ici l'analyse incomplète d'un ouvrage qui n'est lui-même qu'une collection de faits intéressans à des titres divers, mais bien de nous servir de ces faits et de les grouper de façon à en tirer l'enseignement que nous avons cru y remarquer. L'époque où commence la période décennale adoptée par l'administration des douanes est assez heureusement choisie, parce qu'elle a trouvé les effets de la crise anglaise de la fin de 1825 amortis. Cette crise, due à l'inintelligence avec laquelle la nation britannique avait reçu les premiers développemens du système de M. Huskisson, avait pesé encore sur une partie de l'année 1826; donc le mouvement commercial reprenait au commencement de 1827 la progression ascendante qui lui avait été imprimée depuis la paix générale, et que chaque perturbation politique ou financière interrompt momentanément. Les trois peuples dont nous entendons comparer le système se trouvaient dans des conditions à peu près semblables, et aucun évènement, depuis lors, n'est venu affecter le commerce de l'un d'eux sans réagir sur celui des autres.

Le commerce ne marche pas d'une manière périodique et régulière. Si quelque obstacle amène une lacune dans ses rapports, le développement est d'autant plus vif, lorsque cet obstacle cesse d'agir, et une réaction s'établit ensuite pour ramener les transactions à leur état normal. Nous avons jugé utile de diviser la période décennale en groupes successifs de trois années, laissant en dehors de notre comparaison la dernière année 1836. Cette année de 1836, si nous ne nous trompons, doit être prise isolément, et se montrera supérieure à la moyenne qui proviendra de sa réunion avec les années 1837 et 1838, qui ont ressenti l'influence de la crise des États-Unis. Mais pour comprendre les chiffres moyens de ces périodes particulières, tant pour la France que pour la Grande-Bretagne et les États-Unis, nous devons donner quelques explications sur le système qui préside aux évaluations officielles dans chacun des trois pays. — Le résumé de notre travail se trouve dans les tableaux suivans :

TABLEAU RÉSUMÉ

Du commerce de la France.

PÉRIODE DÉCENNALE DE 1827 A 1836.

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.			Francs.
Par mer : Navires français. . .	3,749,705	—	Valeur. . .	2,575,567,252
Id. étrangers. .	6,445,049	—		1,888,557,310
Total. . .	10,194,754	—		4,464,124,562
Par terre				2,209,518,852
Total des valeurs importées. . .				6,673,643,414

Sur quoi il en a été acquitté pour la consommation intérieure 4,799,507,814
Et réexporté. 1,770,020,357
Laissant pour l'accroissement des marchandises en entrepôt ou en cours de transit. 104,115,243

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.			Francs.
Par mer : Navires français. . .	3,424,676	—	Valeur. . .	2,315,690,862
Id. étrangers. .	4,553,279	—		2,744,640,115
Total. . .	7,977,955	—		5,060,330,977
Par terre.				1,923,656,008
Total des valeurs exportées. . .				6,983,986,985

Ces valeurs se divisent, en produits étrangers réexportés . 1,770,020,357
et en marchandises françaises. 5,213,966,628

Le numéraire et les métaux précieux recensés pendant la période décennale s'élèvent :

A l'entrée. . . . . à 1,646,548,718
A la sortie. . . . . à 699,977,520

et ne sont pas compris dans le tableau qui précède.

Le mouvement de la navigation française s'est réparti de la manière suivante, pendant la période décennale :

A L'IMPORTATION.

	Tonneaux.			Francs.
Des quatre colonies à sucre. .	1,025,531	—	Valeur. . .	581,619,346
Du Sénégal.	29,834	—		27,664,616
De la grande pêche. . . .	534,932	—		70,566,888
Commerce réservé à la France	1,590,297	—		679,850,850
Commerce avec l'étranger et en concurrence.	2,159,408	—		1,895,716,402

A L'EXPORTATION.

	Tonneaux.			Francs.
Aux quatre colonies à sucre. .	1,068,684	—	Valeur. . .	414,250,341
Au Sénégal.	45,116	—		42,763,470
A la grande pêche.	552,547	—		26,435,427
Commerce réservé à la France	1,666,347	—		483,449,238
Commerce avec l'étranger et en concurrence.	1,758,329	—		1,832,241,624

MOUVEMENT PARTICULIER DE CHAQUE ANNÉE.

		NAVIGATION A L'ENTRÉE. Tonneaux.		NAVIGATION A LA SORTIE. Tonneaux.		IMPORTATIONS GÉNÉRALES. Francs.		EXPORTATIONS GÉNÉRALES. Francs.
1827	—	828,611	—	786,212	—	656,804,228	—	602,401,276
1818	—	874,230	—	787,354	—	607,677,321	—	609,922,632
1829	—	912,804	—	736,690	—	616,353,397	—	607,818,646
1830	—	1,009,454	—	629,139	—	638,338,433	—	572,664,064
1831	—	794,410	—	689,234	—	512,825,551	—	618,169,911
1832	—	1,114,586	—	808,989	—	652,872,341	—	696,282,132
1833	—	980,892	—	782,868	—	693,275,752	—	766,316,312
1834	—	1,131,404	—	888,433	—	720,194,336	—	714,705,038
1835	—	1,174,032	—	871,946	—	760,726,696	—	834,422,218
1836	—	1,374,321	—	997,090	—	905,575,359	—	961,284,756

TABLEAU RÉSUMÉ

DU COMMERCE

Du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

PÉRIODE DÉCENNALE DE 1827 A 1836.

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Liv. sterl.
Navires britanniques. .	22,528,608	Valeur officielle. . . .	471,502,281
Id. étrangers . . .	7,822,078		
			Francs.
Total. . .	30,350,686	Ou à 25 fr. 20 c. .	11,881,857,481

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Liv. sterl.
Navires britanniques. .	22,081,522	Produits britanniques. Valeur officielle. . .	654,382,045
Id. étrangers. . . .	7,963,649	Marchandises étrang. .	107,292,061
Total. . .	30,045,171		761,674,106

	Francs.
Ou en francs pour les produits britanniques.	16,490,427,534
— pour les marchandises étrangères.	2,703,759,937
	19,194,187,471

	Liv. sterl.
La valeur réelle ou déclarée des produits britanniques n'a été cependant, au lieu de 654,382,045 liv. sterl., que de	402,583,100
Et, en laissant subsister pour les marchandises étrangères la valeur officielle ci-dessus.	107,292,061
le commerce d'exportation se trouve réduit à	509,875,161

	Francs.
Ou en francs pour les produits britanniques.	10,145,094,120
— pour les marchandises étrangères.	2,703,759,937
Total (qui est plus en harmonie avec les importations).	12,848,853,057

Les métaux précieux et le numéraire ne sont pas compris dans ce tableau.

TABLEAU RÉSUMÉ

Du commerce des États-Unis d'Amérique.

PÉRIODE DÉCENNALE DE 1827 A 1836.

(1er OCTOBRE 1826 AU 30 SEPTEMBRE 1836.)

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.			Dollars.
Navires américains. . .	10,293,640	—	Valeur.	995,244,698
Id. étrangers . . .	3,611,721	—		96,854.451
	13,905,361	—		1,092,099,149
				Francs.
			Ou à 5 fr. 25 c. . .	5,733,520,532

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.			Dollars.
Navires américains. . .	10,734,094	—	Valeur.	727,874,710
Id. étrangers . . .	3,588,775	—		186,244,531
	14,332,599	—		914,119,241
				Francs.
			Ou en francs. . .	4,799,126,015

Les exportations se composaient de :

	Dollars.		Francs.
Produits américains	708,615,251	ou	3,720,232,587
Marchandises étrangères. . .	205,503,510	—	1,078,893,428

Les documens américains comprennent dans le mouvement commercial les métaux précieux et le numéraire, qui figurent ensemble dans la période décennale :

A L'IMPORTATION.

	Dollars.		Francs.
Pour.	95,596,668	ou	501,882,507

A L'EXPORTATION.

Monnaie des États-Unis . . .	8,598,746	—	45,143,406
Métaux et numéraire étrang.	45,024,246	—	236,377,291
	53,622,990	—	281,520,697

ANNÉE MOYENNE

COMPARÉE

DE LA PÉRIODE DÉCENNALE 1827-1836.

NAVIGATION A L'ENTRÉE.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Navires nationaux	374,907	2,252,861	1,029,364
Id. étrangers.	644,505	782,208	361,172
	1,019,412	3,035,069	1,380,536
NAVIGATION A LA SORTIE.			
Navires nationaux.	324,468	2,208,152	1,073,409
Id. étrangers.	455,328	796,365	358,878
	779,796	3,004,517	1,432,287

IMPORTAT. GÉNÉRALES.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
	Francs.	Francs.	Francs.
Par mer et par terre. . . .	667,364,341	1,188,185,748	573,352,053 (1)
EXPORTAT. GÉNÉRALES.			
Produits nationaux. . . .	521,396,663	1,014,509,412 (2)	372,023,259 (3)
Marchandises étrangères.	177,002,036	270,375,994	107,889,343 (4)
	698,398,699	1,284,885,406	479,912,602 (5)

(1) Où sont compris métaux précieux et numéraire pour 30,188,251 francs.
(2) Valeur déclarée ou réelle.
(3) Où sont compris, numéraire américain. . . 4,514,341 francs.
(4) Id. métaux précieux. . . . . 23,637,729 —
(5) Faisant un total . . . . 28,152,070 francs.

§ II. — BASES DES ÉVALUATIONS.

En France, le chiffre officiel d'évaluation, appliqué par les douanes aux unités dont elles constatent le mouvement, a été établi après une longue enquête et basé sur une moyenne des prix qui existaient au moment de la discussion. Il a été appliqué, pour la première fois, au tableau du commerce de 1825, et, en comparant le résultat qu'il a donné dans cette année-là avec celui qu'auraient produit les bases dont on se servait antérieurement, on trouve une différence de 74 millions, *en moins*, sur la valeur des importations acquittées, et de 64 millions, *en plus*, sur celle des exportations. L'on voit de là de quelles erreurs étaient frappées les inductions que l'on essayait de tirer, relativement à une prétendue *balance de commerce*, des faits sur lesquels on s'était jusqu'alors appuyé, puisque cette balance, pour cette seule année, aurait été fausse de 138 millions. Ce chiffre officiel a depuis été appliqué sans changement à toutes les années suivantes. Il exprime ainsi vaguement des quantités non homogènes ni susceptibles d'addition, et ne tient aucun compte des changemens de valeur que le temps amène et qui n'ont pu manquer d'être considérables. Des recherches critiques sur les variations que ces prix ont subies depuis douze ans nous écarteraient trop de notre sujet.

La Grande-Bretagne emploie, pour l'évaluation officielle de son commerce, un taux d'appréciation qui remonte à l'année 1696, et qui a été augmenté seulement des articles qui se sont produits depuis lors. Cette évaluation officielle ne peut donc exprimer que des quantités; seulement, comme correctif, on y joint, par comparaison, l'état de la valeur réelle et déclarée des *articles exportés produits du sol ou des manufactures britanniques.*

La France ni la Grande-Bretagne ne comprennent pas, dans leurs tableaux de commerce, l'or et l'argent sous forme de matière première ou de numéraire, ni à l'importation, ni à l'exportation. La France constate à part ce qui a été l'objet d'une déclaration régulière.

Les États-Unis, par un acte du congrès du 10 février 1820, ont pourvu au recensement régulier de leur mouvement commercial. Ils emploient pour taux d'évaluation le prix courant des ports étrangers d'où la marchandise arrive, sans aucune addition de frais, quand il s'agit de l'importation, et le prix courant du port américain où la marchandise est chargée, quand il s'agit de l'exportation. Les métaux précieux sont compris dans l'importation générale, ainsi que dans l'exportation; mais dans ce dernier cas, s'il s'agit de monnaie américaine, elle est rangée dans la liste des articles manufacturés du pays. La franchise de droits dont jouissent ces mouvemens, laisse peu de doute sur l'exactitude des déclarations.

Il est facile de voir, par ce qui précède, que les sommes que nous allons comparer manquent d'exactitude mathématique. Elles ne doivent être regardées que comme l'indication du mouvement ascensionnel ou rétrograde du com-

merce des trois puissances. Nous ne considérons cependant pas comme d'une grande importance l'erreur qui les ferait employer, comme chiffres absolus.

Chacun des documens des trois nations indique les lieux de provenance et de destination du mouvement commercial. On peut reprocher aux tableaux fournis par les douanes françaises de réunir en un seul chapitre, en se guidant uniquement sur la possession politique, des pays qu'il conviendrait de séparer. Ainsi Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes, devraient être soigneusement distingués des îles britanniques formant le royaume-uni. Les rapports de la France avec les états allemands et avec la Prusse ont lieu par terre ou par mer, et il devrait dans ce cas-là, comme pour les états sardes, l'Espagne et même la Belgique, exister une division qui indiquât le mode de communication. Il n'est point non plus indifférent de savoir quelle portion de notre commerce avec la Russie a lieu dans la Baltique, et quelle portion est réservée à la mer Noire; il serait encore utile de considérer à part les côtes d'Espagne sur l'Océan et celles de la Méditerranée, car un intérêt bien grand se rattache à l'étude du commerce spécial de cette dernière mer. En total, il y aurait sept ou huit divisions nouvelles à ajouter à celles dont on fait usage. Cette addition permettrait un plus grand nombre de points de comparaison avec les documens, beaucoup plus détaillés, de la Grande-Bretagne, et surtout avec ceux des États-Unis.

§ III. — COMMERCE DÉCENNAL DE LA FRANCE.

Nous allons examiner, en nous servant de nombres ronds, comment s'est réparti le commerce décennal, dont nous avons présenté le résumé. La période de 1827 à 1836 offre des oscillations qui nous ont engagé à la partager en groupes successifs de trois années, laissant à part l'année 1836, dont les résultats sont beaucoup au-dessus de la moyenne. On ne peut prendre comme base une excitation extraordinaire, qui sera nécessairement modifiée quand on la groupera avec 1837, dont les documens ne sont pas encore publiés, et avec 1838, qui n'a pas terminé son cours.

La France a un commerce de terre qui exprime non-seulement ses propres affaires, mais encore celles des peuples qui empruntent son territoire, au moyen du transit qui se fait tant d'une frontière de terre à l'autre qu'entre la mer et les frontières de terre. Ce mouvement tend à s'accroître d'autant plus, que les facilités qui lui ont été accordées sont encore d'une date récente. Quant au commerce maritime, une partie se fait en concurrence avec l'étranger, sous la restriction de droits différentiels de douane, droits qui, sauf le cas de réciprocité convenue avec quelques peuples, assure à notre pavillon la préférence pour l'importation de presque tous les objets nécessaires à notre consommation. L'autre partie du commerce maritime est prohibée aux pavillons étrangers; elle comprend la navigation entre la métropole et

ses colonies, et celle de la grande pêche. Le cabotage d'un port français à l'autre et la pêche sur nos côtes sont également dévolus à la marine française; mais leur importance ne rentre pas dans le cadre des documens que nous examinons.

Nous croyons, dans les remarques qui vont suivre, devoir nous borner à l'emploi de nombres ronds. Les valeurs seront exprimées seulement en francs, même pour le commerce étranger.

Dans ses relations par les *frontières de terre*, la France a

	IMPORTÉ. Millions.		EXPORTÉ. Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	200	—	163
— 1830 à 1832.	183	—	178
— 1833 à 1835.	244	—	218
En 1836.	328	—	244

En considérant la division que l'on doit faire du commerce maritime, on trouve que le mouvement sous *pavillon français* a été :

	A L'IMPORTATION.			A L'EXPORTATION.	
	TONNEAUX. Mille.	VALEUR. Millions.		TONNEAUX. Mille.	VALEUR. Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	343	238	—	330	224
— 1830 à 1832.	358	235	—	311	208
— 1833 à 1835.	387	283	—	359	248
En 1836.	485	308	—	427	277

Et sous *pavillon étranger :*

Année moyenne de 1827 à 1829.	528	158	—	440	220
— 1830 à 1832.	615	184	—	398	243
— 1833 à 1835.	707	198	—	489	305
En 1836.	889	270	—	570	440

La valeur des marchandises sorties de la France se compose :

	DE MARCHANDISES ÉTRANGÈRES RÉEXPORTÉES OU TRANSITÉES. Millions.		DE MARCHANDISES FRANÇAISES. Millions.		TOTAL DE L'EXPORTATION. Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	99	—	508	—	607
— 1830 à 1832.	157	—	472	—	629
— 1833 à 1835.	223	—	549	—	772
En 1836.	332	—	629	—	961

Le mouvement de la navigation française se répartit :

A L'ENTRÉE.

	DES COLONIES A SUCRE.	DU SÉNÉGAL.	DE LA PÊCHE.	TOTAL DE LA NAVIGATION RÉSERVÉE.	DES AUTRES PAYS.
	Tonneaux.	Tonn.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Année moyenne 1827 à 1829.	104,338	3,008	51,726	159,122	184,458
— 1830 à 1832.	103,545	2,827	46,668	153,040	204,738
— 1833 à 1835.	99,148	2,906	58,205	160,259	226,621
En 1836.	104,289	3,609	65,135	173,033	311,953

A LA SORTIE.

	DES COLONIES A SUCRE.	DU SÉNÉGAL.	DE LA PÊCHE.	TOTAL DE LA NAVIGATION RÉSERVÉE.	DES AUTRES PAYS.
Année moyenne 1827 à 1829.	118,355	5,060	52,442	175,857	154,032
— 1830 à 1832.	102,527	3,646	50,049	156,222	154,497
— 1833 à 1835.	101,315	4,558	62,039	167,912	190,820
En 1836.	102,092	5,322	58,957	166,371	260,283

Le mouvement commercial opéré par la navigation française s'est élevé :

A L'IMPORTATION.

	DES COLONIES ET DE LA PÊCHE.		DES AUTRES PAYS.
	Millions.		Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	68	—	170
— 1830 à 1832.	69	—	166
— 1833 à 1835.	69	—	214
En 1836.	70	—	238

A L'EXPORTATION.

	DES COLONIES ET DE LA PÊCHE.		DES AUTRES PAYS.
Année moyenne de 1827 à 1829.	49	—	175
— 1830 à 1832.	44	—	164
— 1833 à 1835.	48	—	200
En 1836.	58	—	219

Ainsi que nous l'avons dit, nous ne considérerons pas le commerce sous le point de vue des classifications adoptées par la douane. Nous jugeons qu'elles ne répondent pas à l'intention qui les a dictées, et nous concevons difficilement comment les matières premières nécessaires à l'industrie comprennent les chiens de chasse et les chevaux de course, et non pas les moutons; les drogues médicinales servant en pharmacie et la laine que l'on emploie, sans préparation, dans les matelas, et non pas les sucres bruts qui fournissent l'aliment à tant d'usines, et dont les produits exportés sont rangés dans les *fabrications*. Nous ne pouvons regarder l'eau-de-vie ou les peaux tannées et corroyées comme des produits naturels, etc., etc. Le tort de ces classifications est de servir de base à de faux raisonnemens sur l'importance relative de quelques branches de notre commerce extérieur, et dans l'impossibilité de nous étendre, nous nous bornons à indiquer quelques-uns des prin-

cipaux articles importés, et leur valeur officielle pendant la période décennale de 1827 à 1836.

	IMPORTATION GÉNÉRALE. Millions.		MISE EN CONSOMMATION PAR ACQUITTEMENT. Millions.
Soies.	734	—	400
Cotons en laine.	711	—	589
Laines et poils.	288	—	225
Peaux brutes.	162	—	140
Sucres des colonies. . . .	490	—	446
Huile d'olive.	320	—	296
Indigo.	249	—	180
Tissus de soie.	231	—	28
— de lin, chanvre . . .	225	—	161
— de laine.	74	—	»
— de coton.	163	—	»
Métaux bruts et houille. . .	405	—	388

Les principaux articles exportés pendant la même période sont les suivans :

	EXPORTATIONS GÉNÉRALES. Millions.		EXPORTATIONS DU SOL OU DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE. Millions.
Vins.	473	—	467
Eaux-de-vie.	199	—	193
Tissus de soie.	1,434	—	1,215
— de coton.	664	—	543
— de laine.	408	—	339
— de lin, chanvre . . .	428	—	326
Tabletterie et ouvrages divers de l'industrie parisienne. .	206	—	197
Sucre raffiné.	102	—	81
Soies.	380	—	»
Coton.	102	—	»

Les puissances avec lesquelles les rapports commerciaux de la France ont été les plus grands, sont, tant à l'importation qu'à l'exportation, les États-Unis, les Pays-Bas, les états sardes, l'Angleterre, l'Autriche, les états allemands, la Suisse, l'Espagne, la Russie et nos propres colonies.

§ IV. — COMMERCE DÉCENNAL DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Nous avons expliqué la formation du chiffre officiel appliqué à l'évaluation du commerce de la Grande-Bretagne. A l'origine il était à peu près d'accord avec la réalité ; mais, avec le temps, une différence si grande s'est manifestée,

que, pour avoir à récapituler autre chose que des chiffres, le parlement porta, en 1798, un bill pour ordonner qu'à l'avenir on tiendrait aussi note, à l'exportation, de la valeur actuelle et réelle des produits du sol ou de l'industrie du pays, valeur que les expéditeurs seraient tenus de déclarer. Le tableau que nous avons placé plus haut indique, pour la période décennale, le chiffre des deux valeurs. Nous présenterons, sur leur comparaison, des observations que nous devons faire précéder de quelques détails sur le mouvement ascensionnel du commerce pendant les dix années dont les résultats sont sous nos yeux.

La navigation du Royaume-uni s'est trouvée :

	PAVILLON BRITAN. Tonneaux.	ÉTRANGER. Tonneaux.	TOTAL. Tonneaux.
A L'ENTRÉE.			
Année moyenne de 1827 à 1829.	2,122,000	699,000	2,821,000
— 1830 à 1832.	2,244,000	758,000	3,002,000
— 1833 à 1835.	2,308,000	820,000	3,128,000
En 1836.	2,505,000	989,000	3,494,000
A LA SORTIE.			
Année moyenne de 1827 à 1829.	1,986,000	702,000	2,688,000
— 1830 à 1832.	2,211,000	768,000	2,979,000
— 1833 à 1835.	2,320,000	839,000	3,159,000
En 1836.	2,532,000	1,035,000	3,567,000

Le commerce d'*importation* a été, valeur officielle :

	Francs.
Année moyenne 1827 à 1829.	1,125 millions.
— 1830 à 1832.	1,181 —
— 1833 à 1835.	1,187 —
En 1836.	1,404 —

Le commerce général d'*exportation* a été, aussi valeur officielle :

	REVENTE DE PRODUITS ÉTRANG. Francs.	PRODUITS BRITANNIQUES. Francs.	TOTAL. Francs.
Année moyenne 1827 à 1829.	255 millions.	1,354 millions.	1,609 millions.
— 1830 à 1832.	255 —	1,570 —	1,825 —
— 1833 à 1835.	287 —	1,860 —	2,147 —
En 1836.	312 —	2,139 —	2,451 —

Mais si, en laissant subsister la valeur officielle pour les produits étrangers revendus, on se sert, pour les produits britanniques, de la valeur réelle ou déclarée, on a pour le commerce général d'exportation les chiffres suivans :

	PRODUITS ÉTRANGERS. Valeur officielle. Francs.	PRODUITS BRITANNIQUES. Valeur déclarée. Francs.	TOTAL. Francs.
Année moyenne 1827 à 1829.	255 millions.	923 millions.	1,178 millions.
— 1830 à 1832.	255 —	940 —	1,195 —
— 1833 à 1835.	287 —	1,074 —	1,361 —
En 1836.	312 —	1,336 —	1,648 —

Le commerce de la Grande-Bretagne s'exerce, avec tous les pays du monde, sur une échelle très étendue. Ses colonies dans l'Amérique du Nord et aux Indes occidentales, l'Inde, l'Amérique du Sud, la Méditerranée et les peuples de l'Europe, lui offrent de vastes débouchés; mais aucun d'eux, pris isolément, n'égale l'importance de celui qu'elle trouve aux États-Unis. Sur 47 millions sterling, valeur déclarée des produits britanniques exportés en 1835, les États-Unis seuls en ont pris 10 millions et demi, et sur 53 millions en 1836, ils en ont eu près de 12 et demi (plus de 312 millions de France et au-delà de la moitié de la valeur de toutes les marchandises françaises exportées la même année). Cette dernière année, comme nous l'avons dit, forme une année exceptionnelle; mais on ne s'en rend pas moins compte de l'intérêt qui s'attache aux rapports des deux pays.

Comme l'on s'est décidé à adopter en France un chiffre officiel et constant pour l'évaluation du mouvement commercial, nous devons ici placer nos remarques sur l'anomalie qui a régné dans les tableaux commerciaux de la Grande-Bretagne entre la valeur officielle et la valeur déclarée. Les causes auxquelles nous attribuons cette anomalie sont diverses et quelquefois viennent se combattre, d'autres fois s'appuyer. Ainsi le cours forcé des billets de banque depuis 1797 à 1822; le renchérissement, par la guerre, du fret, des assurances et des mains-d'œuvre; l'activité imprimée depuis à la production, et cependant la cessation de certaines consommations que la guerre exigeait: chaque circonstance enfin mériterait d'être étudiée à part. Ne pouvant le faire à présent, nous ferons seulement remarquer que, pour ramener la valeur officielle à la valeur réelle ou déclarée, il faut frapper la première d'une réduction qui sera de

32 pour °/₀	sur l'année moyenne de			1827 à 1829.
41 —	—	—		1830 à 1832.
42 1/4 —	—	—		1833 à 1835.
37 1/2 —	sur l'année 1836.			

Cette réduction n'est donc pas une quantité constante. Par les causes que nous avons indiquées, la valeur déclarée, placée en regard de la valeur officielle, s'est trouvée *supérieure* pendant de longues années. Ainsi, pendant les trois années 1806, 1807, 1808 (qui sont les premières où l'on puisse additionner les chiffres du commerce du Royaume-uni), les exportations ont été:

Valeur officielle. . . . . 72,630,000 liv. sterl.
Valeur déclarée. . . . . 116,198,000 —

offrant une augmentation de 60 pour °/₀ en faveur de la dernière évaluation.

La dernière année où la valeur déclarée a excédé la valeur officielle est l'année 1820. Dès la suivante, on remarque, dans le sens opposé, une différence qui, après une oscillation en 1826, s'est ensuite constamment accrue.

Exportation des produits britanniques.	Valeur officielle.	Valeur réelle.	
En 1820.	33,534,176	35,208,321.	En plus : 5 p. °/₀
En 1821.	38,393,768	36,423,963.	En moins · 5 p. °/₀

Ce n'est pas que tous les articles qui composent les exportations soient frappés d'une manière égale par cette différence de valeur. Pour quelques-uns, la valeur déclarée est toujours restée supérieure à la valeur officielle, comme l'étain brut et ouvré, les laines brutes et filées, le fil de lin, les soieries. D'autres sont restés à une évaluation égale, sauf de légères différences en faveur de l'évaluation officielle, comme les armes et munitions, les objets fabriqués de bronze et de cuivre, les articles fabriqués avec la laine. Quelques articles principaux ont donc fait pencher la balance et décidé la réduction.

Les trois dernières années de la période décennale (1827 à 1836) offrent ensemble, pour l'exportation des produits du sol et de l'industrie britannique, un total :

Valeur officielle. . . . de 236,311,828 liv. sterl.
Valeur réelle. . . . . de 141,228,395 —

Dans cette somme sont compris :

	Valeur officielle. Liv. st.	Valeur déclarée. Liv. st.		
Tissus et articles manufacturés de coton. . .	139,697,296	50,157,251	En moins : 64	p. °/₀
Coton filé.	22,046,906	17,037,904	— 22 3/4	—
Tissus et articles manufacturés de lin	12,518,942	8,452,083	— 32 1/2	—
Fer et acier brut et ouvré	8,417,733	5,385,902	— 36	—
	182,680,877	81,033,140		

qui offrent une différence de 101,647,977 liv. st., ou 55 1/2 pour °/₀ en moyenne, tandis que la différence sur l'exportation totale des trois années n'est que de 85,083,433 liv. st., ou 40 1/4 p. °/₀ du chiffre général.

Il est fâcheux que la destruction, par l'incendie de 1815, des documens conservés à la douane de Londres, ne permette pas de remonter à des détails anciens, car on remarque que l'exportation des tissus et articles manufacturés de coton fut :

	Valeur officielle.	Valeur déclarée.	
En 1815.	16,535,528 liv. st.	17,241,884 liv. st.	En plus : 4 1/4 p. %
En 1816.	21,480,792 —	18,946,835 —	En moins : 12 p. %

On peut ainsi juger de la baisse graduelle de valeur de cet article important, puisqu'elle est arrivée à subir une réduction de deux tiers du capital pendant une période de vingt ans.

§ V. — COMMERCE DÉCENNAL DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons vu sur quels principes sont basées les évaluations de commerce présentées au congrès des États-Unis. Chez eux, l'année financière commence le 1er octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante. Nous avons en conséquence établi la période comparative au 1er octobre 1826, en la finissant au 30 septembre 1836. Nous avons donné le tableau général des faits de cette époque; il ne nous reste qu'à en offrir les détails les plus importans.

Le mouvement de la navigation a été :

	NAVIRES AMÉRIC. Tonneaux.	ÉTRANGERS. Tonneaux.	TOTAL. Tonneaux.
A L'ENTRÉE.			
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	887,000	139,000	1,026,000
— 1829-30 à 1831-32.	946,000	269,000	1,215,000
— 1832-33 à 1834-35.	1,179,000	569,000	1,748,000
En 1835-36.	1,255,000	680,000	1,935,000
A LA SORTIE.			
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	941,000	138,000	1,079,000
— 1829-30 à 1831-32.	973,000	264,000	1,237,000
— 1832-33 à 1834-35.	1,225,000	568,000	1,794,000
En 1835-36.	1,315,000	675,000	1,990,000

Le commerce d'*importation* des produits étrangers a été, en francs :

	PAVILLON AMÉRICAIN.	PAVILLON ÉTRANGER.	TOTAL en francs.
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	396 millions.	28 millions.	424 millions.
— 1829-30 à 1831-32.	438 —	43 —	481 —
— 1832-33 à 1834-35.	607 —	66 —	673 —
En 1835-36.	901 —	96 —	997 —

Le commerce d'*exportation* a été :

	PRODUITS ÉTRANG. RÉEXPORTÉS.	PRODUITS NATIONAUX.	TOTAL.
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	108 millions.	289 millions.	397 millions.
— 1829-30 à 1831-32.	102 —	322 —	424 —
— 1832-33 à 1834-35.	111 —	442 —	553 —
En 1835-36.	114 —	561 —	675 —

Le commerce d'*exportation* s'est partagé, sous le rapport de la navigation, de la manière suivante :

	PAVILLON AMÉRICAIN.	PAVILLON ÉTRANGER.	TOTAL en francs.
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	342 millions.	55 millions.	397 millions
— 1829-30 à 1832-33.	342 —	82 —	424 —
— 1833-34 à 1834-35.	420 —	133 —	553 —
En 1836.	510 —	165 —	675 —

Comme nous l'avons dit, les États-Unis comprennent, avec toutes les marchandises, les matières d'or et d'argent et le numéraire dans le tableau de leur commerce, et nous trouvons que, dans la période décennale, il en a été

	Francs.		Francs.
Importé. . . . . pour	501,882,000	ou année moyenne. .	50,188,000
Exporté. . . . . —	281,520,000	— —	28,152,000
Laissant un excédant de. .	220,362,000	— —	22,036,000
auquel il faut ajouter la production d'or des mines locales, environ. . . .	26,250,000	— —	2,625,000
Ayant accru la circulation, en dix ans, de	246,612,000	— —	24,661,000

Le commerce de revente fait par les Américains n'a pas, dans les chiffres officiels, l'apparence de ce qu'il est réellement. C'est que, dans toutes les mers, ce commerce se fait aussi directement d'un lieu de production à un lieu de consommation, sans toucher dans un port américain, et échappant, par conséquent, au contrôle des documens qui sont soumis au congrès. Cette portion importante de la navigation américaine ne pourrait être estimée, et encore imparfaitement, qu'après des travaux longs et difficiles pour lesquels il faudrait réunir les documens d'importation et d'exportation de l'Inde, de la Chine, du Brésil, de Cuba, des principales échelles du Levant, des ports de la Méditerranée, des villes anséatiques et des mers du nord de l'Europe dont les communications ont lieu souvent par navires américains exportant et important directement. Quelque intérêt qu'inspire l'étude des tableaux fournis à l'Union américaine, on reconnaît qu'ils n'expriment pas tous les élémens existans de la prospérité de cette nation nouvelle. Les États-Unis ont trouvé, dans leur sol fertile, dans leur industrie vigilante, dans leur application aux voies de communication et dans les heureux effets de leur constitution, les moyens de fournir à l'étranger une masse énorme de produits à l'état de première main-d'œuvre. La culture a donné, dans la période décennale, matière à l'exportation de

3 milliards 200 millions de livres de coton, pour une valeur de	2 milliards 32 millions de francs.				
91 millions de livres de tabac, pour	»	—	335	—	—
En céréales, riz, farine, biscuit et animaux. .	»	—	626	—	—

faisant ensemble une valeur de près de 3 milliards, obtenue directement du sol.

L'importance de ces produits, celle des pêcheries, des bois de construction et des potasses, rendent moins sensible la lenteur du développement des manufactures. Cependant la substitution des machines perfectionnées au travail de l'homme, et l'avantage d'avoir la matière première sous la main, ont déjà accru l'exportation des articles manufacturés de coton au point que la valeur totale de la période décennale dépasse 88 millions de francs, dont près de 12 millions pour l'année 1835-36.

VI. — VUES GÉNÉRALES SUR L'AVENIR COMMERCIAL DE LA FRANCE.

La statistique n'est pas une lettre morte dont il n'y ait aucun enseignement à tirer, seulement il faut se garder de conséquences trop absolues, en présence de la difficulté que l'on éprouve à constater des faits dont l'appréciation soit à l'abri de toute critique. Une précaution tout aussi nécessaire est celle d'examiner l'action des circonstances qui peuvent accompagner ou suivre les époques dont on remarque la direction. Ainsi le développement des affaires commerciales, dans l'année 1836, a été le sujet de graves erreurs. On l'a regardé comme le principe d'un accroissement durable, tandis qu'il n'était que l'effet d'une excitation immodérée, d'un trafic exagéré (*overtrading*) ressenti sur tout le globe, et dont la crise des États-Unis et les contre-coups, en Angleterre et en France, ont été les conséquences. Le commerce général doit augmenter avec l'augmentation des populations civilisées et des moyens de travail dont elles sont en possession; mais on a eu tort de comparer 1826 à 1836. A mesure que les évènemens surgissent, nous voyons d'autant plus clairement les modifications que la prospérité de cette dernière année recevra quand elle se réunira aux deux suivantes, 1837 et 1838. Ce n'est pas que nous attachions trop d'importance au groupement par périodes dont nous nous sommes servi. Nous pensons seulement qu'il exprime assez bien l'influence des évènemens historiques sur les opérations du commerce : développement du travail de 1827 à 1829, après la crise anglaise de 1825 et 1826, oscillation dans les trois années suivantes, marquées par des révolutions et des épidémies; nouvelle ère de prospérité de 1833 à 1835, se terminant par une surexcitation en 1836. Tel est le tableau que nous offre la période décennale. Le mouvement rétrograde imprimé au commerce pendant les années 1837 et

1838, se ralentissant déjà, doit peut-être faire bientôt place à une nouvelle ère de progression. La France est-elle préparée à s'y associer et à en profiter? Pour résoudre cette question, il convient de revenir encore sur le détail des chiffres dont nous avons présenté l'ensemble. Les louanges qu'un peuple se donne à lui-même ont peu de portée et ne servent souvent qu'à couvrir et dissimuler les plaintes sourdes de cette portion du corps social, dont le malaise est évident. Ceux qui souffrent le mal craignent souvent de le proclamer devant le besoin de confiance et de crédit qui leur commande la réserve. Recherchons donc dans le passé la véritable indication de ce que la France peut se promettre pour l'avenir. Examinons la progression de son commerce; n'oublions pas que notre pays renferme trente-quatre millions d'habitans, et que nos comparaisons, lorsque nous en ferons, le mettront en regard de la Grande-Bretagne qui n'en a que vingt-quatre millions, et des États-Unis qui n'en ont que treize millions.

Les importations, en dépit des fausses théories d'économie politique, sont le signe de la richesse et de l'industrie du pays. Celles qui se font en France se divisent en trois parts : 1° les besoins de la consommation; 2° la revente à l'étranger; 3° l'excédant, quand il y en a, formant une réserve en entrepôt ou en transit.

1° La consommation des produits étrangers a été :

De 1827 à 1829. . . .	de	1,351	millions.
De 1830 à 1832. . . .	de	1,368	—
De 1833 à 1835, . . .	de	1,515	—

C'est 55 millions moyennement par an de plus dans cette dernière période que dans la première.

2e La revente à l'étranger a été :

De 1827 à 1829. . . .	de	298	miilions.
De 1830 à 1832. . . .	de	471	—
De 1833 à 1835. . . .	de	669	—

et elle a ainsi plus que doublé.

3° La réserve d'entrepôt a augmenté :

De 1827 à 1829. . . .	de	141	millions.

et elle a diminué :

De 1830 à 1832. . . .	de	36	—
De 1833 à 1835. . . .	de	10	—

Tel est l'emploi qu'ont reçu les importations générales, qui se sont élevées

De 1827 à 1829. . . .	à	1,790	millions.
De 1830 à 1832. . . .	à	1,804	—
De 1833 à 1835. . . .	à	2,174	—

On voit que l'accroissement des importations est dû, pour la plus grande partie, à la revente faite à l'étranger, et nous en expliquerons plus tard les causes.

Les importations générales ont été dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne :

	Valeur officielle.	Dont revendu à l'étranger.	Gardé pour la consommation ou l'entrepôt.
De 1827 à 1829.	3,374 millions.	766 millions.	2,608 millions.
De 1830 à 1832.	3,542 —	765 —	2,776 —
De 1833 à 1835.	3,561 —	861 —	2,700 —

Les importations générales ont été aux États-Unis :

	Valeur officielle.	Dont revendu à l'étranger.	Gardé pour la consommation.
De 1827 à 1829.	1,273 millions.	324 millions.	949 millions.
De 1830 à 1832.	1,444 —	306 —	1,138 —
De 1833 à 1835.	2,019 —	334 —	1,685 —

Dans les neuf années, la consommation de la Grande-Bretagne est presque double de celle de la France, et celle des États-Unis en est à une différence d'un sixième pour l'égaler.

Les exportations des produits du sol et de l'industrie du pays ont été :

	POUR LA FRANCE. Valeur officielle.	LA GRANDE-BRETAGNE. Valeur déclarée.	LES ÉTATS-UNIS. Valeur réelle.
De 1827 à 1829.	1,522 millions.	4,063 millions.	868 millions.
De 1830 à 1832.	1,416 —	4,708 —	965 —
De 1833 à 1835.	1,647 —	5,580 —	1,326 —

Que l'on n'oublie pas de remarquer que les métaux précieux ne sont pas compris dans les tableaux de la France et de la Grande-Bretagne, et qu'en France la valeur officielle dont on se sert doit dépasser déjà, dans une grande proportion, la valeur réelle.

Dans les exportations générales, les reventes sont aussi comprises. Mais ce commerce, qui a plus que doublé de 1827-29 à 1833-35, appartient-il à la France? On conviendra qu'il se fait chez elle; quand on va au fond des choses, on trouve qu'il a lieu sans que nous y soyons intéressés, qu'il se passe sous nos yeux sans que nous y prenions presque aucune part. Des nations voisines, d'autres éloignées, ont trouvé notre position géographique commode, et s'y sont donné rendez-vous pour y trafiquer entre elles. Nos lois sur le transit et sur les entrepôts, que nous avons autrefois vivement sollicitées, parce que nous espérions qu'elles serviraient à éveiller l'engourdissement national, lois que nous approuvons toujours, parce qu'elles doivent tôt ou tard produire leur effet, ont amené un commerce de transit et

de réexportation dont les variations sont soumises à des influences tout-à-fait étrangères à notre pays. En recherchant dans les différences entre ce que les tableaux de nos douanes appellent le commerce général et le commerce spécial, nous trouvons les faits suivans :

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Allemagne, la Prusse et les Indes orientales ont importé chez nous, en articles qui ne sont pas entrés dans notre consommation, de 1827 à 1829, pour 146 millions, et de 1833 à 1835, pour 334 millions. D'un autre côté, nos exportations en articles étrangers ont été, pour les États-Unis, la Suisse, l'Allemagne et les états sardes, de 1827 à 1829, 95 millions, et de 1833 à 1835, 297 millions. Cet accroissement d'échanges opérés sur notre territoire, entre un si petit nombre de nations, est un fait bien remarquable; mais ce que nous regardons comme certain, c'est que la presque totalité de ce grand commerce s'opère sans le concours de nos concitoyens, qui n'y participent ni par leurs capitaux, ni par leurs navires. La Suisse et l'Allemagne demandent à la Grande-Bretagne et aux États-Unis des cotons, de l'indigo, des denrées de toute espèce. Les États-Unis, de leur côté, commettent à l'industrie suisse et allemande les rubans, les tissus de soie, de lin, de laine, que leurs paquebots chargent au Hâvre. Les états sardes envoient leurs caboteurs charger à Marseille des denrées de toutes les provenances arrivées par la navigation étrangère. Tout cela emprunte nos routes et quelquefois seulement nos entrepôts maritimes, s'enregistre dans nos états de commerce, donne une fausse apparence de vie et d'activité à nos relations commerciales, et en augmente l'importance par centaines de millions. L'exportation de nos propres produits dans le même temps éprouve un si faible accroissement, que, si on discutait la différence de la valeur réelle avec le chiffre officiel établi en 1825, nous serions peut-être restés stationnaires dans le cours des neuf années.

Il reste à examiner une branche importante: c'est celle de la navigation ou des frets et des transports. Elle n'entre dans les estimations officielles d'aucun peuple, et cependant elle modifie les avantages de leurs rapports réciproques. Aussi est-il intéressant de considérer combien la navigation étrangère au pays a fait de progrès, tant en France qu'en Angleterre et aux États-Unis. Les proportions en sont bien diverses, et on trouve la navigation générale :

A L'ENTRÉE.	EN FRANCE.			EN GRANDE-BRETAGNE.			AUX ÉTATS-UNIS.	
Mille tonneaux.	Nav. nat.	Nav. étr.		Nav. nat.	Nav. étr.		Nav. nat.	Nav. étr.
De 1827 à 1829.	1,030	1,585	—	6,365	2,097	—	2,660	419
De 1839 à 1832.	1,073	1,845	—	6,783	2,273	—	2,840	807
De 1833 à 1835.	1,160	2,125	—	6,925	2,462	—	3,539	1,706
A LA SORTIE.								
De 1827 à 1829.	990	1,320	—	5,957	2,106	—	2,822	415
De 1830 à 1832.	932	1,195	—	6,632	2,306	—	2,919	793
De 1832 à 1835.	1,076	1,467	—	6,960	2,516	—	3,676	1,705

Ces chiffres portent avec eux toute leur éloquence; aucun raisonnement ne pourrait mieux démontrer que nous restons sur la route, disposés à nous laisser devancer par tous nos rivaux. Mais il est des choses qui ont besoin d'être approfondies, afin qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit. La navigation française est ou exclusive et réservée, comme pour nos colonies et pour la pêche, ou seulement protégée, comme cela résulte des droits différentiels de douane, dans celle que nous faisons à l'étranger. La navigation réservée, force est bien qu'on nous la laisse. Elle offre l'emploi en moyenne de 160 mille à 170 mille tonneaux par année, qui vont nécessairement en se réduisant, et devront disparaître bientôt. Quant à notre navigation faite en concurrence avec l'étranger, cette navigation, où se trouve l'épreuve de nos forces et de notre esprit commercial, on nous pardonnera de rappeler encore une fois les chiffres qui en expriment la situation.

Il est entré en France, du commerce libre et fait en concurrence :

	Pavillon français.		Pavillon étranger.
De 1827 à 1829.	553,375	—	1,584,703
De 1830 à 1832.	614,216	—	1,845,115
De 1833 à 1835.	679,864	—	2,125,686

Il est sorti de France pour les mêmes destinations :

De 1827 à 1829.	472,215	—	1,320,589
De 1830 à 1832.	470,785	—	1,195,203
De 1833 à 1835.	581,576	—	1,467,051

C'est-à-dire que, dans les rapports de la France avec l'étranger, nos navires sont employés pour un peu plus du quart.

Un pareil résultat, après un quart de siècle de paix, est certainement tout ce que l'on peut imaginer de plus déplorable pour l'honneur et la puissance de la nation française. Encore si nous analysons bien les causes qui nous ont fait conserver cette part de *un quart*, dans le mouvement de la navigation qui entre et sort de nos ports pour les pays étrangers, nous trouverons qu'il a fallu avoir recours, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, à une réciprocité de répulsion commerciale, protéger notre navigation de l'Inde par des droits différentiels équivalant à plusieurs fois la valeur du fret, et exciter les armemens pour les îles de la Sonde, qui se sont, au reste, arrêtés à Java, par des immunités exorbitantes, qui ont détruit d'un autre côté notre commerce avec Haïti, et peut-être privé ses habitans des moyens de s'acquitter envers nous.

La prospérité de la marine marchande dépend du mouvement commercial d'une nation, car aujourd'hui chaque peuple, autant que possible, emploie ses navires pour ses propres affaires. Sans marine marchande, il n'y a pas de marine militaire; cette dernière, comme on l'a vu à Navarin, à Alger, dans le Tage, et aujourd'hui en Amérique, est une des plus fermes bases de la puissance et de la prépondérance politique. Aussi ne savons-nous trop nous émer-

veiller de l'incurie extrême qui, surtout depuis la révolution de 1830, s'est manifestée dans les conseils de la nation, pour les véritables intérêts commerciaux. Tels sont cependant les fruits de la persévérance avec laquelle on suit le système adopté sous l'empire, ou plutôt dès brumaire an v, et soigneusement conservé dans les générations gouvernementales qui se sont succédé. On prétend assurer la prospérité intérieure par la prohibition du travail étranger; on ne cherche pas à encourager l'exportation, mais on croit avoir tout gagné quand on a anéanti une branche d'importation, et, pour nous servir d'un lieu commun absurde, quand on s'est affranchi d'un tribut payé à l'étranger. On se complaît dans des louanges exagérées, données à l'industrie du pays, et on se dissimule qu'elle se trouve chassée successivement de tous les points où elle trouvait des débouchés, parce qu'elle est ignorante des progrès que font ses rivaux, et des besoins nouveaux qu'elle pourrait être appelée à remplir. C'est évidemment déchoir que de ne pas marcher d'un pas égal à celui des autres peuples, et telle est cependant notre position dans cette portion du commerce étranger qui est livrée à la concurrence.

La dernière exposition des produits de l'industrie française a eu lieu en 1834. Nous avons été appelé à rendre compte dans cette *Revue* (septembre 1834) des idées que cette grande solennité nous avait inspirées. Depuis, M. le baron Charles Dupin, parlant au nom du jury qui a eu à prononcer sur le mérite des exposans, a, dans un rapport où la science de l'histoire se trouve unie aux connaissances technologiques, fait ressortir l'importance du travail appliqué aux arts. En rendant la plus haute justice à un ouvrage d'un si grand intérêt, en appréciant l'impartialité du jury, nous devons regretter qu'il n'ait pas cru devoir interroger les fabricans sur la place que leurs produits occupaient dans la consommation étrangère et sur l'accroissement de nos exportations. Là se fût trouvée la véritable pierre de touche du progrès et la mesure de la réussite. Nos efforts sont vains tant que notre travail reste au-dessous de celui de nos rivaux.

A l'exposition a succédé une enquête. Là, les mêmes producteurs qui avaient réclamé des récompenses pour leurs progrès sont venus confesser leur inhabileté à lutter avec l'étranger, et n'ont trouvé de remède à ces état fâcheux que dans la continuation à peu près complète des prohibitions. Le gouvernement n'a pu lutter contre un vœu aussi général, partagé par des hommes de toutes les opinions politiques, et les manufacturiers français se sont paisiblement endormis devant la consommation acquise pour eux de 34 millions d'habitans. Notre industrie n'a éprouvé nul émoi en voyant passer sur notre territoire, en 1836, 332 millions de francs en marchandises étrangères, introduites pour le transit ou la réexportation. De cette somme, 180 millions sont classés comme articles manufacturés, tandis que nous n'en avons exporté nous-mêmes que pour 456 millions. Les tissus étrangers forment seuls 125 millions. Quelles sont les causes qui nous ont empêchés de les fournir? Qui fait donner la préférence à la Suisse, à la Prusse, etc.? Qui

met ces pays en état de nous dépasser? Personne ne s'en est informé. Cependant nous avons plus besoin de gens qui nous avertissent que de gens qui nous louent. Nous restons en arrière de la marche suivie par les autres peuples, et si nous nous apercevons qu'après nous avoir acheté du lin, on vient nous vendre de la toile, nous ne savons trouver d'autre remède que de demander que l'on repousse ou prohibe cette toile, au lieu de chercher à en faire à aussi bas prix. Il ne tiendrait pas aux réclamans que la France se passât de chemises, afin de leur ménager un marché qu'ils sont inhabiles à approvisionner. On regarde comme une conquête la production de la betterave, protégée par des droits qui sont aujourd'hui de 200 pour 100 sur le prix que la métropole rend aux colonies pour le sucre qu'elle leur achète. On abandonne le colza, le lin et toutes les autres cultures riches, pour celle qui ne se développe que sous une serre chaude, et qui deviendra plus tard une déception amère pour ceux qui s'y sont livrés. Cette époque arrivera quand le gouvernement jugera qu'il y a d'autres intérêts que ceux des propriétaires de la terre, car les agriculteurs sont désintéressés dans la question. Elle arrivera quand le commerce d'échanges, la marine, la puissance extérieure de la France, attireront les regards des chambres et du ministère, et que l'on voudra sortir de cette voie bâtarde qui fait que l'on encourage d'un côté par des primes ce que l'on détruit de l'autre par des impôts prohibitifs.

Ce n'est pas que le gouvernement soit sans une certaine intelligence de l'importance qu'il y aurait pour le pays à conserver une force navale, et c'est dans le but de pouvoir se procurer des matelots, qu'il a alloué des primes à la pêche de la baleine et à celle de la morue. Il devrait aussi compter sur le mouvement de nos ports avec les colonies que nous possédons, et comprendre tout ce qu'il ajouterait à la force publique, en conservant ces établissemens dans une condition prospère. Il devrait songer à eux comme il l'a fait pour le cabotage, cette première pépinière des matelots, auquel une ordonnance récente, qui a passé trop inaperçue, a fait grand bien en supprimant pour les navires caboteurs le droit de tonnage et d'expédition, et rendant les congés valables pour une année. Cette mesure est une de celles qu'on ne saurait trop louer, mais elle ne peut seule exercer d'influence sur notre grand commerce.

Les quatre colonies à sucre procurent à la navigation un mouvement annuel de 100,000 tonneaux environ, et de 5 à 6,000 matelots. Leur commerce réservé à la métropole a une valeur moyenne de 50 à 60 millions, et il va en rétrogradant depuis quelques années. L'on a cessé en France de comprendre quelle valeur résidait dans ces établissemens; on méprise la possession de ces belles rades du Fort Royal et des Saintes où la France, encore chez elle, peut réunir et abriter des escadres capables de faire respecter son nom sur des rivages éloignés. En s'écartant des principes d'une sage administration qui doit tendre à aider les capitaux engagés à se dégager avec le moins de perte possible dans les époques de transition, en anéantissant, par des me-

sures irréfléchies, des propriétés qui formaient une partie notable de la fortune générale, on a frappé d'autres intérêts que ceux des particuliers. La puissance politique de l'état ne peut que s'amoindrir avec la diminution graduelle des opérations commerciales de nos ports. La création de capitaux nouveaux sera paralysée, et l'éducation des hommes de mer en recevra un notable échec. Sans colonies, la grande pêche, et surtout celle de la morue, devient à peu près inutile. Nous allons jeter un coup d'œil sur les faits qui se rattachent à cette branche de navigation depuis long-temps si hautement protégée.

La pêche de la baleine occupait, année moyenne de 1827 à 1829, 200 hommes d'équipage, et elle rapportait 13,000 quintaux métriques de graisse ou huile de poisson. De 1833 à 1835, le nombre des hommes d'équipage s'est élevé à 600,et les produits rapportés à 30,000 quintaux net, annuellement.

La pêche de la morue occupait 9,000 hommes d'équipage, de 1827 à 1829, et jusqu'à 10,000, de 1833 à 1835. Les produits rapportés dans nos ports donnent, année moyenne, 55,000 quint. mét., dont 20,000 vont en Espagne et autres points de la Méditerranée, et le reste est porté dans nos colonies à sucre. Ces colonies, outre les 35,000 quintaux que nous leur dirigeons d'ici, reçoivent encore les cargaisons que nos pêcheurs leur portent directement de Terre-Neuve, et en échange desquelles ils chargent, pour la métropole, des denrées coloniales. Leur consommation totale annuelle des produits de la pêche est évaluée à 80,000 quint. mét.

L'état alloue, sous des formes et des conditions diverses, aux armateurs qui entreprennent les voyages de pêche, des primes qui équivalent à 3 ou 400 fr. par année et par homme d'équipage. En d'autres termes, l'état paie le salaire de ces hommes et abandonne aux armateurs le profit de l'entreprise; et il est tel voyage, à la vérité de longue durée, à la pêche de la baleine, où la prime individuelle d'un matelot est revenue à 14 ou 1,500 fr. D'aussi grands sacrifices ont un but, et déjà ce but a été atteint une fois, car sans la ressource qu'ont offerte les matelots de la pêche, l'expédition d'Alger n'aurait pu avoir lieu. Cette ressource est toujours sous la main du gouvernement, et il ne peut moins faire que de s'appuyer sur elle aux époques où il doit pourvoir à des armemens militaires pour des mers éloignées.

Si la pêche, pour subsister, et surtout celle de la morue, a besoin du secours du gouvernement, elle a également besoin de l'emploi de ses produits. Or, les pays étrangers en consomment à peine le cinquième, et encore n'est-ce que précairement et en se soumettant à des droits exorbitans qui peuvent à chaque instant se changer en prohibition, que nous conservons encore un peu de débouché en Espagne. Le parlement britannique a été saisi dernièrement des réclamations des armateurs anglais contre l'élévation de la taxe imposée par les autorités espagnoles; mais dans l'état des choses il ne paraît pas que l'habileté de M. G. Villiers ait pu obtenir aucun adoucissement, et si l'Espagne se pacifie, son premier soin sera de renforcer le système de répulsion dont nous lui donnons l'exemple.

Nous ne pouvons compter que sur nos colonies pour la consommation des produits de notre pêche, dont l'existence dépend d'elles. Réunies, ces deux branches inséparables font les deux cinquièmes de notre navigation totale, et, sous ce point de vue, nous sommes déjà si pauvres, que nous devrions redouter le moment qui approche, où cette nouvelle réduction s'effectuera; mais avec les idées qui prédominent, nous n'avons pas la confiance que nos faibles efforts puissent rien faire pour conjurer une perte aussi désastreuse. Il faudrait, pour faire triompher la vérité, des voix plus puissantes que la nôtre.

Nous sommes loin d'avoir épuisé un sujet aussi important. Nous avons signalé le mal, avec la conviction qu'une volonté ferme que nous n'apercevons chez personne, peut seule y appliquer le remède. Il faut des colonies aux peuples commerçans et navigateurs. Pour les États-Unis, divisés en deux grandes régions, l'une de ces régions est la colonie de l'autre, l'une au sud produit, l'autre trafique, échange et exporte. La Grande-Bretagne s'assure de nouvelles ressources dans l'Inde, mais elle a fait, en faveur des Indes occidentales, d'assez grands sacrifices pour que nous jugions du prix qu'elle attache encore à la prospérité future de ces belles îles. Un peuple moins puissant en Europe, mais dont la constance ne s'est jamais démentie, la Hollande, a porté tous ses soins vers Java, presque la seule possession importante qu'elle ait conservée. En 1826, le mouvement commercial de cette île était, soit à l'entrée, soit à la sortie, de 15 millions de florins, ou près de 32 millions de francs. Il s'est élevé à 41 millions de florins, ou 87 millions de francs en 1836. Dans le même espace de temps, notre mouvement avec nos propres colonies, la pêche comprise, est resté absolument stationnaire et limité à 68 millions de francs, à l'entrée valeur officielle, et environ 50 millions à la sortie.

Vouloir de la puissance sans marine militaire, de la marine militaire sans commerce et sans navigation marchande, une navigation marchande sans pêche et sans colonies, et enfin des colonies sans veiller à leur existence et à leur intérêt, c'est ce qu'il n'est donné à personne d'obtenir. Quelques-uns diront que nous pouvons nous passer de tout cela!... Pour nous, nous n'avons pas le courage d'un pareil aveu.

D. L. Rodet.

MUSICIENS FRANÇAIS.

II.

De l'École fantastique et de M. Berlioz.

Il y a dans l'art des époques critiques où tous les élémens se heurtent et se confondent, où deux puissances rivales, lasses de grandir isolées, se cherchent pour s'étreindre et se modifier dans une lutte corps à corps, au risque de succomber. Ces époques surviennent d'ordinaire après les temps de calme et de repos, lorsque les moissons du siècle sont faites et rentrées; car le même enchaînement se retrouve partout : les lois fatales qui régissent l'humanité gouvernent aussi l'art. L'invasion arrive à son heure. Il faut que le barbare hideux féconde de son sang nouveau la muse lascive, étendue et pâmée sur ses coussins de pourpre. La lumière viendra peut-être un jour; en attendant, le chaos se fait : c'est à ce prix que tout se régénère. Ainsi des deux écoles d'Italie et d'Allemagne. Quel spectacle magnifique pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler! quelle admirable succession de génies et de chefs-d'œuvre! D'un côté, c'est Mozart, Cimarosa, Rossini; de l'autre, encore Mozart, Beethoven et Weber; ici *le Mariage secret*, *les Noces de Figaro*, *Otello*, *Sémiramis;* là *Don Juan*, *Fidelio*, *Eurianthe*, *Freyschütz*, les *Symphonies*. On dirait deux grands fleuves majestueux

et sonores, qui s'épanchent à travers les belles campagnes de la terre, et vont à l'océan sans confondre leurs eaux. Cependant les choses ont leur fin : Beethoven meurt, ensuite Weber; Rossini reste seul, chante *Guillaume Tell*, puis se tait, contemplant à loisir ce qui se passe au-dessous de lui. Alors les antiques haines se réveillent; la discorde, que les maîtres étouffaient dans leur sein, s'empare des imitateurs : on se divise, on s'acharne à la lutte. Sur ces entrefaites grandit dans l'étude et la persévérance un génie conciliateur entre tous, qui tient à l'Italie par les caprices de sa pensée mélodieuse, à l'Allemagne par la forme austère et profonde dont il la couvre, qui, dès vingt ans, aspirait, comme Mignon, vers le pays où les citronniers fleurissent, et depuis est revenu s'asseoir sous le vieux chêne de Beethoven et de Gœthe; or, cet homme élève entre les deux partis son édifice glorieux. On hésite, on discute, on admire : cependant, entre l'Italie et l'Allemagne, le compromis est impossible; il faut que chaque muse garde jusqu'à la fin la beauté native qui la décore : le pacte, à moitié conclu, se déchire, et la querelle s'engage de nouveau, grace à quelques esprits inquiets et rebelles, que leur conviction inexorable emporte. De ce nombre est M. Berlioz.

Dès le premier jour, M. Berlioz est entré dans l'art avec les allures farouches d'un jacobin de 93. Caractère impétueux, résolu, superbe, il ne proclame que le génie qu'il a sacré de ses mains; ce qui reste en dehors du cercle hiéroglyphique tracé par sa baguette de pontife, il le méconnaît ou le raille. C'est ainsi qu'on l'a vu faire bon marché des réputations les plus aimables et les plus charmantes, sous prétexte qu'elles rasent le sol où nous vivons, et flottent dans les vapeurs du crépuscule terrestre, au lieu de grandir jusqu'à l'empyrée sur les ailes d'aigle de Beethoven. Triste erreur que celle-là, intolérance de docteur qui prétend soumettre toute chose à ses théories! De combien de voluptés ne se prive-t-on pas en pensant de la sorte, et que les ames nombreuses qui savent jouir de la musique sont loin de cette opinion! Personne plus que nous ne s'incline devant l'autorité divine des grands maîtres. La musique et la poésie seraient deux éternelles veuves, si les noms d'Homère ou de Dante, de Beethoven ou de Weber, devaient disparaître du ciel qu'elles habitent; mais, parce qu'on rend à ces éblouissans génies l'hommage qu'ils méritent, faut-il donc oublier ces intelligences modestes qui vous livrent tous leurs trésors sans exiger le don de votre enthousiasme, et, loin de vous absorber en leur égoïsme sublime, vous rendent larme pour larme aux heures d'effusion que vous passez dans leur commerce. Pour que tous les

espaces soient comblés, entre Dieu et les hommes, la hiérarchie catholique a mis les anges. Virgile, Novalis, Bellini, Hérold, ne sont-ce pas les anges de la musique et de la poésie, dont Homère et Beethoven sont les dieux? M. Berlioz, lui, n'épargne rien, et c'est surtout contre l'Italie que sa violence s'exerce, contre la terre parfumée et sereine de Païsiello, de Cimarosa, de Rossini. Jamais M. Berlioz ne s'est promené dans les jardins de Naples ou de Sorrente sans abattre les plus hautes et les plus mélancoliques têtes de pavots du bout de son petit bâton de mesure avec lequel il conduit la *Symphonie fantastique* ou l'ouverture des *Francs-Juges*. Encore s'il avait dû s'en tenir là, mais non; tant de réputations abolies, tant de gloires modestes éteintes d'un souffle, tant de lis harmonieux foulés aux pieds, n'ont pu le satisfaire. Après les hommes, il lui fallait les dieux; après l'objet de nos plus douces sympathies, celui de notre admiration inviolable et de notre culte. Un beau jour, M. Berlioz, voyant les jardins de la terre ravagés à souhait, s'est mis en tête d'escalader l'Olympe et d'y bouleverser toute hiérarchie. Jusqu'ici Mozart occupait dans le ciel de la musique un trône à part, que nul n'avait encore osé lui contester; au-dessous de lui, bien loin des sphères éthérées où l'avait poussé le vent fortuné de ses mélodies, flottaient les nuages terrestres des autres immortels. M. Berlioz, en dépit de la convention unanime, en a décidé autrement; à la place de Mozart il a mis Beethoven, et voilà désormais que le chantre divin erre dépossédé dans les cieux, et cherche, ô dérision! une place au-dessous de Weber ou de Spontini! Or, ceci n'a rien qui puisse étonner de la part de M. Berlioz; en effet, pour tout homme adorateur exclusif et borné de la forme instrumentale, Mozart, révélateur et prince de la mélodie, doit céder le pas à Beethoven, roi de la sonorité. En agissant de la sorte, M. Berlioz a tout simplement obéi à cette logique inflexible et fatale, qui prend à leur berceau les natures aventureuses, et les pousse, sans qu'elles puissent revenir sur leurs pas, vers les sommets glorieux du génie ou le néant de l'indifférence de tous. Si M. Berlioz fût né peintre, à l'heure qu'il est Michel-Ange aurait détrôné Raphaël; car il y a, entre Raphaël et Michel-Ange, la distance qui sépare Mozart de Beethoven. M. Berlioz est en proie à des convictions fausses qui lui montent au cerveau et l'exaltent jusqu'à l'ivresse. Aussi, dans ses querelles avec les contemporains que le succès proclame, ou les morts que la gloire a consacrés, toute haine personnelle, tout sentiment de basse jalousie est laissé de côté: caractère énergique et sauvage, mais loyal, ouvert, généreux, quels

que soient les caprices désordonnés où il s'abandonne, on n'en doit tenir compte qu'à l'impétuosité de sa nature, à la fougue excentrique de son tempérament révolutionnaire. Dès le premier jour, M. Berlioz a dédaigné d'arriver à la renommée par les moyens communs : les portes tardaient à s'ouvrir devant lui, il les a brisées. Il a passé par la théorie avant d'en venir à l'œuvre ; il a déblayé le terrain des plantes qui pouvaient l'offusquer; il s'est fait son arène et son public, il s'est fait tout, jusqu'à son ciel, qu'il a lui-même peuplé de dieux. Aussi maintenant il s'agit de vaincre à la face du monde, convoqué à si grand bruit. M. Berlioz n'ignore pas quelle responsabilité terrible pèse sur sa tête. Quand on s'est annoncé de la sorte, on n'a plus le droit de fléchir; et pour les Titans qui escaladent le ciel sans en rapporter le feu sacré, notre époque a le ridicule : fâcheux vautour qui vaut bien celui de Prométhée.

Naturellement M. Berlioz devait se trouver mêlé au mouvement poétique qui éclata sur les dernières années de la restauration. Les manifestes ambitieux, les beaux systèmes proclamés à son de trompe dans tous les carrefours de la littérature, étaient faits pour exalter une imagination fougueuse et militante comme la sienne. M. Berlioz devait se lier avec les principaux chefs du parti et subir l'influence romantique, aussi bien et plus peut-être que tant d'autres esprits généreux qui se laissèrent égarer alors; car, avant tout, M. Berlioz est musicien, et sa nature, au fond peu littéraire, ne pouvait le tenir en garde contre certaines illusions qui, grace à un esprit de discussion et de critique encore peu exercé, ont subsisté pour lui longtemps après s'être évanouies pour les autres. Telle est, du reste, la destinée de toutes ces théories aveugles qui tombent d'elles-mêmes et sous le coup de leur propre exagération. Les poètes, gens du reste assez faciles à se laisser éblouir un instant, mais en qui veille toujours le sentiment de la beauté régulière puisée aux sources éternelles, les poètes finissent tôt ou tard par ouvrir les yeux, et, voyant qu'on les a trompés, se retirent. Les peintres et les musiciens, au contraire, tant qu'il y a de la couleur ou des sons dans l'air, se laissent ravir et demeurent à leur place sans trop s'enquérir de l'idée qui seule féconde et vivifie. Il suffirait de jeter les yeux sur un passé encore près de nous pour se convaincre qu'en pareille occasion les choses n'ont pas une autre issue. Le romantisme pur n'existe plus guère que dans la musique; c'est là qu'il faut désormais qu'on aille le chercher. Féconde ou stérile, heureuse ou fatale, l'impulsion vient de la poésie ; la musique, la peinture, les autres arts enfin ne la re-

çoivent qu'ensuite et successivement : dès-lors il est tout simple qu'ils s'attardent. N'importe : M. Berlioz, lui aussi, voulut faire sa préface de *Cromwell;* ce que l'école nouvelle essayait d'accomplir au nom de la poésie, il résolut de le tenter au profit de la musique; et là commence peut-être l'erreur la plus grave où M. Berlioz se soit jamais fourvoyé.

La révolution romantique était une révolution toute de forme; il s'agissait alors d'introduire la nature dans notre poésie qui manquait d'air et de soleil. De là les aspirations de tant de poitrines généreuses vers les rosées de l'Allemagne, vers les sereines vapeurs de l'Angleterre, vers les chaudes bouffées que les vents du midi apportaient d'Italie ou d'Espagne. Comme on le voit, ce mouvement, qui n'avait pour but qu'une sorte d'infusion d'élémens étrangers dans notre langue poétique, se trouvait naturellement circonscrit entre les limites du pays. Au-delà du Rhin, de la Manche ou des Pyrénées, notre révolution littéraire ne pouvait trouver d'écho. Or, la musique, comme la poésie, n'est pas d'une langue, mais de toutes. Prétendre convertir en réforme musicale la réforme littéraire, c'était ne rien entreprendre du tout, et ce qu'on pouvait vouloir tenter à cette occasion se trouvait dès long-temps accompli. La musique ne se traduit pas; pour qu'elle passe d'une langue dans une autre, il suffit qu'on l'exécute, et pour cette fois la tâche du réformateur se bornait à l'imitation, plus ou moins laborieuse, plus ou moins susceptible de succès, des chefs-d'œuvre de Beethoven ou de Weber. Voilà ce que M. Berlioz n'a pas senti. En outre, une révolution musicale au profit de la seule forme ne s'accomplira jamais. Quoi qu'on dise, la mélodie est tout; ces ingénieuses théories qu'on n'invente guère sans raison se dissipent à sa venue. La mélodie, c'est l'ame immortelle de la musique, la lumière qui sème l'ordre et la clarté dans le chaos des sons, et quand les siècles se sont amoncelés sur l'œuvre, quand la partie périssable est tombée en poussière, le seul point qui tremble encore dans le crépuscule du passé. Quelle confiance peut-on mettre dans une forme incessamment soumise aux caprices d'une convention qui change tous les jours, dans un art dont la destinée est de flotter dans le vide, et qui pour domaine a l'infini? En poésie, au moins, les conditions ne changent pas si vite, et d'un siècle à l'autre on peut s'entendre. Ce qui fut vraiment beau par le fond et la forme au temps de Louis XIV l'est encore aujourd'hui. Nul ne songe à contester à Corneille son grand air de Romain et de Castillan, la ligne correcte et vigoureuse de son style; à Racine la mollesse flottante de sa période, la grace composée

de ses blanches héroïnes, la douceur élégiaque de ses inspirations; et cependant près de deux siècles se sont écoulés depuis qu'ils écrivaient l'un *Polyeucte* ou le *Cid*, l'autre *Iphigénie* ou *Bérénice*. Combien y a-t-il que Gluck et Piccini sont morts?

La forme musicale n'a ni durée ni consistance. D'une heure à l'autre, les conditions du succès changent; ce que chacun exaltait hier de toutes les forces de son enthousiasme, aujourd'hui sert de risée au plus mince écolier; et pour que de semblables révolutions s'opèrent, il suffit d'un instrument qu'on invente, d'un bruit nouveau qu'on découvre dans le bois ou le cuivre, d'une formule inusitée qu'on met en honneur dans l'orchestre. Ainsi, par exemple, à l'heure qu'il est, il convient à M. Berlioz de reculer à l'infini les limites de son art; sa musique étouffe dans l'étroite enceinte d'une salle de théâtre ou de concert; il lui faut le dôme des Invalides pour qu'elle se sente à l'aise et puisse marcher dans sa force et dans sa liberté. Or, qui nous dit que dans cinquante ans quelque grand musicien révolutionnaire ne trouvera pas moyen de renchérir encore sur l'auteur de la *Symphonie fantastique?* Qui peut savoir quelles ressources ne seront pas découvertes d'ici là? Alors il s'agira peut-être d'un orchestre en plein vent, installé dans quelque Champ-de-Mars, d'une symphonie universelle où prendront part les cloches du haut de leurs clochers, les canons du fond de leurs citadelles, quelque chose enfin comme l'orage qui fera tressaillir les hommes et en même temps hurler les animaux dans leurs tanières. La musique de Mozart et de Cimarosa ne s'adressait jadis qu'à l'ame humaine; il est donc tout clair qu'on aura gagné beaucoup au change. Musique imitative, musique pittoresque, paroles creuses que tout cela, bonnes à jeter le désordre et la confusion dans l'art! A quoi donc ont abouti ces systèmes effrénés, si ce n'est à pervertir le goût, à déplacer les règles, à ruiner toute logique? La peinture, la musique, la poésie, désormais ne font plus qu'un seul art immense, universel, que les mêmes lois gouvernent, qui tend au même but par les mêmes moyens : le poète colore son vers, le musicien dessine un paysage. On ne chante plus un air, on le dit. Inventions sublimes! Voilà les Muses accouplées; les filles immortelles n'iront plus une à une, rêveuses et mélancoliques, par les verts sentiers de l'Olympe. Insensés! vous avez oublié que les Muses sont éternellement vierges, vous qui les faites ainsi boire à la même coupe, s'enivrer du même vin et danser la même ronde échevelée! Mais vous ne voyez pas que, pour satisfaire aux mesquines fantaisies de votre cerveau, vous poussez violemment la musique hors du centre de son action naturelle, et

que vous l'égarez dans l'abîme. La musique a le cœur humain, c'est là qu'elle s'éveille en palpitant et qu'elle chante à l'amour comme l'oiseau matinal au soleil; car elle seule dispose à souhait et presque sans partage de cette passion féconde : seule entre tous les arts, elle en peut rendre l'extase, la volupté, les mille sentimens contraires qui rayonnent autour comme autant de facettes lumineuses d'un inappréciable diamant. La musique a le cœur humain; et que lui voulez-vous de plus? C'est là que Desdemone d'*Otello* a trouvé la romance du *Saule*, Caroline du *Matrimonio* ses mélodieuses tristesses, dona Anna sa plainte sublime. Vous trouveriez-vous par hasard à l'étroit dans ce monde sonore du cœur humain qui a suffi à Mozart, à Cimarosa, à Rossini? Ah! s'il en est ainsi, vous êtes dieu. Alors grandissez jusqu'au ciel, prenez l'espace, prenez l'univers tout entier, roulez-vous au caprice de votre aile de flamme dans les vapeurs de l'infini; mais ne vous plaignez pas si la multitude vous méconnaît, et si, quand vous portez la main sur ses idoles les plus chères, elle vous blasphème et vous raille. D'ailleurs, que vous importe le blâme ou la louange de cette multitude que vous dédaignez et dont vous n'avez jamais voulu tenir compte? Ne vous reste-t-il pas, pour vous consoler de l'abandon des hommes, la conscience de votre force personnelle, et les acclamations dans la solitude d'un petit nombre d'amis, espèces d'anachorètes de l'art qui vont à votre gloire comme ils iraient au désert, pour laisser croître leur barbe et leurs cheveux?

Or, c'est tout juste contre cette mélodie, heureuse, agréable, charmante, qu'un rhythme facile ramène à certains intervalles ménagés à souhait, contre cette mélodie qui n'en veut ni à votre raison, ni à votre vie, qui vous laisse l'ame et le corps dispos, et vous enchante par degrés, sans épuiser du premier coup, en les absorbant, toutes les facultés de votre sensation, contre la mélodie italienne enfin, que M. Berlioz s'élève de toute l'énergie de son intolérance fougueuse. Soit instinct originel d'un caractère naturellement excentrique, soit parti pris de donner cours aux théories sur lesquelles tout chef d'école joue l'avenir de son nom, M. Berlioz s'obstine à chercher dans la musique des effets qu'il n'est pas en elle d'exprimer, tandis qu'en revanche il semble prendre plaisir à négliger ses plus beaux dons. Que dirait-on d'un homme qui voudrait cueillir à toute force des lilas sur un églantier en fleurs? Cet homme-là se piquerait les doigts jusqu'au sang, voilà tout. Pour M. Berlioz, la musique n'est ni cette bacchante effrénée et lascive qui tue Mozart dans un baiser de feu, ni la belle fille aux cheveux dénoués et couronnés de myrte, aux

épaules nues, qui glisse avec Rossini sur les lagunes de Venise, ni la Titania des clairs de lune de Weber, mais une Isis mystérieuse, austère, fatale, entourée de signes impénétrables et de superstitions sombres, dont il se croit l'hiérophante et le mystagogue. A ce compte, toute phrase qui réjouit l'ame et les oreilles devient une profanation de l'art. Qu'on s'étonne après cela si la mélodie italienne ne peut trouver grace devant l'auteur de *Benvenuto!* Il la réprouve un peu à la façon de ces théologiens qui condamnaient le chant du rossignol dans les bois comme chose damnable et venant de l'enfer. Selon lui et son école, c'est faire une sorte de sacrilége que de demander à la musique de distraire l'esprit et de réjouir les oreilles. Pour que le but de l'art soit atteint, il faut que la sensation s'exalte jusqu'à la douleur physique, que les yeux se baignent de larmes, que les membres se tordent, et que la poitrine haletante suffoque, jusqu'à se briser sous les efforts de l'ame en délire. Ici M. Berlioz nous semble avoir donné en plein dans les embûches qu'Hoffmann tend dans l'air aux cerveaux exaltés; et sans parler de l'auteur de la *Symphonie fantastique*, combien sont venus se prendre, comme des oiselets, à ces gluaux disposés avec tant d'art sous l'herbe humide ou dans les vapeurs de l'espace! Que d'esprits agréables, que d'intelligences distinguées ont laissé là leur charme originel, la grace native qui les décorait, et s'en vont désormais par les sentiers isolés, clopin-clopant, morfondus et traînant l'aile! Il y a des livres dont l'influence est d'autant plus funeste que l'ironie amère qui en fait le fond s'y trouve déguisée avec plus d'adresse et de subtilité, et s'y mêle, comme une espèce de morphine vénéneuse, aux élémens généreux qui les composent. Vous lisez ces livres pour vous distraire, et la cervelle vous tourne; vous buvez cela pour vous désaltérer, et vous êtes ivres. Qui le croirait? ces rêves insensés du merveilleux conteur de Berlin, ces créations extravagantes dans leur essence, grotesques à force de mélancolie et d'enthousiasme, soufflées d'air et de son, qui ne se meuvent que dans les nuages du tabac, l'écume du vin nouveau, les vapeurs de la théière, il s'est rencontré d'honnêtes gens qui les ont prises au sérieux, des hommes de chair et d'os qui se sont mis en tête de régler leur personnage sur de semblables patrons, des fous sublimes qui passent leur vie à creuser de leurs ongles la couleur et le son, pour y surprendre le *Salvator Rosa* ou le *Kreissler* du conte fantastique. En vérité, *Kreissler* a déjà fait au moins autant de victimes que *Werther*, avec cette différence qu'ici le suicide, pour arriver à ses fins, ne tourne guère contre lui que l'arme du ridicule.

Mais les morts du ridicule ont sur leurs confrères de l'épée ou du pistolet l'avantage immense de revenir du tombeau et de pouvoir promener, quand il leur plaît, leur linceul au soleil. Ces fantômes-là portent d'inconcevables chevelures qu'ils laissent flotter au hasard sur leurs épaules, à la manière des anges de Rembrandt. L'expression de leur visage est triste jusqu'à la fin. Parfois leur front incliné comme un roseau sous la main fatale du génie se relève vers le ciel, séjour éternel de la mélodie qu'ils cherchent vainement ici-bas. La mélancolie fait route avec eux à travers les frais sentiers de la terre, et leur mission divine consiste à faire passer incessamment leur ame dans les entrailles d'un instrument qui palpite, s'anime, tressaille et bondit à leur approche; qui partage leurs douleurs profondes, leurs vagues incertitudes, leurs extases séraphiques, souffre de leurs maux, pleure des larmes de leurs yeux, transpire de la sueur de leur corps, et vit enfin de leur propre vie. De là une musique de regards langoureux et mourans, d'étreintes chaudes et fatales, de pamoisons instantanées; musique du présent et de l'avenir, de la vie et de la mort, du ciel et de l'enfer, où les fibres se brisent dans les poitrines et les cordes dans les claviers.

Nous ne disons pas ceci pour M. Berlioz, qu'une raison plus saine éloigne de ces affectations bizarres : cependant, on ne peut le nier, M. Berlioz est de cette école à sa manière, et s'il en désapprouve l'extravagance, il n'en adopte et n'en défend pas moins de toutes les forces de sa conviction généreuse les inadmissibles théories, l'esprit turbulent de conquête et d'envahissement. Je défie qu'on cite en musique une tradition glorieuse que M. Berlioz ait respectée. La mélodie, le rhythme, la voix humaine? Pour la mélodie, la plupart du temps elle lui échappe, et, si d'aventure il la tient dans ses mains, c'est pour la torturer sous les tenailles d'un rhythme de fer, avec la joie barbare d'un enfant qui plume un oiseau. Comme tous les caractères désorganisateurs, M. Berlioz a le génie de la destruction; il trouve moyen d'en finir en une fois avec la mélodie et le rhythme, et d'anéantir l'un par l'autre ces deux élémens essentiels de toute musique. Quant à la voix humaine, il lui ôte du premier coup sa fière indépendance, son allure hardie, ses élans vers le ciel, et la soumet à la domination brutale de l'orchestre : la voix humaine ravalée au niveau d'un violon ou d'un trombone, plus bas encore! la prêtresse de l'ame, faite pour commander partout, devenue la servante d'une idole de cuivre ou de bois! Non, la musique n'est pas ce que vous pensez. A force de raisonnemens sublimes et de théoriques élucubrations, vous avez in-

venté quelque chose de fort magnifique et de fort beau, mais, ne vous en déplaise, de parfaitement étranger à l'art mélodieux des sons. Algèbre ou métaphysique, de quel nom appeler cet assemblage monstrueux, quelquefois grandiose? Vraiment, je ne le sais. Tâchez de vous entendre sur ce point avec Pythagore et Platon, qui entrevoient, eux aussi, une musique infinie, universelle, et qui n'a, comme la vôtre, aucun rapport avec l'art de Cimarosa, de Mozart et de Beethoven. La musique n'a que faire de tant de paradoxes confusément entassés. Dès le premier jour, vous vous êtes mépris sur sa nature, sa destination, son essence. Aussi elle vous a bientôt échappé, elle s'est enfuie de vous, et de plus en plus le torrent de vos orchestres vous entraîne loin d'elle. Allez, vous aurez beau mettre en émoi toute l'artillerie de vos masses de cuivre, vous ne ferez pas que la musique ne soit encore aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle ne cessera jamais d'être, l'expression par la mélodie des grands sentimens de l'ame, je veux dire par la mélodie tempérée des combinaisons instrumentales, dont pas un esprit sérieux, en Italie comme en Allemagne, ne songe à vouloir abdiquer les ressources. La musique touche, exalte, transporte, mais sans convulsion, sans fièvre ardente, sans paroxisme dangereux; les larmes qu'elle fait jaillir des sources du cœur sont douces à répandre et ne glissent pas sans volupté sur les paupières qu'elles mouillent. Non, la douleur qui vient des sensations de l'art, la douleur idéale et pure, qui vous élève vers le ciel, ne ressemble pas à la douleur physique, dont la main de plomb ne sait que vous abattre et vous briser. Elle n'a ni rides sur la face, ni écume sur la bouche, ni cheveux hérissés sur la tête; elle est mélancolique comme la nuit, calme et blanche comme le marbre de Paros. La musique, enfin, comme je me la figure, comme il me semble que toujours Mozart et Rossini, Beethoven et Weber eux-mêmes, ont dû se la figurer, c'est la Malibran en extase, chantant *le Saule*, par une belle soirée des Italiens.

Voici tantôt huit ans que M. Berlioz s'efforce d'attirer sur lui l'attention publique, et consume sa vie à lutter contre les éternelles, les plus incontestables vérités de l'art; lutte folle, sans doute, mais vaillamment soutenue, à laquelle certains petits succès d'escarmouche, enlevés çà et là sans qu'on y prenne garde, ont pu donner une apparence de raison. Pour ce qui touche les intérêts de la cause qu'il défend, M. Berlioz n'est pas de trempe à se laisser facilement décourager. Si jusqu'à présent il s'est abstenu de montrer qu'il eût en lui la fécondité naturelle, la force originale et créatrice du génie, il donne chaque jour la preuve qu'il en a la persévérance généreuse, la

mâle obstination, et c'est à ce titre, on peut le dire, que M. Berlioz se rattache à la famille de Beethoven, de Weber, de toutes les volontés fermes, résolues et militantes. Lorsqu'il s'agit d'arriver à ses fins, rien ne le rebute, ni l'insuffisance des moyens d'exécution (où trouver, en effet, assez de voix, assez d'instrumens, assez d'espace, pour réaliser ces imaginations gigantesques?), ni l'indifférence déplorable dont le public paie le plus souvent tant de labeurs ingrats courageusement entrepris, tant d'inquiétudes traversées, tant de maux soufferts avec amertume. En cela, du reste, M. Berlioz ressemble à tous les gens qui se sont mis en tête une idée vraie ou fausse, et chaque jour se l'enfoncent plus profondément avec le marteau de fer d'une conviction opiniâtre, et qui ne cède à rien. Ces gens-là sont un peu comme des soldats engagés à l'aventure dans un mauvais pas dont on ne peut sortir sans gloire; il s'agit pour eux de vaincre ou de mourir à la tâche. Après la sensation du succès, terme de toutes leurs espérances, de toutes leurs passions, de tous leurs vœux, il n'y en a pas au monde qu'ils recherchent plus avidement que celle du martyre. Après tout, la couronne d'épines est encore une couronne, et, dans la soif insatiable de publicité qui les dévore, ils aiment mieux une position désespérée, du fond de laquelle ils peuvent s'emporter à loisir contre la multitude qui passe son chemin et retourne aujourd'hui où ses plaisirs d'hier l'appellent, qu'une destinée heureuse et calme qu'ils se seraient faite si facilement entre la gloire du génie qu'ils ne peuvent atteindre et les ambitieuses tortures du martyre qui ne sont plus de notre temps! Hélas! n'est pas martyr qui veut; l'art ne fait guère plus de victimes aujourd'hui que la religion. En quel temps la carrière a-t-elle été plus facile et plus douce à parcourir? En quel temps a-t-on vu, je ne dis pas le génie, mais le simple talent, qui sait se comprendre et se modérer, arriver plus vite à la renommée, à la fortune, à cette influence suprême qui vous vient de la sanction publique? Quelle noble pensée meurt en germe? quelle flamme s'éteint faute d'aliment? Et cette sollicitude de tous, qui, du reste, ne fait défaut à personne, si ce n'est aux poètes quelquefois, semble surtout s'exercer à l'égard des musiciens avec plus d'intelligence et de curiosité. Qu'on nous cite quelque part, en France, en Italie, en Allemagne, un nom glorieux ignoré, et l'on verra si les plongeurs manquent pour aller le chercher sous les flots de mélodie qui l'enveloppent, et venir ensuite l'exposer au soleil, comme une perle humide. Et pour ne citer qu'un exemple, un beau matin, la fougue religieuse descend dans la poitrine de

M. Berlioz, l'inspiration prophétique coule dans ses veines et fermente dans son cerveau; il rêve des effets sublimes, gigantesques, inouis; toutes les harpes du roi Salomon sonnent à ses oreilles, et la Jérusalem nouvelle se lève pour lui resplendissante au milieu des vapeurs de l'avenir. M. Berlioz obéit au dieu qui l'entraîne; mais une fois sa messe composée, où la produire? sur quel terrain assez solide élever cette architecture de sons? quelle enceinte capable de contenir sans éclater cette musique solennelle? M. Berlioz demande l'église des Invalides, et, sur la foi d'une symphonie, ou, pour mieux dire, d'un fragment de symphonie, on la lui donne toute parée pour une fête nationale. Le service en l'honneur des glorieux morts tombés devant Constantine : quelle fortune pour un musicien que son inspiration travaille! quelle occasion pour le génie de se répandre en élégiaques douleurs, en hymnes échevelés et triomphans! d'inonder le marbre de ses larmes fécondes, de pousser vers le ciel sa jérémiade sublime! Eh bien! le croira-t-on? de tant d'élémens assemblés M. Berlioz ne sait que faire. Sa musique, à la fois chargée de couleur et terne, bruyante et inanimée, s'épuise à chercher l'expression puérile de la lettre, sans s'élever jamais jusqu'à l'esprit, et se perd dans une sorte de plasticité sonore. Or, pour réparer cet échec fait à son nom, M. Berlioz en appelle de l'église à la scène, et sur-le-champ, comme l'enceinte des Invalides, la salle de l'Opéra s'ouvre à lui. Voilà donc le musicien que des amis imprudens et maladroits s'efforcent de nous donner comme une victime lamentable de son propre génie! Il est vrai que le public ne prend guère au sérieux ce manége, où les esprits les moins clairvoyans ont bientôt découvert une ruse assez habilement ourdie. En effet, on ne perd jamais son temps à proclamer martyr celui qu'on ne peut encore s'aviser de sacrer roi. Pour les imaginations excentriques, la proscription vaut la gloire.

Qu'on nous dise à présent quels moyens ont manqué à M. Berlioz de se produire, quelle porte est demeurée close à la sollicitation persévérante du marteau d'airain de sa musique. M. Berlioz a traversé déjà la salle des concerts qui suffit à Beethoven, l'église qui suffit à Sébastien Bach, le théâtre qui suffit à Rossini; si M. Berlioz n'est encore ni Sébastien Bach, ni Beethoven, ni Rossini, à qui s'en prendre? Est-ce la faute de l'indifférence dédaigneuse du public? Non certes; de son mauvais goût peut-être, peut-être bien aussi du mauvais goût de M. Berlioz. Il est si facile, en effet, au génie de se mettre d'accord avec les sympathies communes, sans rien abdiquer de sa force originale et de sa spontanéité naturelle! Il suffit pour cela de vou-

loir. Il est vrai qu'en matière d'art la volonté dérive plus que partout ailleurs de la puissance, premier don du génie. Or, combien de gens, pour sauver au moins les apparences, affectent de ne vouloir pas ce qu'ils ne peuvent, et cherchent à masquer l'insuffisance de leur esprit sous les faux semblans d'un caractère invincible. Encore une fois, l'art des sons n'est en aucune manière l'art des hiéroglyphes. On ne nous fera pas croire qu'il y ait au monde un musicien assez égoïste, ou plutôt assez simple, pour vouer d'avance toute sa vie à la contemplation solitaire de son œuvre. Dire qu'on ne compose que pour soi et pour un petit nombre d'amis privilégiés, c'est essayer vainement de donner satisfaction à son amour-propre refoulé. Nul ne renonce volontiers aux tumultueuses ovations du succès, aux enivrantes fumées de l'encens populaire. Il y a entre l'œuvre et le public un point de contact et de sympathie qu'il faut saisir, et sur lequel les hommes de génie ne manquent jamais de frapper juste, sans engager en aucune façon l'indépendance de leur nature; concession intelligente faite au sentiment de tous, et non au mauvais goût, comme on a voulu le prétendre. Le mauvais goût n'est pas inné. La nature ignore parfaitement le sens qu'il nous a plu de donner à cette parole. Émouvoir les cordes mélodieuses, mais assoupies, du cœur humain, apparemment c'est là le but que la musique se propose. Le mauvais goût n'a donc rien à voir ici; le mauvais goût, c'est tout simplement l'exagération, dans un but de facile succès, de cette concession faite à l'ame universelle, à ces vagues pressentimens, que chacun porte en soi, du vrai et du beau dans les arts. Le mauvais goût n'est pas dans la multitude, mais chez l'artiste. — Avant tout, il s'agit de se faire comprendre. La mélodie est comme la ligne; elle se laisse saisir et tombe sous le sens. Chercher sa renommée en dehors de l'adhésion unanime, c'est folie et vanité. Que m'importe, à moi, que toutes les musiques du ciel et de la terre chantent en vous, si je n'en saisis pas un son? L'affaire du génie, c'est de savoir transmettre les idées qui lui viennent d'en haut; si cette faculté vous manque, vous êtes un homme comme les autres hommes; vous aurez beau parler à la multitude de votre élection, elle ne vous répondra que par son sourire. Et quelle raison la multitude aurait-elle de vous croire? Alors, puisque vous ne pouvez convier vos semblables au spectacle de ces mondes d'harmonie qui grondent en vous, jouissez-en seul et sans bruit; oubliez-vous dans les extases de Pythagore, dans les hallucinations de Paracelse; éprouvez une à une, dans l'isolement, toutes les sensations sublimes de Mozart et de Beethoven, toutes, excepté

pourtant celle qui a dû tant de fois les faire tressaillir, lorsqu'ils pouvaient se dire en face de tout un peuple assemblé : « Ces larmes, ces frémissemens, cet enthousiasme, tout cela, c'est ma pensée, c'est mon souffle, c'est mon œuvre ! » car ils avaient pour eux l'acclamation unanime, ce fruit divin de l'arbre de science, qu'il ne vous est pas donné de cueillir. Mais, de grace, cessez de vous dire maîtres et créateurs, puisque votre pensée avorte chaque fois qu'elle vient au monde, puisque votre inspiration ne parle pas les langues des hommes.

C'est par la *Symphonie fantastique* que le nom de M. Berlioz se révéla pour la première fois : la *Symphonie fantastique!* œuvre singulière, faite pour reculer toute idée qu'on peut avoir de l'étrange, du bizarre, de l'inoui; débauche de l'orchestre, où toutes les lois de la composition sont délibérément violées; débat tumultueux, profond, lamentable, où le caprice d'une imagination exaltée et vagabonde arrache impérieusement à la méthode tous les élémens qu'elle classe et dispose, et les pousse au hasard pêle-mêle dans la dissonance et la confusion; où l'harmonie est battue de verges; où des rhythmes avortés et boiteux raillent la mesure, et dansent en chœur dans les ténèbres d'un chaos que sillonnent çà et là, il faut le dire, de splendides éclairs de lumière. On était alors en un temps où le succès se mesurait sur la hardiesse et la témérité de la conception. Il suffisait de semer le scandale dans le sol des arts pour recueillir la renommée : triste fleur de renommée, en vérité, qui séchait bien vite au soleil. N'importe : cette œuvre souleva de vives querelles, dont le nom de M. Berlioz ne manqua pas de tirer profit, comme on le pense. Au reste, on ne peut le nier, il y a dans la *Symphonie fantastique* des beautés d'un ordre supérieur, qui vous étonnent, et révèlent, chez le musicien, de nobles facultés d'énergie et de force dramatique, qu'une direction régulière aurait infailliblement conduites à de fort sérieux résultats. On trouve par momens, sur les flots livides de cet Érèbe ténébreux qu'un vent de soufre agite, de transparentes perles dignes de rouler sur les sables d'or de l'océan divin. Ainsi, par exemple, le temps de valse qui éclate sur toutes les harpes, dans le second morceau, intitulé, je crois, *le Bal*, est une phrase heureuse, pleine de délire et de volupté folle, qui rappelle de loin, non par le motif, mais par son caractère d'originalité, une des plus intéressantes mélodies de Weber, *l'Invitation à la valse*, boutade sublime qui vaut l'inspiration. Quant à la *Marche au supplice*, un musicien qui ferait souvent de pareilles rencontres, n'aurait jamais à se plaindre de la rigueur de la critique ou de l'indifférence du public : l'un et l'autre l'ont assez

prouvé à M. Berlioz, chaque fois qu'il leur en a donné l'occasion. La fanfare surtout que les cuivres entonnent, après le roulement lugubre des basses, est le jet grandiose, irrésistible, d'un beau mouvement spontané. Voilà un effet légitime, et qui, pour ne pas sortir des limites naturelles de l'art, ne perd rien en éclat, en puissance, en énergie même. Toutes les ressources instrumentales sont mises en jeu; mais, cette fois, sans abus, à la manière des grands maîtres d'Allemagne, selon les lois inviolables de la composition et de l'harmonie. On sent que la grande ombre de Beethoven se meut dans toute cette partie de la *Symphonie fantastique*. Heureux M. Berlioz lorsqu'il peut se rattacher à Beethoven, même à son ombre! Tout à l'heure, dans les morceaux suivans, vous allez le voir seul, livré à son propre enthousiasme, en proie à ses inspirations personnelles, se débattre, s'emporter et se perdre sous un océan de notes confuses, qui montent ou descendent, s'apaisent ou s'irritent, sans que nulle volonté supérieure semble les contenir ou les pousser, et vont à leur gré, en dehors de toutes les convenances du rhythme, de toutes les lois de la mesure, de toutes les traditions humaines, du goût et du sens commun.

M. Berlioz affectionne les marches avec raison, puisqu'il y réussit; d'ailleurs, cette forme se prête à merveille à ces fantaisies qu'on lui connaît de musique imitative et pittoresque. Au moins quand M. Berlioz compose une marche, il peut se donner le plaisir de voir passer ce qu'il chante et satisfaire à loisir les oreilles de ses yeux. Tantôt c'est un condamné qu'on mène au supplice: de sombres pénitens ouvrent le cortége, une torche de résine à la main, leur capuchon noir rabattu sur leur face; vient ensuite un détachement de la force armée, puis le patient, l'œil hébété, les lèvres collées sur un crucifix qu'un moine lui présente; suivent les grenadiers à cheval; les clairons sonnent et dominent les rumeurs du peuple qui gronde et s'agite en tous sens. On arrive sur la place, le greffier lit la sentence, etc. Tantôt ce sont de braves pèlerins vêtus de gris, qui s'en vont en terre sainte, vivant de noix frugales qu'ils cassent avec les cailloux de la route, d'eau qu'ils puisent dans le creux de leur main, et s'arrêtant à toutes les chapelles où la cloche tinte. De la sorte, la musique a d'un côté les clairons, les tambours, les cris du peuple, tout l'appareil enfin de ces horribles fêtes où l'on jette à la foule *une tête d'homme pour hochet;* de l'autre, les cloches de vêpres ou de matines, les coquilles qui s'entrechoquent, l'eau qui tombe dans les gourdes qu'on emplit, le cri du rouet que file une

vieille qu'on salue en passant, le bêlement monotone des troupeaux qui reviennent du pâturage, tous les bruits de la plaine et du bois, tous les frémissemens de la montagne, toutes les rumeurs du torrent, toutes les harmonies de la nature! La campagne de Rome, les Abruzzes, les horizons immenses, les splendides couchers du soleil, quelle musique il y a dans ces sources sonores et fécondes où ni Mozart ni Cimarosa n'ont jamais puisé!

La marche des pèlerins, dans la symphonie d'*Harold*, se distingue par une certaine curiosité de facture dont, jusque-là, M. Berlioz n'avait pas donné de preuves. Le motif qui lui sert de thème, heureusement trouvé, passe, avec une variété qu'on aime, d'un groupe d'instrumens à l'autre et se transforme de la plus aimable manière à travers toutes sortes de combinaisons ingénieuses. Cette phrase principale qui, après avoir fourni sa carrière sonore, disparaît d'un côté pour renaître de l'autre, relevée de quelque ornement nouveau, ce point lumineux qui se montre à l'orient, tandis que vous cherchiez à le surprendre au couchant sous la ligne d'or où il vient de s'abîmer, tout cela est charmant, merveilleux, subtil, plein de délicatesse, de goût et de distinction; tout cela tient l'esprit attentif et l'intérêt en émoi. Il est vrai de dire qu'ici l'originalité de la forme n'éclate guère plus que dans la *Marche au supplice*. Tantôt c'est le magnifique effet de progression qui se rencontre dans la symphonie en *ut mineur* qui préoccupait M. Berlioz; maintenant ce sont les artifices si adroitement ménagés de la symphonie en *la* qui tentent son esprit. Mais qu'importe après tout? M. Berlioz n'a point, sans doute, la prétention d'avoir inventé la symphonie moderne; il laisse cet honneur à qui de droit. Son intention, en écrivant la *Symphonie fantastique* et *Harold*, n'était-elle pas de verser toutes les idées qui ont pu lui venir de ses heures de fièvre ardente et de mélancolie au bord du lac, comme aussi de ses impressions de voyages, dans la forme gigantesque et sublime que Beethoven a pétrie de ses mains de Titan. Laissez M. Berlioz répandre à loisir le métal de sa pensée dans le creuset de Beethoven, si vous voulez que la fusion s'accomplisse à souhait. Ce qui ruine les idées de M. Berlioz, c'est la forme inouie qu'il se plaît à leur donner; ce qui fait de son or le plus pur un alliage bizarre qui n'a cours dans aucun pays, c'est le moule vraiment singulier où il lui convient de le répandre. Que M. Berlioz prenne la forme de Beethoven, qu'il la garde long-temps, sans cesse, la sienne viendra toujours assez tôt avec les *Rêves des nuits du sabbat* et les *Orgies de*

brigands, et tous les mélologues dont abondent les curieux programmes qu'il rédige (1).

Une fois M. Berlioz a tenté d'introduire dans la musique sacrée ces effets prodigieux d'instrumentation dont il a le secret, secret terrible qu'on ne l'accusera certes pas de vouloir garder pour lui. Or, si l'on s'en souvient, l'évènement tourna de manière à ne pas l'encourager beaucoup dans son entreprise : ce fut un échec sensible et que les amis de M. Berlioz auraient dû au moins lui épargner, car il suffisait, pour s'y attendre, d'avoir réfléchi un moment aux nécessités de vocation que ce genre impose. Mais, hélas! pour les musiciens comme pour les poètes, les amis intelligens sont rares; il n'y a guère, dans les arts, que des partisans fanatiques, sans discernement, sans goût, sans clairvoyance; sorte de meute déchaînée, qui aboie en criant bravo, que l'orgueil humain pousse à travers la forêt sur la trace du cerf généreux, et qui le poursuit de ses incitantes clameurs jusqu'à ce qu'il tombe avant le terme, haletant et moribond. — Quoi qu'il en soit, M. Berlioz écrivit une messe tout comme il aurait composé une symphonie, et pensa qu'un monde nouveau, plein de religieux mystères et de vagues terreurs, allait se dégager des explosions surnaturelles de son orchestre. Or, agir de la sorte, c'est tout simplement prouver qu'on ne veut comprendre ni le sens ni la portée de l'*oratorio*. La musique sacrée exige, avant tout, un sentiment profond, sincère, presque ingénu, qui se traduit par la mélodie, condition première du genre, dont M. Berlioz ne tiendra jamais compte, lui qui semble possédé par l'idée que l'on peut remplacer l'expression idéale par une

(1) Il y a dans la *Symphonie fantastique* un morceau où M. Berlioz a trouvé bon d'inventer une *langue nouvelle*. La parole humaine ne suffisant plus au délire de son inspiration, le musicien s'est forgé, je ne sais sur quelle enclume barbare, des mots d'airain qui feraient saigner les oreilles du vieux Thor lui-même, s'il prenait fantaisie au dieu scandinave d'entendre jamais la *Symphonie fantastique*. En conscience, la musique est-elle un jeu d'enfans pour qu'on la traite de la sorte, et l'art divin de Mozart admet-il donc de semblables parodies? Je me contente d'opposer à ces tristes effets, et comme simple contraste, la chanson du gondolier qui traverse le troisième acte d'*Otello*. La poésie de cette chanson est de Dante, la musique de Rossini; et tandis qu'une voix inconnue chantait au dehors cet air mélodieux, exhalé comme un soupir des lagunes, la Malibran, rêveuse, inclinée sur sa lyre, prête à chanter *le Saule*, l'écoutait, son beau visage inondé de larmes, ses cheveux dénoués, ses tempes nues, dans tout l'éclat de sa mélancolie et de sa jeunesse. Dante, Rossini, la Malibran, harmonie de l'art italien! Pour moi, j'avoue que ce groupe admirable de toutes les graces chastes et naïves, que cet hyménée de toutes les mélodies m'attire sans cesse, et que je partage l'avis d'un charmant poète qui, après avoir lu jusqu'au bout quelque épopée de notre temps, où le ciel et la terre, les dieux et l'humanité, ne manquent pas d'être en jeu, s'en va retourner au soleil le plus cristallin des sonnets de Pétrarque. Ce que M. Sainte-Beuve disait si heureusement du bon La Fontaine, ne pourrait-il pas se dire aussi de Cimarosa: « *Cette source naïve et courante qui s'oublie parfois, mais qui ne s'incruste jamais.* »

sorte de réalité sonore, la voix de l'ame par la voix du corps. Il y a des esprits turbulens que toute tradition inquiète; il suffit qu'une chose tienne à la terre depuis des siècles, pour qu'ils s'efforcent de l'en arracher : le monde finirait par n'être plus qu'un désert si on les laissait faire. M. Berlioz lit le texte sacré, et, dans son enthousiasme pour ces versets terribles et solennels, s'imagine qu'il en va rendre la terreur définitive. Palestrina, Sébastien Bach, Mozart, lui semblent mesquins avec leur interprétation idéale et mystique de la prose latine; les foudroyans effets d'émotion religieuse et d'épouvante que ces grands maîtres n'ont pas trouvés dans leur sentiment mélodieux, puisque la multitude qui les écoute ne tombe pas la face contre terre en des convulsions d'épileptique, M. Berlioz les cherchera dans les abîmes de son orchestre, dont il fouille le cuivre jusqu'en ses dernières profondeurs. Dès-lors, on le voit, il ne s'agit plus de musique, mais simplement de bruit. Ainsi, par exemple, Mozart, pour rendre ces paroles : *Tuba mirum spargens sonum*, n'emploie qu'un trombone, qui, dans le silence absolu des autres instrumens, proclame, dans toute la plénitude de sa voix de cuivre, une phrase grandiose, singulière, immense, qui, pour la solennité du début, n'a pas sa pareille au monde. Or, comprenez-vous cela? un seul trombone pour un semblable effet, un seul, quelle misère! quelle dérision! c'est à faire hausser les épaules de pitié! M. Berlioz, lui, en met quatre-vingts, et se passe, en revanche, de toute phrase grandiose et sublime, sans doute afin que les lois de la compensation y trouvent leur compte. Que signifie, s'il vous plaît, un pareil système? où s'arrêteront ces divagations? au jugement dernier sans doute, quand les trompettes des anges sonneront leurs fanfares. Que dira M. Berlioz alors? que sera le bruit de son orchestre auprès de cette symphonie universelle? Il aura évoqué deux cents trombones dans sa vie; il en entendra, ce jour-là, deux cent millions sonner à ses oreilles! Qui sait? c'est peut-être là le supplice qui attend M. Berlioz dans l'éternité; c'est, à coup sûr, celui que Dante n'aurait pas manqué de lui infliger, si Dante eût pu le mettre dans son poème, comme le musicien Casella. Puisque Dieu seul dispose de l'infini, que l'art se résigne donc enfin à vivre dans ses limites naturelles.

Je ne parlerai point de plusieurs ouvertures de M. Berlioz, l'ouverture des *Francs-Juges*, de *la Tempête*, du *Roi Lear*, non plus que de la cantate de *Sardanapale* et d'un grand nombre de fragmens que M. Berlioz a cru composer pour la voix, et qui ne sont guère, en réalité, que des airs de clarinette et des cavatines d'ophicléide, attendu

que tous ces morceaux, par leur forme bizarre et laborieusement originale, comme aussi par le caractère des idées qu'on peut y découvrir çà et là, se rattachent, les unes aux symphonies du musicien qui nous occupe, les autres au cycle de ces opéras qui s'ouvrent par la partition de *Benvenuto Cellini*, et n'en sont, du reste, que d'assez médiocres appendices.

Pour quiconque a suivi les différentes entreprises de M. Berlioz, il était facile de calculer à quels résultats dramatiques ce musicien en viendrait le jour qu'il lui serait donné d'aborder la scène, et de lire, en quelque sorte, son théâtre dans ses symphonies. Quant à nous, la représentation de *Benvenuto* n'a fait que confirmer nos prévisions à cet égard. Il y a, dans la pratique des forces instrumentales, certaines habitudes exclusives que l'on contracte avec le temps et dont la musique dramatique ne peut s'accommoder en aucune façon : influence fâcheuse à laquelle les plus grands esprits, Chérubini, Méhul, Beethoven lui-même, n'ont pu se soustraire lorsqu'ils ont quitté l'orchestre, leur première patrie, pour s'emparer du théâtre. En effet, que dire des partitions de *Médée*, de *Stratonice*, de *Fidelio*, sinon que ce sont de magnifiques symphonies, où la voix joue çà et là son personnage, personnage, du reste, assez subalterne et mesquin, sorte de confident dont le rôle se borne à donner la réplique à l'orchestre, héros sublime de la tragédie? Les Italiens sont les seuls qui sachent le mystère de la voix humaine, les seuls qui comprennent quelles jouissances indicibles, quelles inappréciables voluptés il y a dans les éclats soudains ou les frémissemens d'une belle voix éplorée, au timbre d'or, qui se déploie et se déroule comme une nappe de cristal au soleil. Les Italiens sont les seuls qui ne confondent pas la voix humaine, don de Dieu, avec un instrument de cuivre sorti de la boutique du luthier. Il est vrai que les Italiens ne font pas de symphonies, et que la gloire de Joseph Haydn et de Beethoven leur manque ; mais, à ce compte, ne pourrait-on pas dire aussi que Cimarosa, Rossini, Bellini, et tant d'autres qui chantent si bien, manquent à l'Allemagne? Il n'y a guère que Mozart qui ait jamais su concilier toute chose sur ce point, et tenir, dans ses opéras, l'orchestre à distance de la voix humaine, lion enchaîné aux pieds de sa blonde et royale maîtresse. Ce qui n'empêche pas Mozart, dans ses symphonies, de conduire ses masses instrumentales en génie supérieur, et de donner à l'orchestre, dans l'occasion, les plus grands airs qu'il puisse prendre : témoin l'ouverture de *Don Juan*, l'ouverture de *la Flûte enchantée*. Mais sitôt qu'il s'agit d'opéra, son inspiration change, et la mélodie se révèle

si pure, si transparente, si fluide, qu'il semble qu'elle passe immédiatement, et sans traverser le clavier ou l'orchestre, des profondeurs de son cerveau dans le gosier sonore de la cantatrice.

Il y a, dans les arts, des lois fondamentales que nul ne viole impunément. Permis à certains esprits, ivres d'eux-mêmes, de croire qu'ils vont ôter le rhythme à la musique et la ligne à la peinture, et de se mettre en tête qu'il existe des combinaisons d'instrumens et de couleurs qui peuvent tenir lieu de toute beauté sonore et plastique. Admirables théories bonnes à débiter l'hiver, au coin du feu, quand on est entouré d'un cercle d'amis complaisans, dont on pétrit le goût comme une cire molle, entre ses doigts, mais qu'il faut répudier bien vite, sitôt que le désir de la réalisation vous prend au cœur, à moins qu'on ne veuille s'exposer gaiement aux plus tristes déboires. Il me semble que les hommes qui entrent ainsi dans la carrière, avec le dessein arrêté de se donner à la foule pour des esprits supérieurs, devraient reculer sans cesse, jusqu'au bout, toute épreuve définitive; de la sorte ils pourraient concilier long-temps, sinon toujours, la stérilité du sol de leur pensée avec l'exubérance de leur amour-propre, et, de son côté, la troupe des amis sonnerait à loisir sa fanfare. Quels chefs-d'œuvre, en effet, n'est-on pas en droit d'attendre d'une imagination qui s'effeuille çà et là, par fragmens qu'on daigne à peine rassembler? Produire, en pareille circonstance, c'est se briser le front sur un écueil qu'il s'agissait de tourner habilement jusqu'à la fin. Le moyen, aux amis de M. Berlioz, de nous le donner maintenant pour un Beethoven! Hier c'était possible.

La partition de M. Berlioz semble un défi porté aux lois essentielles de l'art; il n'y est tenu compte ni de la voix, sacrifiée sans cesse aux prétentions turbulentes de l'orchestre, ni du rhythme, cet irrésistible moyen d'action, cette musique innée qui trouve son écho dans toutes les poitrines. Quoi donc! il y a, dans votre art, un effet sympathique, prompt, infaillible, un effet qui ne s'adresse pas seulement à l'intelligence, mais à la vie du cœur et des artères; un effet aussi vieux que le monde, dont Orphée se servait pour émouvoir les grands bois de la Thrace, et qui, du chantre antique, est venu jusqu'à nous, jusqu'à Rossini, en passant par les plus hautes cimes de l'intelligence; et cet effet, vous le répudiez un beau matin, par boutade, et vous croyez qu'il dépend de vous de l'anéantir! Mais ce besoin impatient, que ressent tout homme qui subit l'influence des sons, vous le comptez donc pour rien? Oter le rhythme de la musique, autant vaudrait empoisonner les fontaines pour guérir l'homme de la soif. Où ferez-vous

un pas sans trouver le rhythme? Il est dans tout ce qui se balance, dans tout ce qui se meut, dans tout ce qui palpite, dans la roue du moulin, dans la faucille des moissonneurs, dans le fléau qui tombe à coups mesurés sur les épis, dans le cœur humain qui bat. Levez-vous contre Aristote, si cela vous convient; mais, de grace, respectez les lois de l'éternelle nature. Je le répète, l'analyse ordinaire ne peut guère s'appliquer aux œuvres de cette espèce. Il n'y a que leur auteur qui les sache dignement apprécier, parce qu'il n'y a que lui qui les comprenne. Dans le fond de sa conscience il trouve cela beau, et sans doute il a raison: son unique tort, c'est d'être seul de son avis. Les regards de son intelligence plongent dans les ténèbres de ces conceptions, et contemplent le spectacle harmonieux de l'ordre et de l'unité là où le chaos seul nous apparaît; vue profonde et lucide dont il faut cependant bien se garder d'exalter trop vite la vertu. Il y a des oiseaux que la splendeur du soleil offusque et qui ne voient clair que dans les ombres du crépuscule; pourquoi n'existerait-il pas des esprits de cette famille, esprits fantasques et nocturnes, éblouis par la lumière limpide et transparente de Cimarosa, et que les ténèbres attirent?

De la manière dont M. Berlioz traite le rhythme, on peut conclure aisément la forme de sa mélodie. La mélodie de M. Berlioz est quelque chose de tourmenté, de nerveux, d'insaisissable, qui jamais ne se constitue si harmonieusement qu'il en résulte une sensation agréable et facile : cela siffle, grince, et disparaît le plus souvent sans qu'on ait eu le temps d'y prendre garde, quelquefois en produisant sur les oreilles l'effet incisif d'un éclair sur les yeux; même dans les plus heureuses rencontres, on ne peut appeler cela une phrase, c'est un jet. Les amis de M. Berlioz prétendent ne voir là-dedans que parti pris et conséquence d'une méditation profonde sur les tendances nouvelles de l'art. Ériger en système ses défauts est une vieille ruse qui ne donne le change à personne. Quel que soit le musicien qui compose, si l'idée s'offre à lui belle, pure, mélodieuse, soyez sûrs que son premier soin sera de la donner au public dans toute son ampleur originelle, dans toute sa native simplicité; il n'y a point de théorie au monde à laquelle on ne déroge en pareille occasion. L'homme qui tient un diamant splendide dans la main l'expose au grand jour, et laisse les rayons du soleil en caresser la rondeur somptueuse. Si M. Berlioz n'en agit pas de la sorte, c'est qu'il sait fort bien qu'il n'a que des fragmens de verroterie entre ses doigts; s'il procède ainsi par saccades et soubresauts, c'est qu'il sent que sa

mélodie n'a de lumière et de vitalité que pour une seconde, et que, s'il ne se hâte de l'enfouir au plus vite sous les éboulemens de son orchestre, elle va mourir tristement de faiblesse et d'inanition aux yeux de tous.

M. Berlioz possède à un éminent degré le sentiment des masses instrumentales. On rencontre çà et là dans son orchestre des passages qui attestent, chez le musicien, une formidable puissance dans le royaume de la sonorité. Malheureusement les effets s'amoncellent presque toujours jusqu'à la confusion, et les plus nobles qualités périssent par l'abus. M. Berlioz ne sait porter nulle part cette force de tempérance et de modération sans laquelle il devient impossible de rien édifier dans l'art de solide et de durable. S'il s'élève par hasard dans son orchestre un motif attaqué vaillamment et que l'on voudrait suivre, voilà que sur-le-champ les contre-sujets se multiplient autour de lui, que les plus bizarres modulations harmoniques s'entortillent comme autant de serpens et finissent par l'étouffer sous leurs inextricables nœuds. Gœthe a dit que les amoureux sont toujours prêts à tirer la lune et les étoiles en feu d'artifice pour divertir leurs maîtresses. On pourrait appliquer cette parole à M. Berlioz. Ainsi, pendant le serment des ciseleurs, au premier acte de *Benvenuto Cellini*, les trombones entonnent une phrase large et d'un beau caractère; puis, tout à coup, tandis qu'elle se développe, les petites flûtes s'éveillent, on ne sait pourquoi, et, comme une armée de grillons qu'un bœuf soulève dans sa marche, s'égosillent en toutes sortes de gazouillemens oiseux, sous lesquels la gravité du morceau disparaît complètement. Que signifie aussi cet abus excessif à tout propos des moyens les plus violens? Il y a cependant des choses simples qu'il faut se résigner à dire comme les autres, et je ne vois pas ce que l'art peut gagner à prendre six trombones pour accompagner, avec une solennité puérile, ce qui, du temps de Mozart et de Cimarosa, se récitait entre deux accords plaqués sur le clavier. Si vous déployez ainsi sans sujet toutes vos ressources, si vous ne faites vos réserves, il est évident que tout moyen de contraste vous manquera dans l'occasion. Comment ferez-vous pour annoncer la statue, si vous évoquez vos trombones pour Zerline et pour Mazetto? Et dire que c'est un opéra bouffe que M. Berlioz a prétendu écrire! Que deviendrons-nous, bon Dieu! s'il lui prend jamais fantaisie de composer quelque drame lyrique et de s'élever de la farce italienne à l'épopée? Quels moyens titaniques suffiront, quand il chaussera le cothurne, à ce musicien qui remue ainsi les cuivres en se jouant? Ceci me rappelle une scène de *Benvenuto*,

où les ouvriers viennent en chœur demander du métal à l'artiste éperdu, qui ne se tire d'affaire qu'en jetant dans la fournaise ses vases, ses madones, toutes ses ciselures d'or et d'argent. — Du métal! vous voulez du métal! mais ruez-vous dans l'orchestre; il y en a là, et de reste : prenez-moi ces trompettes discordantes, ces trombones qui mugissent, ces ophycléides qui beuglent comme des taureaux; allez et soyez tranquilles; il restera toujours assez de bruit.

Toutes ces bizarreries dont nous parlons contribuent à rendre par momens la musique de M. Berlioz inappréciable : comme le chant des oiseaux, ce ne sont plus des notes qui se combinent pour l'harmonie, mais des bruits qui se rencontrent et se mêlent au hasard. Dès-lors vous oubliez l'orchestre, les voix, la symphonie; vous n'êtes plus au Conservatoire ou à l'Opéra, mais dans un moulin en travail, au milieu de toutes sortes de rumeurs incohérentes. Ce que vous entendez ne se peut définir : les clapotemens de l'eau que la roue inquiète, la voix rauque du meunier qui gourmande sa femme; puis, dans le voisinage, les chiens qui aboient, les troupeaux qui bêlent, les cris de la basse-cour, le tintement monotone des clochettes, que sais-je? Musique imitative sans doute, faite pour réjouir dans l'ame les dilettanti du style pittoresque, mais trop en dehors des conditions de l'art pour qu'on puisse la prendre au sérieux.

Voilà pourtant dans quels travers cet insatiable besoin d'être original précipite les intelligences; sans lui, sans cette passion insensée, M. Berlioz, au lieu de s'épuiser en efforts inutiles pour réaliser de semblables visions, se serait appliqué gravement, avec ordre et méthode, à l'œuvre de sa réputation, et son nom, qui tourne maintenant dans le vide, aurait trouvé peut-être un jour sa place dans le ciel de l'art, auprès des astres de Rossini, de Bellini, de Meyerbeer, d'Hérold, d'Auber et de tant d'autres qu'on aime et dont on se souvient. S'il n'en est pas ainsi, si les efforts désespérés de M. Berlioz avortent au milieu de l'indifférence publique, la faute en revient tout entière à ce besoin immodéré d'une vie excentrique qu'on respire dans l'air de notre siècle, à cette nécessité qu'on se fait d'occuper les hommes de ses désirs, de ses travaux, de ses moindres projets; à cette prétention au despotisme absolu de la pensée, que le vrai génie ignore, et qui maintenant s'empare des esprits dès l'école, et dévore en eux jusqu'au dernier germe de talent; tout cela grace à certaines créations ingénieuses, mais funestes, sur lesquelles on a voulu régler son personnage dans la vie, grace à certaines influences venues d'Allemagne, venues surtout d'Hoffmann. Détestable conteur, c'est toi qui as jeté le trouble et la confusion parmi les meilleurs esprits de notre siècle. Tu ne te

doutais pas, ivrogne sublime, quand tu rêvais la nuit dans ta cave de Berlin, que ces fantômes de ton cerveau entraîneraient un jour à leur suite toute une génération de jeunes hommes égarés, ou plutôt tu le pressentais et riais d'avance de la bonne aventure, je suppose; car je n'ai jamais cru, pour ma part, à ce masque de candeur épanouie dont tu couvres par momens l'ironie de ta face diabolique. N'importe, ces créations merveilleuses sont venues jusqu'à nous, environnées de leur vaporeuse atmosphère; nous les avons aimées, et plusieurs ont vécu dans leur commerce au point de se laisser prendre par elles le sentiment de la réalité; car il en est ainsi, il faut tôt ou tard que les créations du génie s'émancipent, qu'elles prennent part à notre vie; il faut que leur action s'exerce sur nos études et nos travaux, heureuse ou funeste : funeste, surtout quand le poète leur a mis au cœur, comme Hoffmann, des passions extravagantes, bizarres, ridicules peut-être, mais d'un ridicule douteux, à facettes, qui égaie les uns, et transporte les autres jusqu'à l'enthousiasme, plus encore jusqu'à l'imitation. Je vous laisse à penser quels ravages doivent faire de pareils modèles, lorsqu'il leur arrive de tomber au milieu de l'effervescence des esprits émus par toutes sortes de prédications, où l'art emprunte aux dogmes religieux le mysticisme de ses formules. Avec Molière, au moins, ces conséquences-là ne sont point à craindre; quand Molière se prend à un ridicule, il l'attaque de front, et le fait tellement hérissé de toutes parts, que la sympathie la plus ingénieuse ne saurait où se prendre. Molière produit son œuvre au grand jour, afin qu'on ne puisse s'abuser sur le moindre détail; que tout, jusqu'à l'expression, soit net, précis, franchement accusé; que le rire enfin soit le rire. Hoffmann, au contraire, peint des sentimens vagues, indéterminés, multiples, où chacun peut voir ce qu'il cherche. Vous trouvez ce personnage grotesque, avec ses longs cheveux blonds qui flottent sur ses épaules, son œil humide et bleu, sa pâleur exagérée, ses membres grêles; moi, je l'aime ainsi fait, et ne vois dans la pâleur de son visage et la mélancolie de son regard que les signes de la flamme intérieure qui le dévore, que la marque de son élection entre les hommes. Au fond, nous avons raison l'un et l'autre, grace au crépuscule où nous sommes. Quand Molière traite certains ridicules, il les arrange de façon à vous en ôter l'envie; Hoffmann, au contraire, les idéalise et ne manque jamais de trouver en eux je ne sais quelles échappées lumineuses où se précipitent les cerveaux exaltés. Molière fait des hommes, Hoffmann des dupes.

Il est temps, aujourd'hui, que M. Berlioz y songe, et renonce à vouloir escalader malgré Minerve les âpres cimes du génie. On ne

s'y prend pas à dix fois pour être Mozart ou Beethoven. Dire génie, c'est dire élan créateur, verve spontanée, réalisation immédiate de l'œuvre par la seule force de la vocation. En pareil cas, la persévérance obstinée n'a que faire, la persévérance n'aide que le talent. Quand on a échoué jusqu'à la troisième épreuve, en vouloir tenter une quatrième serait folie; d'ailleurs le public y consentirait-il désormais? Le public veut qu'on le gagne à semblable partie, sans quoi il ne tient plus l'enjeu. Si nous parlons de la sorte à M. Berlioz, c'est que nous croyons sincèrement qu'il n'y a pour lui de chances de succès dans l'avenir que dans une transformation complète, c'est que nous voyons avec peine les plus nobles facultés instrumentales, mélodieuses peut-être (qui sait jusqu'à quel point les malheureuses prétentions qui le tourmentent n'ont pas perverti sa nature?), se dépenser en stériles ébauches qui n'aboutissent qu'à l'imitation. Comment, en effet, prendre pour originales des œuvres dont tout le secret se rencontre dans Beethoven et dans Weber? Qui pourrait nier que M. Berlioz n'emprunte à l'un la grandeur de l'orchestre et la puissance de sonorité, à l'autre le rhythme tourmenté à plaisir, l'irrégularité réfléchie de la période? Quand l'orchestre de M. Berlioz tonne et mugit, c'est l'ame de la symphonie en *la* qui soulève ses tempêtes; quand il s'éparpille en fantaisies charmantes, en gerbes merveilleuses, comme dans le trio de *Benvenuto,* c'est l'esprit du chantre d'*Oberon* qui le travaille. Otez de cette musique l'influence de Beethoven et de Weber, qu'y restera-t-il autre chose que ces modulations bizarres dont nous avons parlé, et qu'il faudrait classer plutôt dans l'art des hiéroglyphes que dans l'art des sons? Est-ce donc de la sorte que le génie se révèle aux hommes? Que M. Berlioz, que toutes ces jeunes intelligences qu'une logique fatale a poussées hors du cercle de l'activité commune, se hâtent d'y rentrer, et laissent là ces inventions singulières, nées d'une métaphysique mal entendue, qui ne peut en aucune manière être le fait de la musique, et dont jamais l'orchestre ou le clavier ne s'accommoderont. Généreux jeunes gens, dont le tort est d'avoir lu les philosophes avec des têtes exaltées de musiciens! Spinosa, Kant, Herder, leur ont tourné l'esprit; ils ont bu à plein verre, en famille, le vin capiteux de la théorie, et, comme dans leur ivresse ils voyaient double, ils ont pris leur talent pour le génie. De là tant d'illusions déçues, d'espérances évanouies, de douleurs sincères et profondes. Hélas! pour un Beethoven, combien de Kreissler!

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1838.

Nous savions, depuis quelques jours, que M. Louis Bonaparte s'était adressé à M. Morier, ministre d'Angleterre en Suisse, pour obtenir un passeport. Nous ne savons quelle a été la réponse de ce diplomate; l'*alien bill* n'étant plus en vigueur en Angleterre, nous ne pensons pas que M. Louis Bonaparte ait éprouvé un refus, s'il a demandé un passeport sous son nom. Quoi qu'il en soit, M. Louis Bonaparte vient d'écrire au président du petit conseil de Thurgovie, une lettre qui est, selon le *Courrier Français*, un modèle de dignité, de véritable grandeur et de modération. Cette lettre dit en substance que le gouvernement français ayant déclaré que le refus de la diète d'obtempérer à sa demande serait le signal d'une conflagration dont la Suisse pourrait être victime, il ne reste plus à M. Louis Bonaparte qu'à s'éloigner, et qu'il partira dès que le landamman aura obtenu, des ambassadeurs des différentes puissances, les passeports qui lui sont nécessaires. M. Louis Bonaparte termine en disant qu'il espère retrouver l'asile où vingt ans de séjour et des droits acquis lui avaient créé une seconde patrie. Peu de jours après, M. Louis Bonaparte a renvoyé au conseil de Thurgovie ses lettres de bourgeoisie, et s'est éloigné de la Suisse.

Tant que la discussion a été tenable, M. Louis Bonaparte a mis en avant sa petite commune d'Oberstrass et son petit canton de Thurgovie, et les a laissé vaillamment soutenir, à outrance, qu'il est Suisse, Thurgovien, paisible citoyen de ces montagnes où la persécution de la France, venait le relancer. Il y avait, il est vrai, une certaine formalité à remplir. Il fallait accéder à un certain article 25 de la constitution de Thurgovie, renoncer à sa nationalité antérieure avant que d'en revêtir une autre. M. Louis Bonaparte s'en est bien gardé. Il a laissé les députés à la diète réclamer cette mesure, et il a si bien fait, dans le petit canton où le protégeaient les souvenirs de sa mère, que l'article 25 a été passé sous silence dans la délibération du conseil, et qu'il a été déclaré citoyen en dépit d'une constitution cantonnale, chose ordinairement si respectée en Suisse. Il est vrai qu'il n'est pas bien difficile de per-

suader aux bourgeois d'un bourg suisse, et à de pauvres paysans isolés du reste du monde, que la France est gouvernée par un despote terrible, qui ne demande qu'à anéantir la Suisse, par un Gessler qui, après avoir établi la tyrannie dans son pays, voudrait maintenant la propager ailleurs. Opposez à ce tableau les souvenirs de liberté de l'époque impériale, la mansuétude du régime que voudrait rétablir le jeune Louis Napoléon, la facilité des rapports de ce gouvernement avec ses voisins, et vous aurez bientôt raison d'un petit pays comme celui dont Frauenfeld est la capitale. Les journaux français aidant, la diète suisse, après le conseil de Thurgovie, a joué le jeu de M. Louis Bonaparte. Elle ne s'était pas encore prononcée, il est vrai, jusqu'à vouloir défendre, les armes à la main, un étranger qui refusait obstinément d'accomplir dans son entier l'acte qui devait lui donner les droits civiques; mais celui-ci, voyant la Suisse sur le bord de l'abîme, et jugeant que la comédie était assez avancée, l'a terminée en s'éloignant. Ses adieux à la Suisse sont touchans, et bien faits pour émouvoir, comme ils le font, la sensibilité de nos journaux. Il lègue à la Suisse une complication dans ses rapports avec tous ses voisins, et pour la remercier de la chaleur avec laquelle elle a embrassé sa cause, il équivoque à plaisir sur la qualité de citoyen suisse, et ne jette au pays qui l'a adopté que le nom de seconde patrie, revenant déjà à la première, maintenant qu'il voit que la protection du landamman Anderwert et des petit et grand conseils de Thurgovie ne lui suffit pas.

Nous ne nous serions pas arrêtés aux termes de la lettre de M. Louis Bonaparte, si les journaux n'en avaient fait un monument, et un acte de nature à relever les espérances de la dynastie impériale, compromises à Strasbourg. Écoutons *le Siècle* : « Le prince Napoléon, frappé des fâcheuses conséquences qui pourraient résulter, pour les deux nations, des circonstances actuelles, affecté surtout de voir la dignité de la France compromise par une politique indigne d'elle, craignant enfin que la vive irritation qui a éclaté en Suisse ne finisse, de conséquence en conséquence, par priver la France, sur le continent, de la seule alliance à laquelle elle puisse avoir confiance; le prince Napoléon s'est décidé à se retirer. » Ainsi voilà M. Louis Bonaparte qui venait à Strasbourg jeter le trouble et le désordre en France, mettant la main de la Suisse et celle de la France l'une dans l'autre, et leur enjoignant de s'accorder ensemble pour l'amour de lui! Il y a mieux, c'est que ce clément souverain nous conserve, sans conditions, l'alliance de la Suisse, que nous avions mérité de perdre par notre étourderie! Il ne lui en coûte qu'un petit bout de lettre au landamman Anderwert, et voilà la France sauvée! Sa seule alliance sur le continent va lui rester, grace à la clémence de M. Louis Bonaparte. Qui donc contestera maintenant à M. Louis Bonaparte le titre de citoyen suisse? Assurément ce n'est pas nous; car, à ce compte, il serait même roi de la Suisse, qu'il gouverne si despotiquement au dire de nos journaux. Dans tous les cas, il pourra désormais ajouter, sans que personne le lui dispute, à son titre d'empereur des Français, le titre de médiateur de la confédération suisse, qui lui doit la sécurité et la paix.

On croit peut-être que nous exagérons en tirant ces conséquences du langage des journaux de l'opposition; mais ces conséquences en sont, au contraire, la déduction exacte et logique. Nous n'inventons pas les paroles qui suivent : « Le prince Louis Napoléon consent à quitter la Suisse. Il a pris en pitié les tracasseries incessantes dont il était l'objet, il a pris en pitié les tribulations du gouvernement français, qui, du rang obscur d'héritier peu connu d'un nom illustre, l'a élevé, aux yeux de l'Europe, au rang éminent de prétendant au trône de France... Très certainement, il ne lui sera pas difficile de trouver un asile. Le haut rang qu'on lui fait prendre en Europe lui rendra tous les arrangemens faciles. *Il n'y a qu'une raison qui puisse diminuer les terreurs du gouvernement français, quel que soit le lieu où se retire le prince Louis, c'est que probablement il ne se prêterait pas à servir d'instrument à des combinaisons hostiles à la France, quoique le gouvernement français l'ait traité avec tant d'indignité.* Maintenant, grace à la modération et à la générosité d'un jeune homme, le gouvernement de Louis-Philippe vient d'obtenir un magnifique triomphe. »

On le voit, c'est à la générosité de M. Louis Bonaparte que la France doit le repos dont elle jouit, et cette générosité va si loin, que *le Courrier Français*, dont nous venons de citer les paroles, veut bien promettre, en son nom, qu'il ne se prêtera pas à servir d'instrument à des combinaisons hostiles à la France, quoique le gouvernement français l'ait traité *avec tant d'indignité.* On sait en quoi consiste cette indignité. Le jeune Louis Bonaparte, pris les armes à la main dans une tentative flagrante de renversement du gouvernement, et qui s'était placé lui-même sous le double coup de la loi relative aux membres de sa famille et de la législation ordinaire du Code pénal, le jeune Louis Bonaparte a été renvoyé sain et sauf loin d'un pays où il avait encouru la peine capitale. Il a été rendu aux larmes d'une mère, et le premier usage qu'il a fait de la liberté, disons mieux, de la vie qui lui a été si généreusement accordée, ç'a été de machiner de nouveau contre le gouvernement qui lui a fait grace! Voilà pourtant la modération et la générosité du jeune homme que vante *le Courrier Français*, et devant lequel *le Siècle* et d'autres feuilles de même couleur s'agenouillent d'admiration! M. Louis Bonaparte n'est cependant pas un républicain, ni même un partisan du suffrage universel; c'est tout simplement un prétendant sans titres, qui vient, du vivant même de ses ascendans, réclamer le trône impérial, tombé de son propre poids sous l'indifférence et l'abandon d'une nation lasse du despotisme, et qui n'apporte avec lui que les constitutions de l'empire avec l'acte additionnel, mais surtout le régime éminemment libéral du gouvernement militaire. Il n'importe; ainsi que le suffrage universel, que demande toute l'opposition sans vouloir l'obtenir, c'est un embarras suscité au gouvernement, et l'opposition s'en empare. Un journal ne dit-il pas aujourd'hui que nos soldats refuseraient de marcher contre les bons Suisses, qui ne leur ont rien fait! « Jamais on ne pourra forcer nos soldats à décharger leurs fusils sur ces bons montagnards nos amis! Jamais notre cabinet n'osera mettre l'armée à une

telle épreuve. » Ici nous nous dispensons de tout commentaire; ces mots parlent assez haut. Ceux qui tiennent un pareil langage, sont dans toutes les conditions requises pour trouver innocente et même louable, la conduite de l'auteur de la brochure de M. Laity.

Quant à ceux des journaux de l'opposition, qui gardent encore quelque mesure et qui reculent devant la mission que se sont donnée quelques autres, d'ébranler la fidélité de l'armée, nous leur dirons que le gouvernement, en demandant l'expulsion de M. Louis Bonaparte, n'a fait de lui rien de plus qu'il n'était. M. Louis Bonaparte a troublé le pays par l'affaire de Strasbourg; il a répandu en France des écrits incendiaires, par la main de M. Laity; il a continué en Suisse ses machinations. C'était alors un citoyen français à n'en pas douter, car autrement à quel titre se fût-il présenté? Était-ce en sa qualité de Suisse, et venait-il donc conquérir la France pour le compte de la confédération helvétique ou du canton de Thurgovie? Réfugié en Suisse, il ne pouvait être envisagé, par le gouvernement français, que sous cette qualité de réfugié. Son expulsion a été demandée par une note de notre ambassadeur, comme eût été demandée l'expulsion de tout autre réfugié qui se fût livré à des menées coupables, comme on eût demandé celle d'un contumace d'avril, s'il s'était rendu à Arenenberg pour y organiser un comité, ainsi que l'ont annoncé quelques journaux étrangers. Ce contumace, ou tout autre, en serait-il devenu un personnage plus important? eût-il pris en Europe le rang de prétendant à la présidence de la république française? Or, que l'opposition le sache bien, elle qui s'adresse à l'Europe et qui se fonde sur l'inimitié des puissances pour tendre la main au nouveau prétendant, l'Europe a autant d'éloignement pour l'empire que pour la république, et ni l'une ni l'autre de ces combinaisons ne résulterait d'un appel à l'étranger, s'il était couronné de succès. Jusqu'ici nous avions cru que les légitimistes seuls fondaient leurs espérances sur l'Europe, et que l'énumération des armées de tel ou tel potentat n'entrait pas comme argument *ad hominem*, dans les raisonnemens du parti soi-disant national et patriotique; mais nos mœurs politiques font chaque jour des progrès. On peut s'en apercevoir à la lecture des journaux que nous citons.

Que le déplorable spectacle dont nous gratifie l'esprit de parti, ne nous éloigne cependant pas de la question principale. L'opposition demande ce que fera le gouvernement français, bien décidée qu'elle est à le blâmer, soit qu'il s'arrête, soit qu'il songe à passer outre. Ce qu'il fera, nous l'ignorons; mais il nous semble que sa conduite est toute tracée. Attendre une notification du vorort, qui lui annonce le départ de M. Louis Bonaparte, et notifier, en réponse au directoire helvétique, que le gouvernement français s'opposera, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, au retour en Suisse du jeune réfugié : voilà, ce nous semble, la ligne de conduite la plus simple et la plus digne, et nous croyons que la Suisse, quels que soient les efforts des perturbateurs, se le tiendra pour dit.

Quoi qu'il arrive, la Suisse est entrée dans une voie bien fausse. Peut-elle sérieusement se persuader qu'un état qui tient, par ses frontières, à la France, à l'Allemagne et à l'Italie, puisse impunément devenir un atelier d'intrigues et un lieu de refuge pour les ennemis de l'ordre dans tous les pays? De Genève à Bâle, c'est la France qui est intéressée à ce que la Suisse ne protége pas des réfugiés et des hommes dangereux; de Genève au lac Majeur, c'est la Sardaigne qui a intérêt à ce que les cantons ne se croient pas en droit de protéger les conspirateurs; du lac Majeur jusqu'à l'Inn, la Suisse a des portes sur la Lombardie; de là au lac de Constance, la Suisse communique à la Bavière; plus loin, elle touche au grand duché de Baden. L'Europe entière, puisqu'on a invoqué l'Europe, l'Europe centrale du moins, ne peut souffrir que les cantons s'arrogent le droit de couvrir d'une lettre de bourgeoisie ceux qui voudraient la troubler. En ce sens, la France est peut-être le gouvernement le plus modéré de tous ceux qui figurent le long des lignes frontières de la Suisse, et qui ont le droit de s'enquérir de ce qui se passe dans son sein. Sans doute, la Suisse peut livrer un large passage vers plusieurs de nos départemens, et ce passage, elle l'a livré déjà; mais c'est justement pour cela que la France a intérêt à maintenir la nationalité de la Suisse, violée tant de fois. Or, sait-on ce que c'est qu'un état neutre au milieu d'autres états qui ont entre eux des alliances étroites, des ligues offensives et défensives? La France, dit un des journaux que nous avons cités, n'a que l'alliance de la Suisse sur le continent. C'est au contraire la Suisse qui se trouve dans ce cas, et l'isolement d'un pays aussi faible et aussi fortement entouré qu'est la Suisse, tire bien autrement à conséquence que le nôtre. De tous les voisins de la Suisse, la France est le seul qui puisse désirer sincèrement le maintien de son organisation actuelle; c'est la seule puissance qui pourrait la défendre si elle était menacée ouvertement, comme elle l'est toujours plus ou moins d'une manière occulte. En s'attaquant à la France, soit par ses discours, soit par ses actes, la Suisse mordrait le sein de sa mère; elle s'aliènerait une puissance dont les devoirs de voisinage ne consistent pas seulement, comme ceux de la Suisse, à s'abstenir de troubler l'état limitrophe, mais encore à le défendre, et cela depuis bien des années, contre d'autres états qui ont un intérêt bien réel à changer la forme de son gouvernement.

Si l'opposition ne parvient pas à réduire le gouvernement au moyen de M. Louis Bonaparte et des puissances étrangères, elle le fera, sans nul doute, par la réforme électorale. L'opposition est occupée, en ce moment, à faire signer à la garde nationale une pétition tendant à accorder le suffrage électoral à tous les gardes nationaux. L'opposition en masse a d'abord donné les mains à ce projet; puis sont venus les aveux et les restrictions: les aveux comme celui du *Temps*, qui engageait tous les journaux opposans à souscrire à la mesure, même si elle n'était pas conforme à leurs principes; les restrictions, comme celle du *Bon Sens*, qui souscrit à la pétition, à la condition que si tout garde national est déclaré électeur, tout citoyen sera déclaré

garde national. En d'autres termes, *le Temps* demande que l'on combatte le gouvernement en exigeant la réforme électorale, sauf à la repousser quand il viendra aux affaires; et *le Bon Sens* demande le suffrage universel.

On a beaucoup parlé aussi, cette quinzaine, du discours prononcé par le docteur Wade, dans une assemblée radicale à Palace-Yard, où il s'est écrié qu'il y a en France cinq millions de gardes nationaux qui réclament leurs droits politiques, l'épée dans une main et la plume dans l'autre. Le docteur Wade fait faire là une sotte figure à la garde nationale. Dieu merci, la garde nationale a plus de sens, et si elle se voyait privée de droits politiques, elle hésiterait encore à les demander, rien qu'à voir ceux qui l'engagent à le faire. D'où est sortie, en effet, la pensée première de la pétition que signe en ce moment une très petite minorité de la garde nationale? Tout le monde le sait, de la *Gazette de France*. La *Gazette de France* a rêvé un matin que le suffrage universel produirait la convocation des états-généraux qu'elle demande, assez patiemment d'ailleurs, depuis huit ans, et qui doivent appeler au trône Henri V. Quelques journaux radicaux ont entonné depuis quelque temps le refrain quotidien du journal légitimiste, et voilà qu'à leur tour les journaux qui se disent le parti modéré de la coalition, parlent le même langage. Non pas tout-à-fait, il est vrai, car chacun entend le suffrage universel à sa manière; mais on n'est pas difficile sur les nuances des principes dans la coalition, et il reste convenu que tout le monde est d'accord. « Remède admirable, s'écrie à ce sujet *le National*, puisque tant d'esprits, partis de points si opposés et tendant à des conclusions diverses, ont enfin reconnu la nécessité de se rallier pour lutter victorieusement contre le privilége, le monopole, etc., etc.! » Le remède est bon, en effet, pour tous ceux qui espèrent un autre ordre de choses, et qui rêvent les uns la restauration, les autres la république ou Napoléon III. Il reste à savoir si ces désirs sont ceux de la majorité de la garde nationale?

Tout en disant qu'il n'y a pas une objection solide à opposer à la réclamation des gardes nationaux, un journal en fait deux cependant. Il demande d'abord, si partout en France, notamment dans les départemens de l'ouest et du midi, les gardes nationaux présentent les mêmes garanties de lumières et d'indépendance qu'à Paris? A cela, nous répondrons qu'il est peu question de lumières et d'indépendance dans les vues des partisans du suffrage universel. Il s'agit seulement d'avoir une cohue d'électeurs à manier, et de pouvoir conduire aux élections des masses qu'on puisse entraîner vers un but qu'elles ignorent. L'opposition est pleine de sens en demandant le suffrage universel; elle a remarqué que le corps électoral actuel a un sentiment intelligent des hommes, que les vérités utiles pénètrent assez facilement dans son sein, et que ses projets ne sauraient être accomplis avec des électeurs qui connaissent, après tout, les nécessités et la situation véritable du pays. En un mot, la presse radicale trouve que l'opposition parlementaire actuelle, avec laquelle elle fait cause commune, n'est pas encore à sa hauteur. Un parti légitimiste bien compact, un parti républicain bien complet, introduits dans la chambre,

feraient mieux ses affaires. Rien de mieux pour cette fin que le suffrage universel, et il y a vraiment trop de conscience dans la seconde objection du journal dont nous parlons, qui demande si un corps armé peut être investi du pouvoir électoral sans un second mandat. Qu'importe, pourvu qu'il envoie des députés de l'opposition à la chambre? La garde nationale n'a pas besoin d'un autre mandat que sa propre volonté, et sa volonté est sans doute de renverser le gouvernement de juillet, qui lui a fait tant de mal!

Les temps sont donc bien changés. Eh quoi! la garde nationale, qui était attaquée chaque jour par l'opposition, comme l'instrument aveugle du despotisme, quand elle réprimait les émeutes, la garde nationale serait devenue tout à coup si éclairée et si propice aux vœux de ceux qu'elle combattait dans les rues, et de ceux qui la combattaient dans les journaux? Elle voudrait tout ce qu'elle n'a pas voulu : les clubs qu'elle a fermés spontanément, le colportage des écrits incendiaires, la réforme des lois de septembre auxquelles elle a applaudi, le retour des assemblées de carrefour, des processions politiques dans les rues, tout ce qui signale la présence de l'opposition radicale aux affaires. Il est vrai que nous voyons des écrivains qui soutenaient l'ordre en ce temps-là, et les feuilles qui prétendent au patronage de quelques hommes d'état qui méritaient bien du pays par leur résistance aux brouillons, céder à ce flot qui entraîne pêle-mêle toute l'opposition vers un avenir inconnu. Mais les masses, Dieu merci! n'ont pas la faiblesse des hommes isolés, elles vivent du sentiment de l'intérêt public et non d'ambitions personnelles; et l'intérêt public n'a pas plus changé, depuis huit ans, que l'esprit de la garde nationale. L'un sauvera l'autre, et la garde nationale, avant que de signer la pétition du suffrage universel, regardera, avec son bon sens habituel, qui lui présente la plume. Ce simple coup d'œil suffira pour la lui faire rejeter.

A voir toutes ces choses, nous sommes amenés naturellement à répondre à un journal qui dit que, pour les journaux défenseurs de l'ordre, et qu'il veut bien nommer ministériels, tout se résume dans une idée dont ils ne sortent pas. « On veut renverser le ministère, dit-il; la pétition que signe la garde nationale n'a d'autre but; les radicaux de Birmingham n'ont songé qu'à cela en signant l'adresse à la garde nationale de Paris, qu'ils ont fait parvenir au maréchal Lobau. Il semble qu'on ne s'occupe que du ministère, tandis qu'on ne pense pas à lui. » — Nous rendons plus de justice aux adversaires du gouvernement, et, loin de prétendre qu'ils n'en veulent qu'au ministère, nous ne doutons pas, depuis quelque temps surtout, que leurs vues ne soient plus élevées. Ce n'est pas une tâche si modeste que se propose une grande partie de la coalition! Si elle est jour et nuit occupée à faire quelque nouveau scandale; si elle porte jusqu'à une désespérante perfection l'art d'inventer et de répandre les fausses nouvelles; si elle excite partout les mécontentemens; si elle sympathise avec toutes les inimitiés étrangères, ce n'est pas pour la puérile et frivole satisfaction de renverser un cabinet. Sous les formes que lui imposent les lois de septembre, le langage de cette partie de l'opposition est encore assez clair, et la garde nationale, qu'on voudrait faire

entrer dans l'opposition, ne s'y trompera pas plus que nous. Elle sait, comme nous, qu'il n'est pas question de renverser le ministère. C'est à la tribune qu'on renverse les ministères, et ce n'est pas là que l'opposition dont nous parlons a l'habitude de se montrer.

Voici un autre trait de justice. M. Gisquet, accusé par un journal du soir de faits graves qu'il aurait commis pendant la durée de ses fonctions de préfet de police, a rendu une plainte en diffamation. Aussitôt de grandes accusations se sont élevées contre le cabinet. M. Gisquet était un fonctionnaire, c'est au ministère à répondre de ses actes; s'il y a scandale, qu'il retombe sur la tête des ministres; on invoque contre eux toutes les foudres de la morale, et la presse, heureuse d'avoir trouvé là un nouveau sujet d'accusation, l'exploite avec son zèle ordinaire. Mais, dans sa chaleur, l'opposition n'a oublié qu'une chose, c'est que M. Gisquet est un des siens, qu'il a figuré au premier rang des adversaires du gouvernement, dans la dernière session, et que l'encre qui a servi à le louer, dans ses journaux, est encore fraîche. Nous n'imiterons pas, toutefois, ces journaux dans l'empressement et l'ardeur qu'ils mettent à écraser un homme qu'ils prônaient il y a si peu de temps. Nous avons appris, par beaucoup d'exemples, à ne pas tenir pour fondées toutes leurs attaques, et nous attendons, avec tous les esprits impartiaux, les résultats du procès qui s'engage, avant de nous former une opinion. Mais nous devons faire remarquer avec quelle promptitude certain parti adopte tous les hommes qui ne sympathisent pas avec le gouvernement, et avec quelle vivacité il les repousse quand il les voit sans crédit. M. Gisquet s'est jeté dans ce parti, nous désirons qu'il y reste, et nous croyons que le ministère fera bien de l'y laisser; mais qu'on ne parle point de l'ingratitude du pouvoir. Les partis laissent les gouvernemens en arrière sous ce point de vue. Qui eût dit que M. Gisquet, si haut placé dans l'opposition, il y a quelques mois, et qui n'a pas démérité d'elle, que nous sachions, serait attaqué avec cette violence?

Le supplément extraordinaire de *l'Helvétie*, feuille suisse, tout en faisant un tableau brillant de l'ardeur belliqueuse qui se manifeste dans les cantons, dit que l'accord le plus touchant règne « entre l'autocrate russe et la dynastie des barricades. » Et nos journaux répètent ces paroles avec emphase. Hier cependant, ils annonçaient avec satisfaction que l'éloignement et l'antipathie des deux gouvernemens se manifeste par le refus de l'empereur d'accorder plus long-temps à l'ambassadeur de France à Pétersbourg l'hôtel dont les ambassadeurs français jouissent de *temps immémorial*. Ce temps immémorial remonte à l'ambassade du duc de Vicence. Ce fut alors que l'hôtel du quai de la Néva fut mis à la disposition de la France; en même temps, un hôtel fut affecté par le gouvernement français à l'ambassade russe à Paris. C'était à l'époque où l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre songeaient à former une étroite alliance, projet qui fut de bien courte durée. L'échange des hôtels avait eu lieu jusqu'à ce jour; mais, il y a quelques mois, lors de l'incendie du palais

d'hiver, le secrétaire d'ambassade chargé de l'intérim à Saint-Pétersbourg fit savoir à M. de Barante, qui se trouvait à Paris, que le gouvernement russe réclamait l'hôtel de l'ambassade, qui lui était nécessaire. C'est l'accomplissement de cette mesure qui a lieu aujourd'hui. M. de Pahlen devra quitter également l'hôtel qu'il habite à Paris. Tandis que cette demande s'effectuait, M. de Barante était reçu dans le gouvernement d'Odessa avec de grands honneurs. On dit que le gouverneur-général de la petite Russie, M. de Woronzoff, a été destitué à cause de cet accueil. Nous ignorons si M. de Woronzoff a été destitué; mais ce qui est certain, c'est qu'il avait quitté son gouvernement bien avant l'arrivée de M. de Barante.

Il n'y a donc pas lieu à déclarer la guerre à la Russie, au sujet de cette affaire d'hôtels, comme le voudrait la *Gazette*, et l'accord de la France et de la Russie en Suisse, pour un fait de sûreté générale, n'est pas non plus une preuve de l'étroite alliance qui règne entre *l'autocrate et la dynastie des barricades*, pour parler le style de Genève. La France se maintient dans la ligne de ses droits et de ses principes constitutionnels, et le langage des journaux russes prouve suffisamment qu'elle ne les oublie pas plus à Berne qu'à Saint-Pétersbourg. Le *Journal des Débats* a fait remarquer, avec beaucoup d'esprit et de dignité, jusqu'où va la liberté de la presse en Russie à l'égard de la France, et l'article intitulé *le Roi Louis-Philippe et sa Cour*, que ce journal extrait des feuilles russes, répond à toutes les déclamations de la presse sur ce qu'elle nomme nos complaisances pour le Nord. Nous concevons qu'on veuille se venger, en Russie, même par des épigrammes, d'un gouvernement qui est, en Europe, la sauve-garde des idées de liberté, quand la Russie se présente comme la protectrice du régime despotique; mais nous nous étonnerons toujours de voir des écrivains français se réjouir chaque fois qu'ils peuvent supposer que la France est exposée à une insulte. N'avons-nous pas vu louer aussi la lettre du commandant Parquin, qui se porte garant que M. Louis Bonaparte n'a pas manqué à sa parole en rentrant en Suisse après l'acte de clémence dont il a été l'objet, et qui distribue la honte à ceux qui ne croiraient pas à ce qu'il avance? S'est-il trouvé un seul journal pour demander si M. Parquin, officier français qui a prêté serment au roi, et qui l'a violé si ouvertement à Strasbourg, était en droit de donner une caution de ce genre? Suffit-il donc d'attaquer nos institutions pour être bien venu des partis? Suisses ou Russes, bonapartistes ou républicains, c'est un titre suffisant à leur bienveillance.

La société vient de faire une perte sensible dans la personne de Mme la duchesse de Broglie, qui vient de succomber aux attaques d'une fièvre cérébrale. C'était la maladie qui avait frappé sa mère, son frère, le baron Auguste de Staël, et un de ses enfans. Mme la duchesse de Broglie était vénérée par tous ceux qui l'approchaient; vouée surtout à l'éducation de sa famille, aux sentimens d'affection qu'elle portait à son mari, aux devoirs de bienfaisance pour lesquels elle semblait se multiplier, Mme de Broglie trouvait en-

core de nombreux momens à donner aux idées générales qu'elle concevait avec beaucoup d'élévation. La mort de Mme la duchesse de Broglie laisse surtout un grand vide parmi les amis politiques de M. le duc de Broglie. Son salon était leur point de réunion habituelle; c'est là qu'ils trouvaient souvent les conseils de l'esprit vif et éclairé dont Mme de Broglie avait hérité de sa mère, et qui leur manqueront désormais.

Le général Bazaine, officier français au service de Russie, vient de mourir à Paris. A l'époque où M. de Caulaincourt se trouvait ambassadeur à Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre demanda à Napoléon de lui envoyer quelques élèves de l'école polytechnique, pour former des ingénieurs. Napoléon lui envoya les quatre premiers élèves de l'école : M. Bazaine était de ce nombre. Lors de la guerre de 1812, les quatre jeunes officiers, qui avaient déjà parcouru toute la Russie et rendu de grands services, déclarèrent à leurs généraux qu'ils ne pouvaient servir contre la France, et sollicitèrent leur congé. Le cas était embarrassant. C'était envoyer au quartier-général de Napoléon des officiers qui pouvaient amener l'armée française au cœur de la Russie. Alexandre, pour les protéger contre les officiers russes qui murmuraient, donna ordre de les envoyer dans l'intérieur de l'empire. Un excès de zèle subalterne les fit envoyer à Iskurtz, en Sibérie. C'est là que les trouva le capitaine de vaisseau russe Krusenstern, qui revenait de faire le tour du monde. Passant devant une cabane, il entendit parler français et demanda qui se trouvait dans cette habitation. On lui nomma les quatre Français, qui furent bientôt rappelés, et qu'on dédommagea de la méprise dont ils avaient été victtmes. Le général Bazaine a été long-temps à la tête de travaux importans, ainsi que ses trois compagnons d'exil, les généraux Bestrem, Fabre et Potier, et tous, ils ont rendu d'immenses services à l'empire russe. On voit que la Russie aurait mauvaise grace à se plaindre de la France, qui, depuis Pierre-le-Grand, n'a cessé de lui fournir des hommes de mérite et de la guider dans le chemin de la civilisation.

C'est dans quelques jours que se réuniront les électeurs du premier arrondissement, pour procéder à l'élection d'un député, c'est-à-dire à la réélection de l'honorable général Jacqueminot. Jamais question plus facile à résoudre ne fut offerte au bon sens et à l'équité des électeurs. Le soldat qui a servi son pays depuis trente ans, qui a versé son sang sur les champs de bataille de l'Allemagne et de la France, a-t-il mérité les épaulettes de lieutenant-général? est-il un parvenu militaire, le colonel de Waterloo dont la bravoure était célèbre dans une armée de braves? Il est des services qui devraient désarmer les rancunes et les jalousies les plus invétérées. A ceux qui lui reprochent un avancement si légitime, le général Jacqueminot pourrait répondre, comme le maréchal Lefebvre fit un jour à un ami de collége, qui s'extasiait sur ses prospérités d'un ton d'admiration envieuse : « Mets-toi au milieu de la cour de mon hôtel, lui dit le duc de Dantzick, je vais faire tirer sur toi de tous côtés, et si tu n'es pas atteint, je te donne tout ce qui fait ton envie,

mon grade, mes honneurs, mes titres, mon bâton, mon hôtel. » On devrait comprendre qu'il n'est ni national, ni habile de se montrer avare sur le prix que le pays doit aux travaux militaires, et ne pas proposer aux électeurs l'ingratitude comme un devoir civique. Mais le corps électoral confirmera, par ses suffrages, la justice de la nomination faite par le gouvernement, et saura donner à de maladroits adversaires une leçon de véritable patriotisme.

M. Lerminier, professeur de législation comparée, au Collége de France, et docteur en droit, vient d'être nommé maître des requêtes en service extraordinaire. Nos lecteurs connaissent les travaux sérieux de M. Lerminier, et ses titres à cette nomination ne sont pas de ceux qu'on puisse contester. Ouvrir la route des affaires à un homme tel que M. Lerminier, c'est protéger à la fois tous les esprits distingués et montrer combien on sent leur valeur.

La récente création de quatre Facultés des lettres à Rennes, à Bordeaux, à Montpellier et à Lyon, n'ayant pas laissé de prétexte aux attaques habituelles et aux insinuations malveillantes de certains journaux, quelques-uns d'entre eux, par dépit de n'avoir pu décrier une institution, depuis long-temps désirée, qui favorisera le développement intellectuel des provinces, et qui fera long-temps honneur au zèle actif de M. de Salvandy, se sont rejetés sur le choix des titulaires, dont la première nomination, on le sait, appartient de droit au ministre. Ce n'est pas nous qui blâmerons M. de Salvandy d'avoir pris le plus grand nombre de ses nouveaux professeurs dans les rangs de ces jeunes agrégés dont plusieurs font honneur aux fortes et consciencieuses études de l'École normale, et aussi parmi les autres hommes qui relèvent à sa vraie hauteur l'enseignement, de jour en jour meilleur, de nos colléges royaux de province. Quelques docteurs ès-lettres dont les thèses avaient été remarquées, comme M. Martin, connu dans le monde universitaire par ses dissertations sur la *Poétique* d'Aristote et sur Spinosa, comme M. Monin, dont on a distingué le travail sur le *Roman de Roncevaux*, se présentaient naturellement au choix du ministre. Appeler M. l'abbé Bautain au décanat de la Faculté de Strasbourg et M. Varin au décanat de Rennes, c'était rendre justice, chez le premier, à une très remarquable intelligence philosophique et à une vive éloquence qu'on vient admirer d'Allemagne, et qui, nous l'espérons, trouveront quelque jour leur place plus près de nous; chez le second, à une science historique qui doit enrichir bientôt la *Collection* du gouvernement d'un long et important travail sur les archives de Reims. Ces choix, faits au sein de l'Université active, ont eu l'approbation qu'ils méritaient; mais il n'en a pas été de même à l'égard de noms mêlés plus directement à la science et à la littérature. Nous voulons parler des nominations de MM. Ravaisson, Bergmann, Gustave Planche, Quinet et Marmier. Puisqu'il faut l'apprendre à certains journaux, M. Bergmann, élève distingué de Grimm pour les langues du Nord, et d'Ewald pour les langues sémitiques, est très versé dans

l'étude des idiomes germaniques et orientaux. Ses longs voyages dans le Nord, les progrès qu'il a fait faire à la connaissance de l'éthiopien, la confiance de M. de Sacy qui l'avait chargé de dresser à la Bibliothèque du roi le catalogue des manuscrits de cette dernière langue, l'important ouvrage sur l'*Edda* dont il est l'auteur, et qui s'imprime à l'Imprimerie royale, désignaient d'avance M. Bergmann pour la chaire de littérature étrangère, créée près la Faculté des lettres de Strasbourg. Nous ne sommes point étonnés que la presse quotidienne n'ait pas connu ces détails, car elle attaque chaque jour mille choses qu'elle est à même de mieux savoir, et qu'elle veut cependant ignorer. Le choix de M. Félix Ravaisson pour la chaire de philosophie de la Faculté de Rennes n'a pas trouvé d'excuse dans le titre d'agrégé conquis avec éclat par ce jeune écrivain, et dans son travail si remarquable sur la *Métaphysique* d'Aristote qu'a couronné l'Institut. La *Revue des Deux Mondes* a eu, selon le *Journal Général*, une fort large part dans ces nouvelles Facultés des lettres. Le *Journal-Général* voudrait-il faire un crime à la *Revue* du mérite de ses collaborateurs? Les doctrinaires nous avaient jusqu'ici habitués à plus d'habileté. Quoi qu'il en soit, nous acceptons le blâme de cette feuille comme un éloge. Nous ne sachions pas que M. Marmier, qui voyage dans le Nord et qui ne saura sa nomination que plusieurs mois après la création des Facultés; que M. Quinet, qui vivait depuis long-temps en Allemagne, dans la retraite, et dont on a faussement annoncé le refus; nous ne sachions pas enfin que M. Gustave Planche, qui n'a guère, à notre connaissance, introduit dans la critique un ton de solliciteur et de courtisan, aient eu d'autres titres à la bienveillance de M. de Salvandy que leur savoir et leur talent. De pareils choix n'ont pas besoin d'être justifiés auprès de nos lecteurs; ils honorent à la fois le ministre qui les a faits et les hommes auxquels ils s'adressent. M. de Salvandy a vu tout simplement dans M. Quinet un esprit sérieux qui réunit l'érudition littéraire à une haute portée philosophique; dans M. Planche, un critique ferme en ses doctrines, élevé et pur dans son style; dans M. Marmier enfin, un écrivain élégant et profondément initié aux littératures du Nord. Peut-être M. Guizot, qui tient plus sans doute au dévouement qu'au talent réel, n'eût-il pas hésité à aller chercher ses professeurs de facultés dans la rédaction du *Journal Général*; mais M. de Salvandy, qui paraît, au contraire, tenir plus au talent qu'au dévouement, prend les hommes de mérite là où il les trouve, et nous ne doutons pas que les investigations du ministre de l'instruction publique ne se fussent étendues jusqu'au sein de certains journaux, si son expérience et la voix publique ne lui eussent signalé d'avance la stérilité du sol.

DU SYSTÈME MONÉTAIRE DES FRANKS SOUS LES DEUX PREMIÈRES RACES, PAR M. BENJAMIN GUÉRARD, DE L'INSTITUT (1).

Le traité de Le Blanc sur les monnaies de France jouit d'une réputation ancienne, universelle et méritée; l'exactitude y est, d'ordinaire, jointe à la

(1) Brochure in-8o, tirée à très petit nombre.

finesse de l'érudition et à l'utilité des résultats archéologiques. Cependant M. Guérard, amené par l'étude du polyptique de l'abbé Irminon, à des recherches sur les monnaies des Franks, s'aperçut bientôt qu'il était impossible de subordonner toutes les médailles aux calculs de Le Blanc, et fut forcé, malgré lui, de s'en affranchir. « Il était dangereux, dit M. Guérard, de combattre un système qui partout faisait loi, et servait de guide; tenter de le décréditer, c'était, pour ainsi dire, tenter de faire rétrograder nos connaissances; car, à moins d'y substituer un système également lié, également reçu par les savans, également sanctionné par les années, on s'exposait à reprendre à la science plus qu'on ne lui pouvait donner. » Ce respect pour la tradition historique retint quelque temps M. Guérard; mais, dans l'impossibilité absolue de suivre Le Blanc, il finit par se livrer lui-même à de longues recherches, à de difficiles calculs, qui l'amenèrent enfin à des résultats rigoureux et exacts. L'opuscule de M. Guérard ayant été tiré à très petit nombre pour quelques amis de la science, nous croyons fort utile d'énoncer ici les quatorze propositions auxquelles est arrivé le savant archéologue. Elles peuvent faciliter la solution de bien des questions historiques :

1° Les deniers mérovingiens, soit qu'ils fussent de 4 degrés au sou d'or ou de 12 au sou d'argent, étaient de même espèce et de même valeur. — 2° Le poids du *triens* fut de 24 grains et celui du sou d'or de 72 grains. — 3° Le denier mérovingien, qui pèse de fait 21 grains deux tiers, devait peser 20 grains quarante-huit centièmes. — 4° Deux espèces de deniers furent en usage sous le roi Pépin, l'un du poids de 21 grains deux tiers, et l'autre du poids de 24 grains environ. — 5° Deux espèces de deniers furent en usage sous Charlemagne : la première était ancienne et venait de Pépin; la seconde fut nouvelle et Charlemagne en fut l'auteur. — 6° Le système établi par Charlemagne fut maintenu par ses premiers successeurs.— 7° Sous les rois de la première race, la taille fut de 25 sous dans la livre d'argent, du poids de 6,44 grains. — 8° La taille fut réduite par le roi Pépin à 22 sous dans la livre d'argent. — 9° Charlemagne renforça encore la taille et la fixa définitivement à 20 sous dans la livre d'argent; il augmenta en même temps d'un quart la livre qu'il porta de 6,44 à 7,680 grains. — 10° La monnaie d'or fut abolie par le roi Pépin. — 11° Les sous en usage dans la loi des Ripuaires sont des sous d'or. — 12° La valeur intrinsèque du denier fut, sous la première race, de 23 centimes dix-neuf centièmes; sous Pépin, de 26 centimes trente-six centièmes; sous Charlemagne, de 36 centimes vingt-quatre centièmes. La valeur intrinsèque du sou d'or était de 9 francs 28 centimes. — 13° La valeur relative du denier fut, sous la première race, de 2 fr. 49 cent.; sous Pépin, de 2 fr. 83 cent., sous Charlemagne, jusqu'à la fin du VIIIe siècle, de 3 fr. 89 cent. La valeur relative du sou d'or était de 99 fr. 53 cent. — 14° Après la fin du VIIIe siècle, le pouvoir de l'argent ayant diminué, la valeur relative du denier ne fut plus que de 2 fr. 66 cent.

Ces résultats sont de la plus haute importance pour l'histoire des deux premières races; il fallait toute l'érudition, toute la patience et toute la rectitude

archéologique de M. Guérard, pour obtenir la solution de problèmes aussi compliqués et aussi arides. La plus grande abondance, dit l'auteur, et, par conséquent, la dépréciation de l'or et de l'argent, au commencement du IXe siècle, est un fait hors de doute. Les Franks, au dire d'Éginhard, rapportèrent de leurs guerres contre les Huns et les Avares, terminées en 790, tant d'or et tant d'argent, que, de pauvres qu'ils avaient été jusque-là, ils se trouvèrent regorger de richesses. Ainsi les dépouilles, accumulées pendant plusieurs siècles par les spoliateurs des nations, étant tombées au pouvoir des Franks, rendirent chez eux les métaux précieux plus abondans et occasionnèrent, dans leur empire, un renchérissement subit des denrées.

M. Guérard consigne quelques-uns des prix avant l'an 800. Un esclave, ayant une charge dans la terre ou dans la maison du maître, est fixé par la loi salique à 25 sous, c'est-à-dire 2,448 fr. en valeur actuelle; d'après la loi des Ripuaires, un bon bœuf coûte 2 sous, c'est-à-dire 199 fr.; un bon cheval, 6 sous ou 597 fr. Dans la loi des Visigoths, l'opération de la cataracte, quand elle réussit, doit être payée au médecin 5 sous ou 498 fr.; la pension annuelle d'un enfant est de 1 sou, c'est-à-dire 100 fr. Dans le VIe siècle, un esclave ordinaire est évalué 12 sous ou 1,194 fr., tandis qu'un ecclésiastique, mis en vente, est acheté 20 sous, c'est-à-dire 1991 fr., par l'évêque Ætheris. Après l'an 800, la journée de travail vaut 2 fr. 45 cent.

Le mémoire si curieux et si neuf de M. Guérard mérite de fixer l'attention du monde savant; les preuves en sont toujours nettement exposées, les déductions tirées avec rigueur, et l'auteur sait parfaitement se garder de toutes les vaines subtilités qu'on trouve d'ordinaire dans les livres d'archéologie. Ce travail sur le système monétaire des Franks a sa place marquée parmi les meilleures dissertations destinées aux mémoires de l'Académie des Inscriptions, et tous ceux qui s'occupent de l'étude de nos origines nationales seront forcés d'avoir recours à l'excellent opuscule de M. Guérard.

LETTRES SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

VI.

MONSIEUR,

C'est encore de Méhémet-Ali, de ses prétentions et de l'inquiétude qu'elles inspirent, que je vous parlerai dans cette lettre. Un incident, je n'ose pas dire inattendu, mais au moins nouveau, vient de remettre à l'ordre du jour une question qu'on voudrait oublier et qui se représente à chaque instant sous une forme ou sous une autre. Il en sera long-temps ainsi, jusqu'à ce que la force des choses ou la volonté des hommes aient enfin donné satisfaction à une des plus grandes nécessités politiques de ce temps, la *sécurité* du pacha d'Égypte. Je me sers ici d'un mot inusité, pour caractériser la nature

des prétentions du vice-roi et la véritable question qui s'agite entre le sultan et lui, entre lui et l'Europe; mais c'est à dessein. On pourrait dire *indépendance*. Je ne vais pas aussi loin. L'indépendance me paraît être le dernier terme d'un développement politique qui peut encore passer par plusieurs phases intermédiaires, avant d'atteindre la situation officielle et définitive par laquelle il doit être complété. Je crois que ce mot de sécurité résume tout ce qu'il y a de réel et de juste dans les désirs de Méhémet-Ali, que ce besoin explique son agitation incessante, ses menaces de guerre si souvent renouvelées. Je sais bien que, dans l'état actuel des choses, il a pour garantie du maintien de sa puissance, cette puissance même et les forces considérables dont il dispose; mais ce n'est pas assez pour lui. Avant tout, ce qu'il ne veut pas, c'est que le divan de Constantinople puisse le faire entrer complètement dans la sphère de sa politique, le soumettre aux influences que subit le sultan Mahmoud, aux combinaisons de toute nature que celui-ci adopte, tantôt par l'ascendant de Khosrew-Pacha, tantôt par celui de Reschid, toujours sous l'empire d'une pensée ennemie de sa grandeur. Méhémet-Ali veut plus encore; il veut que l'hérédité de ses pachalicks soit assurée à sa famille, au moins à son successeur immédiat. C'est là son *ultimatum*; c'est le minimum de ses prétentions. Je n'ai pas le courage de lui donner tort.

Il y a quelque temps, un mot, un seul mot, faisait tous les frais de la polémique sur la question d'Égypte. C'était le *statu quo*. On ne demandait au sultan d'un côté, à Méhémet-Ali de l'autre, que le maintien du *statu quo*, avec toutes les chances, bonnes et mauvaises, qu'il laissait aux deux parties intéressées. L'Europe entière, disait-on, n'avait eu que cette pensée depuis le rétablissement de la paix en 1833, quand son intervention avait arrêté, à trois journées de marche de Constantinople, les étendards victorieux d'Ibrahim-Pacha. Là se bornaient ses efforts. Elle avait réussi à contenir, en 1834 ou 1835, les ressentimens de la Porte Ottomane. Le pacha d'Égypte avait conservé Adana et ses précieuses forêts; il s'était impunément fortifié contre des hostilités éventuelles dans les défilés du Taurus qu'il avait rendus impraticables. L'Europe n'avait-elle pas le droit de lui imposer, à son tour, quelques sacrifices d'ambition et de vengeance? Voilà les raisonnemens que l'on faisait valoir pour déclarer, en termes d'une heureuse concision, que l'ennemi de l'Europe, en Orient, c'était la guerre et par conséquent le premier qui la rallumerait. On pouvait comprendre cette politique et l'adopter faute de mieux, dans un temps où l'on prend à tache d'ajourner toutes les solutions, ce qui ne les rend pas plus faciles le jour où il devient impossible de reculer davantage et de rejeter sur l'avenir autant d'embarras qu'on le peut. Ce système de temporisation et d'attermoiement, je vous l'ai exposé et je l'ai défendu de mon mieux, sans enthousiasme, il est vrai, mais en me plaçant au point de vue de la modération et de la prudence. Assurément je ne le déserte pas, mais je suis maintenant inquiet sur son compte; je le vois menacé de nouveau, et ce n'est plus Alexandrie qui prend l'offensive, c'est Constantinople. Je n'avais donc pas tort de vous parler de *sécurité* pour Méhémet-Ali; car on

cherche maintenant à l'inquiéter, à changer toutes les bases de sa situation, à ruiner, par un traité de commerce signé à Constantinople par lord Ponsonby, tous ses moyens d'administration, toutes les conditions de sa puissance, tous les élémens de sa force. Et ce n'est pas insidieusement, par des voies clandestines, que l'on marche à ce but : on le proclame hautement. La reprise des négociations, suspendues depuis long-temps, la rapidité de leur marche, leur prompt dénouement, leur succès inespéré, tout s'explique; on a voulu ruiner Méhémet-Ali. Le recours à la force ouverte ne présentait pas de chances certaines. Par un article d'un traité de commerce qui intéresse les négocians de deux grandes puissances, d'un trait de plume, par la suppression des monopoles dans toute l'étendue de l'empire ottoman, on se venge enfin du pacha d'Égypte, on rétablit dans son intégrité la souveraineté de la Porte, on croit anéantir et détrôner le futur souverain de Damas et du Caire!

Tel est donc le résultat que poursuivraient maintenant d'un commun accord, en apparence au moins, cinq des grandes puissances de l'Europe, la Turquie, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la France. Telle est l'œuvre glorieuse à l'accomplissement de laquelle se consacreraient ensemble des efforts qui ne peuvent avoir le même mobile, parce que les gouvernemens dont ils émaneraient ne peuvent avoir et n'ont certainement pas les mêmes intérêts! Examinons. La Turquie a reçu du pacha d'Égypte, en 1833, une injure qu'elle ne lui pardonnera jamais. Elle a été forcée de lui céder la Syrie, et, depuis cette époque, tout son pouvoir au-delà du Taurus se réduit à une souveraineté nominale, à un droit de suzeraineté fort équivoque, dont le dernier signe est un faible tribut, irrégulièrement payé. Le sultan Mahmoud a donc voué à Méhémet-Ali une de ces haines orientales qui savent dissimuler, mais qui ne s'éteignent pas, une haine patiente et toujours éveillée, qui atteint son objet au bout de quinze, de vingt ans, comme celle dont les janissaires ont été victimes. Il est possible qu'en supprimant les monopoles dans son empire, le sultan ait cru bien faire pour la prospérité de ses peuples et la régénération de la Turquie; mais, à coup sûr, il s'est encore préoccupé davantage des embarras que cette mesure allait causer à son ennemi. Ce qui l'a le plus frappé dans cette réforme, c'est le parti qu'il en pourrait tirer, pour armer contre Méhémet-Ali des intérêts puissans, que celui-ci croyait avoir attachés à sa cause. Il s'est dit que si l'Angleterre et la France, leur nouveau traité à la main, exigeaient en Égypte l'abolition des monopoles, le vice-roi dont le système d'administration et de finances repose tout entier sur le monopole, se verrait forcé de réduire le nombre de ses troupes, de désarmer sa flotte, de suspendre les travaux de son arsenal, d'interrompre partout et en tout l'exécution de ses vastes projets. Alors on pourrait de Constantinople rallumer le feu peut-être mal éteint de l'insurrection des Druses, faire assister en secret par le pacha de Bagdad les tribus qui soutiennent la guerre en Arabie, préparer et entrevoir dans un avenir assez rapproché la ruine de cette puissance, que Méhémet-Ali a péniblement fondée, il

y a trente-sept ans, défendue avec une habileté prodigieuse, et contre la force et contre la ruse, agrandie enfin et consolidée par l'épée du conquérant et le génie organisateur de l'homme d'état. Vous comprenez, monsieur, la politique du sultan: il a perdu, il veut recouvrer; il a été humilié, il veut se venger. Son intérêt est clair; je ne dis pas cependant qu'il soit bien entendu, mais on le saisit à merveille, et les motifs qui poussent Mahmoud sont de ceux qu'il faut admettre, sauf à ne pas approuver le but vers lequel ils dirigent l'action d'un souverain. Nous avons éprouvé de sa part quelque chose de pareil, depuis 1830, malgré tous les patelinages qu'on ne s'est pas réciproquement épargnés. La Porte Ottomane a protesté plus d'une fois, et de toutes les façons, contre la conquête d'Alger par la France; elle n'a pas fait un mystère de sa joie, quand nous avons éprouvé quelque revers en Algérie; elle n'a pas cessé d'entretenir des intelligences, soit à Constantine, soit ailleurs, avec les chefs qui pouvaient arrêter les progrès des armes françaises, et les choses sont allées si loin, sous ce rapport, que le gouvernement français s'est vu trois fois obligé de prévenir à Tunis ou de faire très rigoureusement surveiller la flotte turque dans la Méditerranée, pour lui éviter la tentation d'un débarquement de troupes sur la frontière orientale de nos possessions en Afrique.

Voilà pour la Turquie. J'ai nommé l'Autriche, et j'y reviendrai. Arrivons tout de suite aux motifs qui peuvent dominer dans cette affaire la conduite du cabinet de Pétersbourg et déterminer l'attitude qu'on sait qu'il a prise sans hésiter. C'est une opinion générale en Europe, que, depuis le traité d'Unkiar-Skelessi, le divan est entièrement soumis à l'influence russe; que la volonté de la Russie est prépondérante à Constantinople, bien qu'elle ne se montre pas toujours à découvert; que peu de résolutions s'y prennent, peu de choses s'y font, peu de mouvemens s'y opèrent dans les hommes ou dans les principes d'administration, sans que cette volonté habile et suivie ait donné l'impulsion ou accordé un consentement toujours nécessaire et souvent demandé. Il y a peut-être quelque exagération dans ce tableau; mais je rapporte l'opinion commune, et cette opinion est fondée. On croit aussi que la Russie désire faire en Orient une nouvelle épreuve de ses forces, non plus comme ennemie de l'empire turc, mais comme alliée; qu'elle désire y faire naître une collision où elle ait le droit et le devoir d'intervenir aussitôt les armes à la main, soit pour essayer de nouveau l'effet de son protectorat, soit pour envoyer à Constantinople son escadre de Sébastopol, et en Asie mineure quelques divisions de l'armée de Bessarabie, le tout à telles fins que le permettront les circonstances, et, pour me servir d'une expression familière, *parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver.* Ceci est encore assez fondé. Il est certain qu'au premier bruit d'un vœu d'indépendance chez Méhémet-Ali, la Russie a mis aussitôt à la disposition du divan des forces considérables, a renouvelé au sultan ses promesses de bienveillance, ses offres de protection; et si la guerre s'était rallumée, elle n'aurait pas attendu que la Porte lui demandât des secours; tout était prêt pour épargner au pauvre

sultan la pudeur de tendre la main. Cela est si vrai que le principal motif des injonctions faites à Méhémet-Ali par la France et l'Angleterre, il y a deux ou trois mois, pour le maintien du *statu quo*, fut cet empressement suspect de la Russie à voler au secours de son allié. Vous savez que l'on avait réussi à retarder la déclaration d'indépendance du pacha d'Égypte; on avait au moins gagné quelque temps, et on s'en félicitait. Depuis, Méhémet-Ali avait lui-même borné ses prétentions; il les avait réduites à l'hérédité de ses pachalicks dans la personne de son successeur immédiat; et en attendant l'issue de négociations éventuelles à ce sujet, il ne bougeait pas, il ne changeait rien au *statu quo*; il accédait, quoiqu'à regret, aux vœux de l'Europe et la tranquillisait; deux ou trois notes diplomatiques avaient raffermi la paix ébranlée; on pouvait monter au Capitole; et les intrigues de la Russie, en supposant qu'il y en ait eu, étaient déjouées sans qu'elle eût le droit de se plaindre.

Mais je crois pouvoir vous l'affirmer, monsieur, tout est remis en question par le traité de commerce que lord Ponsonby vient de signer avec Reschid-Pacha, si l'on entreprend de le faire exécuter par le pacha d'Égypte; on l'a trompé, quand on lui a parlé des avantages du *statu quo* et de la nécessité de le respecter, car on le violerait alors à son préjudice, et on donnerait raison par là même à tout ce que le pacha tenterait pour accomplir son premier projet. En conscience, il est dégagé de sa parole. Eh bien! les conséquences de cet acte étant telles que je vous le dis, comment penser que la Russie n'ait pas eu quelque part à ce qui semblerait d'abord un triomphe de l'influence contraire à la sienne? Effectivement, ou Méhémet-Ali, menacé dans son existence, à moins de déclarations qui le rassurent, recommencera à parler d'indépendance et peut-être éclatera enfin, ce qui permettra aussitôt à la Russie de *protéger son allié*; ou Méhémet-Ali, effrayé par la coalition de l'Europe entière contre lui, faiblira et cédera, ce qui convient également à la Russie; ou enfin l'Angleterre et la France feront entendre au vice-roi qu'elles n'exigeront point de lui l'abolition des monopoles dans les pays qu'il gouverne. Mais alors la Russie aura une belle occasion de faire valoir à Constantinople son attachement aux intérêts du sultan, par opposition à la tiédeur des deux autres puissances, et comme elle pourra réclamer aussi le bénéfice du traité, elle tiendra de cette manière le vice-roi en échec et sera devenue plus que jamais l'arbitre de la paix ou de la guerre en Orient. Avant d'aller plus loin, je conclus de tout ceci qu'il serait juste et sage de proclamer, dès à présent, que le nouveau traité de commerce ne pourra être interprété de manière à changer la position actuelle de Méhémet-Ali et à porter atteinte au *statu quo* solennellement garanti par l'Europe, tant contre les ressentimens de Mahmoud que contre l'ambition de son vassal.

Je ne sais pas encore comment l'Angleterre et la France envisagent la question dont je m'occupe ici. Mais, à vous dire vrai, je crains la politique si exclusivement mercantile de la première, et je suis frappé de ce fait, qu'après une négociation commune, lord Ponsonby a signé seul le traité, tandis que l'amiral Roussin demandait des instructions à Paris. J'ai remarqué, en outre,

dans cette partie de la presse anglaise qui relève plus ou moins du ministère, peu de sympathie pour le pacha d'Égypte, des observations très sévères, pour ne pas dire injustes, sur l'administration de la Syrie par Ibrahim-Pacha, et sur l'état de cette belle province sous la domination égyptienne; un zèle exagéré à défendre les droits du sultan, et l'affectation d'une grande surprise quand un journal français a présenté dernièrement des réflexions très raisonnables sur le tort qu'on semblait vouloir faire à Méhémet-Ali par l'abolition des monopoles. Cependant l'Angleterre avait paru depuis quelque temps se rapprocher du pacha d'Égypte. Lui-même avait reconnu ce changement de politique par une bienveillance marquée envers tout ce qui était anglais. Il a maintenant en Angleterre une espèce de légation industrielle qui parcourt les trois royaumes, visitant les grandes manufactures, interrogeant leurs chefs, étudiant à la fois la production et la consommation, les moyens de transport, les inventions nouvelles, et se familiarisant avec les principaux élémens de la puissance commerciale de la Grande-Bretagne. Quand le gouvernement anglais, après l'insuccès des tentatives faites sur l'Euphrate, s'est occupé de perfectionner les communications entre l'Hindostan et l'Europe par Bombay, le golfe Arabique et Cosseyr ou Suez, Méhémet-Ali a fait tout ce qui dépendait de lui pour favoriser ce projet, aujourd'hui entièrement réalisé, en ce qui concerne l'Égypte. Il me semble que ce sont là de fortes présomptions et des raisons excellentes pour espérer que l'Angleterre ne veut pas maintenant, en vue d'un intérêt mesquin, se mettre à la suite des ressentimens de Constantinople et concourir à la ruine du vice-roi. Cet intérêt de commerce, qui l'y déterminerait, peut être satisfait autrement, par des combinaisons différentes, plus favorables à la civilisation de l'Orient, et, je ne crains pas de le dire, d'une meilleure politique. Toutefois, je ne me le dissimule pas, l'Angleterre pourrait avoir d'autres vues. Il est possible qu'elle veuille arrêter dans son développement et empêcher de se consolider une puissance qui tiendrait une si grande place dans la Méditerranée, le jour où elle serait définitivement constituée; une puissance qui serait maîtresse de ses communications avec l'Inde, et par Suez et par l'Euphrate, si de nouveaux essais sur ce fleuve avaient une meilleure issue; une puissance qui tendrait nécessairement à former une marine dans le golfe Arabique, et dominerait les plus importans débouchés du commerce de l'Afrique intérieure et d'une partie de l'Asie. Je me rappelle à ce sujet un fait assez ancien déjà, mais qui n'est pas étranger à la question, et dont on peut tirer des inductions parfaitement applicables ici. Après l'évacuation de l'Égypte par les Français, la flotte anglaise emmena à Londres un des plus puissans chefs de mamelouks, le bey l'Elfy, que le gouvernement de cette époque attacha étroitement à ses intérêts, et qu'il renvoya ensuite en Égypte, comblé de présens et de promesses dont l'effet ne se fit pas long-temps attendre; car bientôt les intrigues de l'Angleterre à Constantinople obtinrent le rétablissement des mamelouks, l'envoi d'un représentant de la Porte au Caire, suivant l'ancien usage, et le rappel de Méhémet-Ali, qui déjà, par suite de révolutions intérieures, avait obtenu le gouvernement de l'Égypte. Le bey l'Elfy, le

protégé de l'Angleterre, devait être placé à la tête des mamelouks, et il paraît certain que si l'habileté de Méhémet-Ali n'avait déjoué ces projets qui furent appuyés par une escadre turque au mois de juillet 1806, l'Angleterre, d'accord avec l'Elfy, aurait mis garnison dans quelques-unes des villes maritimes. C'était la condition de l'appui qu'elle lui accordait et la base de leurs arrangemens. Voilà le fait que je voulais rappeler : l'application est facile. On peut supposer que l'Angleterre d'aujourd'hui ne veut pas s'interdire le renouvellement d'une pareille chance à son profit; et quel meilleur moyen de se la ménager que l'affaiblissement et la ruine de Méhémet-Ali! En effet, la Porte enverrait alors au Caire, à Damas, à Alep, des pachas qu'elle changerait souvent, plutôt faibles d'esprit et incapables qu'entreprenans et habiles; elle s'attacherait à diviser l'autorité le plus possible, à prévenir le rapprochement des élémens nationaux sous leur main, à ne leur laisser que fort peu de ressources, pour qu'ils ne pussent pas recommencer l'œuvre de Méhémet-Ali. Assurément, s'ils ne l'inquiétaient pas, ils n'ajouteraient guère non plus à ses forces, et l'influence de la Russie régnerait sans partage à Alexandrie comme à Constantinople. Avec les cartes ainsi préparées, le jeu de l'Angleterre sera tout simple. Qu'une collision ait lieu, elle réalisera ses projets de 1806 et ne nous enviera plus la conquête d'Alger. L'équilibre qu'elle s'est reproché en secret d'avoir laissé rompre, tandis que nous avons à peine rétabli l'égalité de forces dans la Méditerranée, serait alors décidément rompu à notre détriment et à son avantage. Ceci nous conduit à examiner enfin quel est, dans cette question, l'intérêt de la France.

La France est regardée, en Orient, comme la protectrice naturelle de Méhémet-Ali; elle n'est point étrangère à sa grandeur; elle l'a constamment soutenu. En 1829, elle avait jeté les yeux sur lui pour la conquête des régences barbaresques, à une époque où elle hésitait encore à entreprendre l'expédition d'Alger pour son propre compte. Méhémet-Ali, de son côté, s'est toujours montré l'ami de la France et des Français; il les attire, il les protége, il sympathise avec leur esprit, il adopte avec une merveilleuse intelligence leurs idées de civilisation et de progrès; en un mot, il est Français de cœur, et il appartient de droit à la sphère de l'influence française dans la Méditerranée. Un intérêt vrai fortifie ces liens de la politique et de l'affection : pour peu que la France le veuille, elle n'aura pas de concurrence sérieuse à craindre sur les marchés de l'Égypte, et c'est à Marseille que le commerce de l'Égypte trouvera son principal débouché. Je sais que Méhémet-Ali ne nous a point encore accordé toutes les faveurs que nous serions en droit d'espérer de lui; mais je crois que, voyant notre politique à son égard incertaine et souvent sévère, il veut se réserver des ressources pour la fixer et la rendre plus constamment bienveillante. Quelle faute ne serait-ce donc pas de l'abandonner dans une crise décisive pour son existence! Méhémet-Ali a une marine qui n'est point à dédaigner; elle sera l'alliée de la nôtre. Il a une armée nombreuse et parfaitement organisée, qui, à la première occasion, pèserait d'un poids immense sur les destinées de l'Orient; cette armée pourra servir les desseins

de notre politique contre un agrandissement qu'il est temps d'arrêter. Permettez-moi de vous rappeler, malgré la différence des temps et des idées, un mot de Napoléon, qui est bien beau et qu'on a souvent cité : « Il faut, disait l'empereur, que la Méditerranée soit un lac français. » Je n'ai pas présentes à l'esprit les circonstances dans lesquelles il a exprimé cette grande pensée; mais je ne doute pas que le sort de l'Égypte ne s'y rattachât par l'espérance ou le souvenir. Eh bien! il y a un moyen pacifique, modeste, désintéressé, d'en réaliser quelque chose; c'est une alliance intime avec le pacha d'Égypte, même dans les conditions actuelles de son pouvoir. Et, si je ne craignais d'être trop ambitieux pour mon pays, en ce moment de généreuse abnégation, je dirais qu'un jour la France et l'Égypte doivent se donner la main entre Tunis et Tripoli. Vous voyez que je ne crains pas de faire beau jeu aux accusations du *Times*, qui a découvert que nous aspirons à l'empire de la moitié du monde et que nous sommes en train d'y arriver, parfaitement d'accord en cela avec la Russie, qui prend sans façon l'autre moitié, à la barbe de lord Palmerston et du prince de Metternich.

Ce n'est pas, monsieur, parce que je viens de prononcer le nom du prince de Metternich, que je pense maintenant à ajouter un mot sur la puissance dont il dirige la politique; au commencement de cette lettre, j'ai placé l'Autriche parmi celles qui menaçaient Méhémet-Ali de leur colère, s'il persistait à vouloir agir en souverain indépendant, et je vous ai promis d'y revenir. Cependant j'en ai peu de chose à dire. L'Autriche laisse quelquefois espérer à l'Angleterre et à la France qu'elle ferait, au besoin, cause commune avec elles contre l'ambition de la Russie. Je crois qu'elle les trompe, ou se fait illusion à elle-même. Elle aperçoit bien quelques dangers pour elle dans les continuels envahissemens de cette puissance qui la presse de deux côtés, qui travaille les populations slaves de son empire, et qui occupe les bouches du Danube. Mais l'Autriche est liée à la politique russe par des considérations supérieures à celles de l'équilibre européen, par la nécessité d'un despotisme moins brutal et tout aussi rigoureux. Aussi, désire-t-elle le maintien du *statu quo* plus sincèrement et plus vivement que les autres puissances, car le jour où il serait ébranlé, le cabinet de Vienne serait beaucoup plus embarrassé que pas un des autres. Dans l'affaire d'Égypte, l'Autriche n'a pas pris l'initiative; elle a parlé la dernière, et comme l'avaient fait avant elle l'Angleterre et la France. S'il faut agir encore et prendre un parti énergique, elle hésitera d'abord, laissera faire la Russie, qui est toute prête, et finira par la suivre. Au reste Méhémet-Ali s'est déjà formellement prononcé contre l'application du traité de lord Ponsonby, aux pays qu'il gouverne. Le dénouement quelconque de cette nouvelle crise ne se fera donc pas attendre; je tâcherai de vous tenir au courant des incidens qui la signaleront. Mais, avant d'en finir avec ce sujet, je vous soumettrai une réflexion simple, et que je n'en crois pas moins frappante : Est-il possible que trois gouvernemens, respectivement posés dans la question d'Orient, comme le sont la Russie, l'Angleterre et la France, se trouvent sérieusement d'accord pour ruiner la puis-

sance de Méhémet-Ali, sans qu'il y ait quelque part un grave malentendu, et sans que les intérêts essentiels des uns soient sacrifiés à ceux des autres? L'intérêt de la France me paraît aussi clair que le jour : peut-il être le même que celui de la Russie? J'en dirai autant de l'Angleterre, et j'ajouterai que les cabinets, libres de s'entendre sur un but commun, n'oseraient cependant pas faire marcher les unes à côté des autres, pour y travailler ensemble, les flottes russe, française et anglaise (1).

Malgré la longueur de cette lettre, je veux encore appeler un instant votre attention sur ce qui se passe du côté de la Perse. Ce ne sera point sortir de la question d'Orient. La Perse est, depuis quelques années, le théâtre d'une lutte sourde entre l'influence russe et l'influence anglaise, lutte qui vient de dégénérer en une rupture ouverte. La situation relative y est, d'ailleurs, la même qu'à Constantinople. Après avoir dépouillé et humilié la Perse sous le prédécesseur du souverain régnant, la Russie *protège* maintenant cette puissance et la fait servir d'instrument à sa politique, en dépit de la haine des populations. C'est ainsi qu'elle a déterminé le shah à entreprendre le siége d'Hérat, capitale d'un état allié des Anglais. Le siége d'Hérat n'a pas d'autre signification. Ameru-Khan, c'est le nom du chef qui règne à Hérat, est une espèce de sentinelle avancée de l'Inde anglaise au milieu de l'Asie centrale, à quelques journées de marche des frontières de la Russie. C'est donc en même temps pour inquiéter l'Angleterre et affaiblir la Perse que la Russie a poussé le shah à cette entreprise, malgré toutes les représentations contraires du ministre anglais à Teheran, M. M'Neill. Le siége d'Hérat était commencé, et, chose étrange, le comte Simonich, envoyé de Russie en Perse, avait suivi le shah et son armée devant cette place, quand un courrier du ministre d'Angleterre fut arrêté avec ses dépêches sur le territoire persan. M. M'Neill demanda une réparation qu'il n'obtint pas, et fit alors occuper, par une division de troupes venues de Bombay, une île du golfe Persique voisine de la côte du Farsistan. Puis M. M'Neill annonça qu'il allait se retirer, si le prince ne renonçait point au siége de Hérat. Mais le souverain paraît s'obstiner à son entreprise, en dépit des immenses obstacles qu'il rencontre, obstacles qui seront peut-être insurmontables. Hérat a déjà résisté à deux assauts meurtriers, où les assiégeans ont perdu plusieurs milliers d'hommes, et le général russe qui les commandait. Voilà où en sont les choses. Il est possible qu'une pareille rupture ne soit point encore la guerre, mais elle y ressemble et y mène. Quand les relations de deux puissances en sont au point d'aigreur où étaient arrivées, depuis un certain temps, celles de l'Angleterre et de la

(1) Certains évènemens qui viennent de se passer dans la mer Noire, et dont on fait encore grand mystère à Pétersbourg et à Londres, mais qui ne peuvent tarder d'être connus, rapprocheront sans doute le terme d'une situation aussi forcée, et ne permettront pas à l'Angleterre d'avoir en Orient d'autres amis que les ennemis de la Russie et d'autres ennemis que ses amis.

Perse, il y a toujours, pour amener le dénouement, un courrier arrêté ou quelque autre incident du même genre qui met fin au mensonge de la situation diplomatique, et démasque la situation réelle. Il n'en faut pas davantage ailleurs pour mettre l'Europe en feu; mais ce n'est pas une raison de croire que l'incendie doive éclater demain.

P. S. Je crains, monsieur, que l'alliance anglaise ne soit pas à Constantinople une vérité bien vraie. On m'assure, d'après des renseignemens dignes de foi, que l'Angleterre a très lestement pris son parti dans l'affaire du traité de commerce avec la Turquie, et qu'elle est décidée à le faire exécuter, de gré ou de force, dans toute l'étendue de l'empire ottoman, c'est-à-dire en Égypte et en Syrie. C'est un changement de front que ne permettait pas de prévoir, aussi subit et aussi complet, l'état de ses relations politiques avec Méhémet-Ali. La France ne peut suivre son alliée dans cette voie. Méhémet-Ali, de son côté, est fermement résolu à résister. Ce coup inattendu, loin de l'abattre, semble lui avoir rendu toute l'ardeur de sa jeunesse et toute l'énergie de son caractère. Il ne cédera qu'à la dernière extrémité. Ce vieux Turc peut aujourd'hui, d'un seul mot, par un ordre de marche adressé à son fils, allumer une guerre générale. Si l'armée d'Ibrahim-Pacha franchissait le Taurus et marchait sur Constantinople, le sultan, effrayé, se jetterait dans les bras de la Russie, et alors se manifesterait cette impossibilité morale d'une guerre faite en commun au même ennemi par la Russie et l'Angleterre. La situation se rétablirait bientôt dans toute sa vérité; l'Europe se partagerait en deux camps, et l'Angleterre ne se rangerait certainement pas sous le même drapeau que la Russie. La prévision de ces graves éventualités agite, en ce moment, les esprits dans la sphère la plus élevée du monde politique. Il est à désirer, il est possible qu'elles ne se réalisent point. Mais quand la paix du continent tient à un fil, c'est une singuliere imprudence que d'y toucher. Je le répète, on aura détruit le *statu quo* en Orient le jour où l'on attaquera l'indépendance administrative de Méhémet-Ali, dans l'étendue de ses gouvernemens : dès-lors tout sera remis à la décision de la force, et je ne sache pas d'intelligence humaine qui puisse en mesurer les suites.

***

F. BULOZ.